

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA



FRCULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

ÉCOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS

ANTENNE DE L'UNIVERSITÉ DE OUARGLA

THÈME

Mais *et les connecteurs adversatifs*
Apports et occurrences dans le discours
argumentatif

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :

MAGISTER

Spécialité : **Français**

Option : sciences du langage

Présenté par :

Khaled Mesbahi

Soutenu publiquement le : 20/06/2007

Devant les jurys composés de :

Dr Bensalah Bachir

Dr Samir Abdelhamid

Dr Khennour Salah

Dr Rachid Raïssi

MC Univ de Biskra

MC Univ de Batna

CC Univ de Ouargla

CC Univ de Ouargla

Président

Examineur

Examineur

Rapporteur

Dédicace

A mes chers parents

Je n'oublierai jamais vos caresses tendres et vos émotions qui m'étreignaient tout au long de ma vie. Vous qui êtes l'air que je respire, la lumière qui m'éclaire le chemin et la sève même de ma jeunesse, ayez l'honneur de voir votre aimable fils réaliser son beau rêve.

Soyez sûrs que je continuerai mon chemin et je vous promets de ne jamais épargner le moindre effort pour vous rendre heureux.

Acceptez chers parents l'expression de mes sentiments les plus profonds.

Merci toujours.

Remerciements.

Je tiens à remercier ici les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce travail :

Ma femme qui m'a soutenu tout au long du mémoire et qui continue à me soutenir.

Le docteur Foudil Dahou qui, au début, m'a orienté dans ma recherche.

Le docteur Debbâche AbdelHamid, le docteur Khennour Salah, le docteur Malkia Belkacem.

Les professeurs à l'université : Mehdadi Ali, Dridi Mohamed, Fetita Kamel, Meliani Abdelhamid.

Les collègues Messati Saïd, Hamdi Bouelem, Djedai Abdelmalek, Farhet Salem, Mechri Saïd, ...

Je remercie enfin tout spécialement mon encadreur et directeur de recherche le Docteur Raïssi Rachid à qui je dois l'aboutissement même de ce modeste travail. Je n'oublierai jamais les sérieux efforts éprouvés dans la correction. Mon cher enseignant, je vous serai reconnaissant toute ma vie.

Résumé

L'argumentation linguistique, née de la volonté des pragmaticiens linguistes tels que O. Ducrot et J. C. Anscombe, est le domaine qui étudie les connecteurs pragmatiques dans le discours, et en particulier le discours journalistique. Le principe de cette recherche, c'est le fait de dire que tout énoncé est argumentatif. Tout énoncé est considéré comme un argument pour une conclusion, et le sens ne peut qu'être restructurable comme tel. L'énoncé donne, normalement, à celui qui l'interprète, des instructions l'appelant à tirer telle ou telle conclusion dans telle ou telle situation de discours. Les connecteurs adversatifs sont les connecteurs argumentatifs par excellence. Ils articulent des unités sémantiques opposées à partir des énoncés qui ne sont pas nécessairement opposés.

Pour vulgariser les différents mouvements argumentatifs, nous avons eu recours au schéma argumentatif de Ducrot. Nous avons montré aussi comment le connecteur adversatif prescrit, à celui qui interprète l'énoncé, de passer d'une conclusion R à une conclusion non-R qui est plus forte que R, R est donc annulée.

Summary

Thanks to some pragmaticians linguists such as O Ducrot and J C Anscombe, the linguistic argumentation was found. It is the field which studies the pragmatic connectors in the speech, and in particular, the journalistic speech. The principle of this research is the fact of saying that every statement is argumentative. Every statement is regarded as an argument to a conclusion, and the meaning can only be reconstructed in such way. The statement gives to the one who interprets it, instructions to draw a given conclusion in a given speech situation. The adversative connectors are the very argumentative connectors. They articulate opposite semantic units starting from statements which are not necessarily opposite.

To popularize the various argumentative movements, we have resorted to the argumentative diagram of Ducrot. We have also showed how the adversative connector prescribes the way to the one who interprets it to pass from a conclusion R to a non-R, conclusion which is stronger than R. Therefore, R is cancelled.

ملخص

إنّ الدراسات في الحجاج اللساني جاءت وتطورت بفضل التّداوليين اللسانيين وبالأخص O.Ducrot و J.C.Anscomre اللذين أنشأ علم التّداولية المندمجة. وقد اهتمت هذه الدراسات بالدلالات اللغوية وتأثرها بإستخدام اللغة في حدّ ذاتها مستعملة في ذلك الروابط التّداولية ومنها الروابط التعارضية محور موضوعنا في هذه الدراسة. لقد قمنا إذن بتطبيق هذه الروابط على الخطاب الصحفي ومبدؤنا في ذلك الأخذ بحجاجية أي قول. كل قول يؤخذ على محمل العلة لنتيجة معينة. والمعنى لا يمكن إلا أن يكون كذلك. القول يملي على المؤول تعليمات تؤهله إلى ايجاد هذا الاستنتاج أو ذاك في هذا الموقف الخطابى أو ذاك. الروابط التعارضية هي روابط تداولية بإمتياز لكونها تستطيع نطق وحدات دلالية متعارضة عن طريق أقوال ليست بالضرورة متعارضة.

لكي نستطيع تبيين مختلف المواقف الحجاجية، لم نجد إلا اللجوء إلى المخطط الحجاجي لـ O.Ducrot ولقد استطعنا من خلال ذلك فهم الكيفية التي يتم بها الأمر عن طريق الروابط الحجاجية، لمن له أن يجد تأويل القول بأن ينتقل من الاستنتاج R الى الاستنتاج ليس-R الذي يتفوق على R ويكون الاستنتاج R بذلك ألغى.

Introduction
générale

Choix du sujet.

Nous travaillerons sur la notion de l'argumentation linguistique, issue de la pragmatico-sémantique, appelée aussi pragmatique intégrée. C'est une conception entendue comme l'étude des orientations argumentatives et des enchaînements d'énoncés. Le principe de l'argumentation linguistique est de montrer que tout énoncé est le fruit d'une « interaction argumentative »¹. Nous allons travailler donc sur l'argumentation linguistique pour le fait qu'elle accorde aux connecteurs argumentatifs et adversatifs un rôle crucial dans l'interprétation des énoncés car, en effet, le connecteur donne à l'interprète des instructions pour qu'il puisse atteindre le sens visé par le locuteur. Nous cherchons donc à étudier l'apport que peut avoir un connecteur dans l'articulation du discours journalistique car nous estimons que ce dernier n'atteint le plein sens que lorsqu'il est articulé par un connecteur argumentatif.

Si nous jugeons donc très intéressant d'étudier les connecteurs dans le texte journalistique, c'est parce que, dans ce dernier, la valeur argumentative prime sur la valeur informative, c'est aussi parce que l'énoncé journalistique représente l'acte polyphonique par excellence. Car le discours journalistique doit être non seulement le point de vue d'un journaliste mais souvent du lecteur. L'énoncé journalistique renvoi, à travers son aspect argumentatif, aux différentes voix. Il est le lieu où se croisent et s'opposent une multiplicité d'opinions. Chaque discours argumente et justifie un point de vue dans un débat plein de controverses, et toujours avec un objectif final : celui d'orienter l'opinion de l'autre et celle du public.

« Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à faire autrement. »²

¹ Amossy R., *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, ed. 2004. P.20.

Amossy explique que tout énoncé suppose un acte d'interaction argumentatif qui oriente les enchaînements discursifs vers un aspect conclusif. Tout énoncé oriente donc vers certaines conclusions, et cette orientation fait partie de son sens

² Amossy R., « L'Argumentation dans le discours », in Plantin C., *L'argumentation*, Paris, Seuil, ed. 1916, P. 18.

Nous nous interrogerons, par la suite, sur l'argumentativité des mots comme "peu" ou "presque" et nous montrerons leur rôle dans l'orientation argumentative ainsi que leur impact dans l'articulation même du discours journalistique. L'intérêt du sujet est justement de vérifier l'emploi argumentatif de ces mots qui ont une faible référencialité, et de voir en quoi un mot comme "peu" peut-il orienter l'énoncé vers une telle conclusion au lieu d'une autre.

Nous étudierons, en particulier, les occurrences de "mais" supposé être le connecteur adversatif le plus usité dans tout discours marqué par l'opposition. Nous nous intéresserons donc au fait que le connecteur "mais" peut apparaître dans des occurrences où d'autres connecteurs sont exclus. Pour cela, nous recourons, dans beaucoup de cas, à la schématisation comme étant la solution la plus efficace pour vulgariser les mouvements argumentatifs.

Choix du corpus.

Si nous avons choisi de travailler sur le discours journalistique, c'est parce que le journal est le lieu de la rencontre par excellence, le terrain propice pour le conflit d'opinions. Le point de départ, dans tout discours journalistique est l'actualité. Nous suivons, chaque jour, l'évolution politique et nous réagissons d'une manière ou d'une autre, face au flux des nouvelles qui, dans beaucoup de cas, revêtent un aspect polémique et contreversé.

Le discours journalistique est le discours argumentatif par excellence. Certes, l'auteur, ayant ses propres convictions, cherche, en s'armant de tous les moyens que permet la langue, à infléchir son destinataire pour remporter son adhésion. Le journal offre la possibilité d'une étude de l'adversation car, simplement, il suppose agir dans une énonciation très proche de l'immédiat. Mais, en même temps, il reflète le champ de bataille où les idées contraires s'affrontent et s'interagissent pour ne trouver issue que par et dans la langue.

Nous mettrons l'accent sur les deux référendums ; le premier, en France ayant eu lieu le 29 Mai 2005, concerne l'adhésion ou le non-adhésion à la constitution européenne ; le second, en Algérie le 29 Septembre 2005, concerne le référendum approuvant ou non la loi de l'amnistie générale proposée par le président Bouteflika. Dans les deux cas, il s'agit d'un discours où l'opposition, sur le plan discursif, est très apparente, et l'argumentation est nettement présente.

Il est à noter que le journaliste se trouve parfois, obligé de garder l'anonymat soit par peur soit simplement pour rester à distance par rapport au lecteur qui pourrait avoir des préjugés à partir du nom même de l'auteur.

Choix de la méthode.

Notre recherche s'inscrit dans le domaine de l'argumentation linguistique préluée et initiée par les pragmaticiens linguistes tels que Oswald Ducrot et J. Claude Anscombe. C'est une approche pragmatico-sémantique dorénavant pragmatique intégrée qui, d'après son nom, montre l'intérêt accordé à l'intégration de la pragmatique dans la linguistique. La pragmatique intégrée intervient dans l'interprétation des énoncés pour prendre le relais de la sémantique lorsque celle-ci s'est montée incapable de couvrir la totalité du sens de l'énoncé ainsi que l'intention visée par le locuteur. La pragmatique intégrée a la particularité de ne prendre, dans son processus d'interprétation, que les éléments linguistiques et textuels. C'est à l'appui des mots de la langue, en particulier ceux qui ne renvoient pas à des entités du monde, que la pragmatique intégrée arrive à dégager le sens le plus profond de l'énoncé.

Mais notre étude s'inscrit aussi dans l'argumentation linguistique qui, elle aussi, constitue, d'une certaine manière, une branche de la pragmatique intégrée. Elle prend pour argument tout énoncé proféré dans un discours et renvoie le sens à l'argumentativité de cet énoncé même. Cette argumentativité s'inscrit, elle-même, dans une approche interactionnelle qui nécessite une interaction du locuteur et de l'allocataire, L'influence réciproque qu'exerce l'un sur l'autre dans la dynamique du discours constitue l'une des clés de la présente étude.

L'approche adoptée peut être explicitée dans le fait qu'un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé, ou un ensemble d'énoncés, comme destiné à en faire admettre un autre, ou un ensemble d'autres. Le discours remplit donc cette fonction interactive qui est au cœur même de l'argumentation linguistique.

L'argumentation linguistique insiste donc sur la différence entre les segments linguistiques que les connecteurs relient et les contenus sémantiques qui font l'objet de la relation. D'ailleurs, tout énoncé, pour l'argumentation linguistique, est présenté comme un argument pour une certaine conclusion.

« Tout ce qu'elles (les phrases) indiquent, c'est que le locuteur voit une opposition entre des entités sémantiques liées à (ce) qui précède et à ce qui suit "mais". Mais les phrases ne disent pas quelles sont ces entités : elles prescrivent simplement à l'interprétant de chercher, vu la situation de discours, entre quelles entités sémantiques liées à ces segments le locuteur établit une relation d'opposition »¹

Pour l'argumentation linguistique, l'interprétation d'un énoncé ou d'un ensemble d'énoncés passe essentiellement par l'épuisement de son intention dans le but d'orienter la croyance de l'interlocuteur d'un point à un autre. Pour ce faire, nous estimons que le schéma argumentatif de Ducrot constitue le fondement théorique dans la réalisation de notre processus interprétatif.

Le schéma argumentatif nous permettra d'aborder les différentes occurrences de "mais" ainsi que d'autres connecteurs adversatifs dans le discours journalistique. Il nous permet, de même, d'illustrer que "mais"

« s'il fait plus qu'ajouter une information Q à une information P précédente, n'indique pas à proprement parler que P et Q sont deux informations opposées en elles-mêmes : elles ne s'opposent que par rapport à un mouvement argumentatif mis en évidence par la conclusion R. »²

¹ Ducrot O. *Les mots du discours*, Minuit, Paris, ed. 1980, p. 16.

² Ibid., p. 97.

Plan.

Nous étudierons dans le premier chapitre, l'apport argumentatif de l'énoncer puis son caractère conclusif. Il sera question, dans ce chapitre, d'une analyse pragmatique de l'argumentativité de l'énoncé dans le discours journalistique dans sa dimension interactive c'est-à-dire que tout discours, en particulier le discours journalistique ou politique, donne à une étude dialogique. Or, le discours est toujours tissé de mots. Nous étudierons ceux qui sont dits pleinement argumentatifs. Il s'agira, surtout, des mots qui sont, à priori, admis comme argumentatifs, il importera d'en approcher l'argumentativité en dépit de leur faible référencialité sémantique. Nous étudierons aussi le fait que ces mots n'acquièrent le plein sens qu'associés à des unités discursives qui, travaillées pragmatiquement, se prêtent à donner à celui qui interprète l'énoncé, une conclusion précise. Cela nous conduit à étudier l'apport conclusif dans les mots qui ne sont pas à priori argumentatifs comme la conjonction "et".

Dans le deuxième chapitre nous passerons à l'étude des connecteurs adversatifs pour analyser l'apport qu'ils entretiennent avec l'argumentation linguistique. Nous essayerons de montrer, avec des exemples, l'aspect principalement argumentatif de l'adversation dans la langue. Nous étudierons des mots comme "bien que" ou "alors que" qui, dans la syntaxe, sont admis déjà comme adversatifs. D'autres mots comme "malheureusement" qui, dans les études linguistiques, ne sont pas pris pour argumentatifs seront également étudiés, et ce à travers une analyse interprétative des énoncés.

Dans le dernier chapitre, nous passerons, enfin, à l'étude de la valeur adversative de la conjonction "mais" en la comparant à d'autres connecteurs adversatifs pour en révéler sa prééminence et son importance. Nous travaillerons argumentativement l'adversation entre des énoncés articulés par la conjonction "mais" et, nous recourrons au processus de schématisation, adopté par Ducrot O. et Jean-Michel Adam pour en faire le fondement théorique sur le quel s'échafaude l'essentiel de notre présente analyse.

Premier chapitre

*Pour une étude du discours
journalistique*

1. Introduction.

Dans ce premier chapitre, nous essayerons d'étudier quelques connecteurs pragmatiques dans le texte journalistique, en essayant de montrer qu'il est un véritable discours et nous confirmerons, par conséquent, notre adhésion à la conception de Paul Ricœur disant que tout texte est un discours fixé par l'écriture. Une définition qui va mieux avec le discours journalistique puisque ne renvoyant pas prioritairement à l'écrit, dans la mesure où un texte est et doit être plurisémiotique.

Nous tenterons de montrer, également que l'argumentativité du discours journalistique unit la transmission de l'information et l'orientation de l'opinion publique. Nous expliquerons, dans ce sens, que pour qu'il remporte l'adhésion de son destinataire, le locuteur doit user de tous les moyens discursifs qui lui sont offerts. Chemin faisant, nous essaierons de dévoiler les rôles que peuvent jouer les protagonistes du discours dans leurs incarnations multiples et variées. Nous prouverons, ensuite, que le texte journalistique est le lieu de la confirmation, de la réfutation et du conflit d'opinion. Dans « l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique les uns des autres »¹ le locuteur cherche toujours à dominer. L'acte d'argumenter vise donc, à agir sur un public. Ce dernier étudie la force de la parole dans la situation de communication concrète où elle s'exerce.

Nous passerons ensuite au point crucial de notre recherche à savoir l'orientation linguistique. Orientation érigée, par plusieurs pragmaticiens-linguistes, en une discipline née à la croisée des recherches en sémantique et en pragmatique ôtant le voile à une nouvelle conception dite pragmatique intégrée. Ducrot est l'un des fondateurs de cette pragmatique intégrée à la linguistique qui, selon lui, vise à dépister les éléments qui, jusque là, étaient ignorés, et qui, en revanche, acquièrent un rôle fondamental dans l'orientation du sens. C'est en cela que le langage est argumentatif.

Nous étudierons par la suite, les connecteurs argumentatifs et nous nous opposerons au point de vue de certains pragmaticiens-linguistes pour en prendre distance. En effet nous analyserons argumentativement l'emploi de "puisque", "car" et de "parce que" en nous appuyant sur des exemples tirés de notre corpus.

¹ Amossy R., *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, ed. 2004. p. 08.

2. Le texte journalistique est un discours

Pour étudier le texte journalistique, nous nous devons de présenter l'article de journal qui va nous servir d'outil dans notre analyse. L'article, intitulé "*Une précieuse opportunité pour la coexistence entre les algériens*", commence par la citation suivante : « *La réconciliation nationale, prônée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, est une précieuse opportunité pour consacrer la coexistence entre les algériens* »¹ On remarque, juste au dessus de la citation et au cœur même de l'article, la photo du président du mouvement de la société pour la paix Bouguerra Soltani entrain de prononcer son discours. Sans évoquer la référencement citée au dessous, la photo peut faire comprendre qu'effectivement la citation est attribuée à Soltani. Mais au-delà de la simple référencement, la photo est encore révélatrice d'autres éléments comme l'imposture ou la bonne posture qui, avant de s'engager dans la lecture proprement dite, donnent une première impression à celui qui lit.

La photo devient donc une partie intégrante du texte. Elle ramène une partie de la réalité énonciative au lecteur. Dans ce cas, l'interprète, par le rapprochement du contexte, peut aisément identifier le locuteur à l'énonciateur du message (on peut aussi dire qu'étant donné le statut du locuteur, le message peut avoir comme énonciateur tous les partisans du parti). Car le discours officiel n'engage pas exclusivement le locuteur, producteur physique du message, mais aussi l'instance et la communauté qu'il représente.

En outre ce message, proféré lors d'un meeting à Touggourt, avait comme allocutaire physique l'auditoire assistant mais la vérité est que Soltani s'adresse, à travers eux, à tout le peuple algérien. Tout texte, même dans sa conception traditionnelle,² est un discours.

« *Tout texte est un discours fixé par l'écriture* »³ Cette définition de Paul Ricœur va mieux avec le discours journalistique car cela ne renvoie pas prioritairement à l'écrit. En effet, un texte est, la plupart du temps, plurisémiotique. Une recette de cuisine, un placard publicitaire ou un article de journal, un discours politique, un cours universitaire

¹ *El-Moudjahid*, vendredi 2 et samedi 3 septembre 2005, p. 8.(auteur anonyme)

² Pour les grammaires de texte, un texte est défini comme « une séquence bien formée de phrases liées qui progressent vers une fin » Charaudeau P. et Maingueneau D., « Dictionnaire d'Analyse de Discours », in *Grammaire de texte : synonymes et paraphrase*, Berne, Petr Lang, p.138.

³ Ricœur Paul, *Du texte à l'action*, Paris ed. Seuil, 1986, P. 137.

ou une conversation sont également fait, à côté de l'écrit, de gestes et d'images (des photographies, photogrammes, dessins et des infographies)

3. Le discours journalistique en tant qu'argument pour orienter l'opinion publique

Nous allons essayer, à présent, d'entamer une analyse en nous appuyant sur deux articles journalistiques, le premier, anonyme, ayant le titre « *Le MCA dit Oui* »¹ tiré d'*El-Watan* ; le deuxième, intitulé « *Près de 20000 Disparus* »² et écrit par N.A., tiré d'*El-watan*. A travers une analyse interprétative approfondie, nous montrerons l'argumentativité du discours journalistique. L'argumentation vise « à gagner l'assentiment des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »³. En effet, Il y a argumentation quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime aux conflits de pensées humaines. Hormis les évidences, tout discours est argumentatif car il permet l'appel d'un autre discours qui lui est antagoniste. Il arrive que le débat reste tacite surtout dans les déclarations ou l'exposition d'opinions.

Dans le premier article *le MCA dit Oui*, en s'appuyant sur le titre et sans prendre en compte ce qui est enchaîné, on découvre l'existence d'un non et donc d'un débat entre deux camps, et de là on pourra, par anticipation, imaginer le discours argumentatif.

Ajouter à ça les cas où les réponses antagonistes n'ont pas besoin d'être expressément formulées. Dans le deuxième article où le titre offre, même sans commentaire, la possibilité ou même la nécessité d'imaginer le discours et le discours adverse ; on lit dans l'article, *Près de 20 000 disparus*, l'information qui insinue, sans ambiguïté, le conflit souvent évoqué entre l'Etat et les familles des victimes ainsi que le débat acharné déclaré à chaque fois dans les journaux. En outre, dire *près de 20 000 disparus* fait indirectement croire que l'état ne remplit pas ses engagements et le bilan lourd des disparus reste un problème épineux. L'énoncé veut en quelque sorte dire tant que le dossier des disparus n'est pas réglé, le peuple votera non.

¹ *E-lwatan* du lundi 5 septembre 2005 page2, notons que les journalistes choisissent souvent l'anonymat et, de ce fait, n'inscrivent que leurs initiales.

² N.A., *El-watan* jeudi 22 septembre 2005 page3.

³ Amossy R., « L'argumentation dans le discours », in Pereleman C., *L'Empire rhétorique. Rhétorique et Argumentation*, Paris, Vrin, ed. 1977, p.9-10.

« *Tout énoncé confirme, réfute, problématise des positions antécédentes* ». ¹ Le journal est, par excellence, le lieu de la confirmation, de la réfutation et des conflits d'opinion ; il travaille à des questions d'ordre politique, économique et même social mais sans pour autant s'exprimer définitivement : Il refuse à trancher. Toutefois, il arrive qu'un journal, dans nombre de cas, abuse dans la prise de position et dans son engagement avec un point de vue ou une idéologie quelconque. Des exemples dans le quotidien *El-moudjahid* le montrent bien ; ils sont des discours qui constituent une offense au destinataire qui ne trouve en eux aucune souplesse à l'égard de l'opinion adverse. Le destinataire, non-averti dans ce cas, pourrait être absorbé et devient immédiatement défenseur d'une opinion qui va à l'encontre même de ses propres intérêts voir de l'intérêt public. Le lecteur averti est toujours en position de force puisque, dès le moment de la publication, le discours lui appartiendra et peut ne pas être influencé.

Prenons, à présent deux exemples, tirés du journal algérien *El-watan*. Le premier est intitulé, « *Non à la réconciliation* » ², le deuxième, cité précédemment, "*Le MCA dit oui*". La démesure se voit exprimé avec préméditation dans la distribution même de l'information. En haut de page, un grand article avec un titre du grand gras et une photo très touchante qui appelle à l'affection et à la condoléance. L'article occupe automatiquement plus de la moitié de la page. Sachant que l'espace donné à un article dans un journal est décisif non seulement dans le fait d'avoir plus de chance d'être lu mais aussi dans le fait d'influencer profondément le lecteur (il est dans ce cas victime du monopole journalistique).

« *Telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles* » ³

¹ R Amosy, op.cit., p. 27.

² Ghellab S. *El-watan* du lundi 5 septembre 2005, page2.

³ Amosy R., « L'argumentation dans le discours », in Grize J. B., *Logique et langage*, Paris, Ophrys, ed.1990, p.40.

L'article, en fait, débute par un titre très frappant *Non à la réconciliation* doublé par une grande photo montrant les familles des victimes entrain d'enterrer leurs proches ; chaque cercueil est couvert du drapeau algérien, ce qui augmente l'expressivité du non récoltant, bien entendu, plus de sympathisants.

En outre, un article d'El-watan du 5 septembre 2005, intitulé *Le MCA dit oui* ne trouve d'espace que presque à la marge dans l'une des angles et, de ce fait, il n'aura que très peu de chance d'être lu et risque de passer inaperçu. Pourquoi user donc de toutes ces techniques si ce n'est que pour amplifier le non et anéantir le oui. Or, il s'agit là d'un référendum où l'alliance ou la non-alliance revêt une grande importance dans l'orientation de l'opinion publique.

4. Qu'est ce qu'argumenter dans son sens général ?

Nous allons partir, pour étudier ce point, de l'article de Ad. M. tiré du journal *El-watan* ayant le titre suivant : « *Le 29 septembre n'est qu'une étape* »¹. L'argumentation se définit comme « *les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* »². Nous essayerons, dans un premier moment de montrer l'importance donnée à la disposition même des arguments et à la manière de les présenter. Dans un second temps, nous présenterons la façon dont ces arguments sont employés.

Le journaliste s'engage dans une analyse apparemment critique, et cite de temps en temps les propos du président Bouteflika (Nous ne nous intéressons pas à l'analyse proprement dite mais aux enchaînements argumentatifs conséquents et à la manière dont les arguments sont disposés). Pour appuyer son raisonnement, Boutiflika inaugure son discours et prononce l'énoncé suivant : « *Nous ne lui demandons pas (c'est à dire le peuple) l'amnistie générale. S'il me la donne, on revient à l'année où a fleuri le sel* »³. Il faut savoir tout d'abord que tout orateur cherche à persuader son auditoire et vise sa captation et son attachement sans coupure au discours proféré. Dans ce cas, le président s'adresse à une grande variété d'auditoires qui peuvent varier quantitativement à partir

¹ Ad. M., *El-watan* du lundi 05 septembre 2005, page 3.

² Amossy R., « L'argumentation dans le discours », in *Pereleman C. et Olbrechts T. O., Traité de l'argumentation, La nouvelle rhétorique*, Edition de l'université de Bruxelles, ed.1970, p.5.

³ Ad. M., *Elwatan* du lundi 05 septembre 2005, p.3.

d'un seul groupe jusqu'à tout le peuple algérien, et qualitativement allant d'une foule d'ignorants jusqu'aux grands intellectuels et politiques.

Par ailleurs, il y a certes ceux qui, à priori, sont convaincus du projet, mais il y a aussi ceux qui le sont en subissant d'autres influences argumentatives. Or, pour réfuter cette thèse et renforcer l'autre, le président se lance dans un mouvement plat et presque neutre qui n'a qu'un seul objectif : attirer l'attention. C'est justement, ce que Bouteflika a fait.

En énonçant, "*Nous ne lui demandons pas l'amnistie générale Le sel*", le président veut, en quelque sorte, dire : vous qui croyez s'agir d'une amnistie générale et qu'on vous dit que c'est une tentative poussée à l'extrême pour aller même à réhabiliter l'ex FIS, c'est faux. Donc il n'y a aucune raison pour ne pas m'entendre.

Bouteflika enchaîne, dans son discours, en proférant, à chaque fois, des arguments après avoir eu l'assurance et l'attention de son auditoire. C'est une tâche capitale.

« ... *Il faut lire entre les lignes le projet de la charte ... j'aurai pu le proposer en 1999 mais il n'était pas aisé de parler réconciliation. Certains disaient que nous avions des ficelles secrètes, d'autres prétendaient que nous avions des comptes à régler avec tel ou tel parti. Vous avez remarqué que je mélangeais tantôt réconciliation tantôt concorde. Je faisais cela car les gens n'avaient pas l'habitude de ces idées ... le tueur et le tué sont en enfer. Dieu fera la part des choses entre le terroriste et la victime. Le Pardon est plus grand que le droit* »¹.

Parmi les techniques utilisées par Bouteflika on retrouve l'emploi de l'indéfini comme "*certain*" et "*tel ou tel*". En disant "*certain* disaient", le président échappe aux éventuelles confrontations et en même temps crée un autre discours qui lui servira d'appui pour valider sa thèse. Le président conclut, enfin, par une conclusion très nette et

¹ Op.cit., *Le 29 septembre n'est qu'une étape*, p.3.

explicite : "*Le pardon est plus grand que le droit.*" Nous nous arrêterons à ce niveau pour dire que Chaïm Perelmen¹ était, peut être, le premier à expliquer les modalités argumentatives selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public. Elles étudient donc la force de la parole dans la situation de communication concrète où elles s'exercent. L'analyse argumentative, selon lui, examine la façon dont locuteur et allocutaire interagissent c'est-à-dire exercent une influence mutuelle l'un sur l'autre, à travers les ressources verbales qu'ils mettent en jeu.

5. Une orientation linguistique

C'est cette orientation qui importe le plus dans notre recherche. L'argumentation linguistique est, par excellence, le domaine, actuellement érigée à l'objet favori des études argumentatives. Les philosophes du langage comme Austin ou Searle, les pragmaticiens, Ducrot et Anscombe et, les analystes du discours tels que Michel Adam et Christian Plantin voient dans l'argumentation elle même une source féconde pour la recherche linguistique en ouvrant de nouvelles pistes pour appréhender le mot dans la langue.

Avant d'entamer l'argumentation linguistique², initiée par Ducrot Anscombe, nous préférons expliciter le point de vue de l'école d'Amsterdam³ qui s'appuie sur la théorie des actes de langage pour étudier l'argumentation adaptant l'idée qui dit : dire c'est aussi faire et dire c'est agir sur l'autre donc obtenir, moyennant la langue, dans un

¹ Quand, il a envisagé le pouvoir du verbe dans sa dimension d'échange social, Chaim Perelmen en se ressourçant à la rhétorique antique ouvre la recherche sur une nouvelle fenêtre. La nouvelle rhétorique rédigée en 1958 est d'autant plus importante qu'elle insiste sur la dimension communicationnelle de toute argumentation. Pour agir par son discours, l'orateur doit s'adapter à celui ou ceux auxquels il s'adresse : cette perspective rompt avec la conception de l'argumentation comme déploiement d'un raisonnement logique en dehors de toute relation interpersonnelle, donc elle est intersubjective.

² C'est dans la pragmatique intégrée que l'argumentation linguistique trouve issue, elle passe, au-delà de tout élément extrinsèque à la langue pour ne prendre en compte que le mot dans son existence linguistique. La pragmatique intégrée constitue un prolongement de la linguistique de l'énonciation car elle s'attache à l'ensemble des faits liés à l'énonciation. Elle est aussi actionnelle ne considérant pas le langage dans sa fonction descriptive ou représentative, mais en tant que moyen d'action et l'énonciation non comme phénomène préalable à tout processus interprétatif mais entant que composante fonctionnelle de la langue, une propriété associée au code linguistique et inscrite dans la structure de la langue. De ce fait, la pragmatique intégrée s'intéresse aux relations argumentatives entre unités discursives.

³ Renouant avec l'ambition de séparer nettement rhétorique et argumentation, la théorie pragmatico-dialectique de Frans H. van Eemeren et Rob Grootendorst (1984, 1986, 1991, 1996) propose une position prescriptive basée sur une approche quasi-logique débouchant sur un modèle normatif des actes de langage. Pour ces deux auteurs hollandais, l'argumentation se réduirait à une théorie de l'enthymème (L'enthymème est défini comme un syllogisme fondé sur des prémisses non pas certaines mais seulement probables).

processus énonciatif,¹ un changement ou une transformation de la représentation du monde chez l'interlocuteur.

5.1. Les actes de langage et l'argumentation linguistique

En dépassant l'idée que le locuteur est seul responsable dans la production et l'interprétation de l'énoncé et en allant au-delà de la visée sémantique de la question qui ne prend compte que de la vériconditionnalité de l'énoncé donc de sa validité logique et grammaticale, J. L. Austin et J. R. Searle ouvrent, par la publication de l'ouvrage "*How to do things with words*" publié en 1962 par Oxford University, une nouvelle voie, sur la considération des deux protagonistes de la parole et sur la conception même de l'énoncé. Pour illustrer ce point de vue, nous proposerons l'exemple suivant tiré d'*El-Moudjahid* « seule issue pour sauver l'Algérie »².

Au-delà de sa validité sémantique et grammaticale l'énoncé n'est pas pris seulement comme une phrase déclarative relatant un point de vue qui n'engage que le locuteur mais l'énoncé est transitif dans le sens d'un appel ou d'une requête. En effet M. Touati appelle, par la présente requête, tous les algériens à voter massivement pour le oui. On sent bien, dans cet exemple l'implication, bien que tacite, du destinataire. Ce rapport très étroit est explicité par Benveniste, initiateur de l'énonciation, en expliquant finement les relations de l'énoncé avec les instances (producteur / récepteur) de la parole :

« On reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire [...]. Or ces trois modalités ne font que refléter les comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par son discours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours qui s'impriment dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspondant à une attitude du locuteur »³

¹ On désigne ici par processus énonciatif le fait que l'énoncé soit proféré dans un espace contextuel promulgué, c'est-à-dire le lieu, le temps, et la relation du mot à l'utilisateur. Les circonstances de l'énonciation entrent en jeu, pour expliquer le sens réel d'une occurrence particulière d'un énoncé.

² Le quotidien *El-Moudjahid* de 2 à 3 septembre 2005 page 9

³ K.O. Catherine, « Les actes de langage dans le discours », in Benveniste É., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, ed.1966, p. 130.

Il est vrai donc, que Benveniste, Austin et Searle considèrent le langage en tant qu'action en partant du principe qui fait que le locuteur agit sur l'interlocuteur en l'obligeant à accomplir un acte mais, il ne s'agit pas encore d'un mouvement argumentatif. C'est Ducrot qui s'en aperçoit pour la première fois : tout acte de langage est argumentatif, tout énoncé est argumentatif. Pour illustrer cette idée nous revenons à l'exemple précédent, *seule issue pour sauver l'Algérie*, dans l'argumentation linguistique, on postule que seul le locuteur ne laisse aucun choix pour l'interlocuteur le contraignant à faire le choix X au lieu de Y. Le locuteur a argumenté et l'interlocuteur est convaincu mais, il peut aussi ne pas l'être.

5.2. Le langage est donc conclusif

Il est clair que la langue est à l'origine de toute manifestation interactive entre les humains. C'est à partir du dit que l'homme peut dire et représenter le monde environnant et ce n'est qu'au besoin qu'il acquière la faculté langagière. Donc la langue est à l'origine utilitaire, c'est par quoi, l'être humain manifeste et exprime ses émotions, ses opinions, son contact avec le monde, bref son existence par rapport à l'autre. Le passage par la langue dans ses différentes formes est inéluctable.

Mais ce besoin interactionnel entre individus ne peut passer sans trace ou sans aboutissement. Le dire est donc toujours conclusif se manifestant selon différentes formes. L'homme en s'exprimant, dit des énoncés pour que son destinataire réalise une action, admette une idée ou change sa conviction première. On est au cœur de l'argumentation. Voici des exemples tirés du journal El-watan du 2 septembre 2005.

- 1- *Le tueur et le tué sont en enfer.*
- 2- *Seul Dieu fait revivre les mots.*
- 3- *Il fait vraiment chaud chez vous.* (cet exemple est proprement personnel pour le besoin de l'analyse)
- 4- *Nous n'avons bénéficié depuis la date fatidique du massacre d'aucun avantage encore moins de privilège.*

Dans le premier exemple, Bouteflika accomplit un acte de langage qualifié d'illocutoire¹ (en vue d'obliger son interlocuteur d'accomplir un acte de parole, celui du Pardon). Une interprétation discursive de l'énoncé se fait comme suit : la tragédie algérienne est la responsabilité de personne mais de tous, on ne peut désigner ni innocent ni coupable, donc arrêter de disculper les uns et d'incriminer les autres. On n'a donc qu'à pardonner.

Le fait de dire nous *pardonnons à tous*, un acte de parole est accompli et l'énoncé "*le tueur et le tué sont en enfer*" est argumentatif ayant pour conclusion *Il faut pardonner*. Dans ce contexte, le Pardon peut être interprété comme synonyme du oui au référendum donc c'est une sorte de prêche pour une récolte de voix. On entend le locuteur dire : à mon avis, il vaut mieux voter oui pour la réconciliation puisque c'est la seule issue pour sauver l'Algérie.

6. L'argumentation linguistique telle que la conçoivent Oswald Ducrot et Jean Claude Anscombe

Comme chacun doit le savoir, Oswald Ducrot voit qu'un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E_1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres énoncés.) E_2 ². Si nous disons par exemple *on a de la place* cela implique l'énoncé *viens, on t'invite*, l'énoncé "*Il fait froid*" peut impliquer fermer la porte ou les fenêtres ou encore *allumez le chauffage* (même inspiration avec les actes de langage). Mais pourquoi ne pas considérer E_2 comme une conclusion à l'argument E_1 ? (Le fait de sentir froid est un argument pour une certaine conclusion telle que il faut fermer les fenêtres).

L'argumentation, en ce sens, est définie comme l'enchaînement d'énoncés menant à une conclusion. Ce dernier reste le fait d'un processus interprétatif mettant en jeu non

¹ Selon Austin, l'acte illocutoire (ou illocutionnaire) est l'acte de langage qui, en l'accomplissant, le locuteur s'assigne un certain rôle et assigne à l'interlocuteur un rôle complémentaire (dans le cas par exemple d'un ordre, le locuteur exprime sa volonté que l'interlocuteur suive une conduite donnée du simple fait que c'est la volonté de faire faire à quelqu'un quelque chose). Ainsi, chacune de nos paroles sert à accomplir un acte « social » au sien de la vaste institution que présente le langage.

² L'idée qu'un énoncé ait le pouvoir d'amener l'interlocuteur à en admettre un autre vient de l'interprétation des actes de langage indirects. Ces derniers sont ceux par lesquels le locuteur manifeste son intention de façon indirecte un exemple très courant est celui de la requête (voire de l'injonction) présentée sous la forme d'une question. Dire *Il fait chaud ici*, dans une pièce où les fenêtres sont fermées exprime une requête ouvre les fenêtres. (Acte indirect).

pas les éléments extralinguistiques mais seulement des éléments intrinsèques à la langue. Bien entendu ces éléments peuvent appuyer le sens trouvé mais il ne revient pas fondamentalement à eux.

Pour illustrer l'opération conclusive engageant un énoncé en vue d'en admettre un autre, nous citons un exemple tiré de *Marianne* du 11 au 17 juin 2005 page 24, l'article « *Sarkozy traque Villepin ; le comploteur ...* »¹ une expression introductive de l'article est la suivante *tout rentre dans l'ordre*. Avant de passer à une lecture conclusive² et donc profonde, nous essaierons de faire le point sur la signification³ et sur le sens, la première non conclusive, est le produit d'une lecture linéaire et purement sémantique, le deuxième, lui, est le produit d'une véritable lecture conclusive.

Apparemment naïf, l'énoncé est très significatif dans son interprétation profonde : sachant que la Droite en France représente le camp de l'ordre étant le parti qui préserve la liberté de l'individu, la stabilité et l'autonomie territoriale et économique. En revanche, la Gauche est le parti qui défend les acquis socialistes et préserve l'esprit du groupe. Agissant en groupe, les réalisations se répercutent sur l'individu. On pourrait, dans ce cas, admettre comme conclusion celle qui suit le premier énoncé mais d'autres conclusions pourraient être envisagées. Dans ce cas, on prend la conclusion citée dans l'énoncé suivant : *le fils de Nicolas et Cécilia joue de nouveau au foot dans le jardin*. Etant donné l'appartenance politique de Nicolas Sarkozy, le journaliste aboutit à la conclusion logique. Pour que Sarkozy trouve la liberté et l'influence de sa parole, il faut procéder au nettoyage du terrain des antagonistes sinon à leur abstention dans un premier temps.

7. Problèmes de l'argumentativité de l'énoncé⁴

¹ Frédéric A. *Marianne* du 11 au 17 juin 2005 page 24

² Je propose d'appeler toute lecture d'un énoncé qui mène à un autre, une lecture conclusive.

³ Selon Ducrot, la signification ne peut s'identifier au sens littéral, un élément sémantique contenu dans le sens de tous les énoncés d'une même phrase et qui n'a d'existence que dans les dictionnaires, selon lui, elle est quelque chose qui ne peut se dire. La signification contient surtout des instructions à ceux qui devront interpréter un énoncé leur demandant de chercher dans la situation du discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur.

⁴ Pour que les choses soient claires dans l'esprit, il faut distinguer entre argumentation et inférence. Selon Ducrot et Anscombe « L'inférence est la relation qui existe entre un fait et la production d'un énoncé, ce dernier présentant ce fait comme le point de départ d'une déduction débouchant précisément sur la production de l'énoncé ». Si un locuteur dit *A bon ! On annule le voyage* Disant cela juste après avoir examiné le temps dehors (Il se réveille le matin avec l'intention de voyager) Il ouvre la fenêtre et découvre que le vent se déchaîne). Il prononce, l'énoncé comme réponse au fait. Dans ce cas il s'agit d'une inférence.

Si Jean Blaise Grise¹ insiste sur le fait que tout énoncé peut être argumentatif comme il peut ne pas l'être, c'est parce que tout dépend de ce que le couple, locuteur/interlocuteur, vise par la profération de cet énoncé précis. Mais si l'un des protagonistes de la parole manque l'intention de son adversaire, un échec total ou partiel au niveau de l'interprétation est inéluctable. L'énoncé perdra donc sa visée argumentative² ou sera considéré comme non sincère.

Mais on ne peut nier que toute parole, en tant que manifestation de l'esprit reste une réaction à un fait, à une énonciation ou à un énoncé. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, et parfois sur d'autres non visés, et transforme, dans le système de leur pensée, un point de vue ou une conviction première. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire autrement.

Or, il est aussi curieux de trouver la volonté argumentative, comme chacun le sait, dans l'énoncé suivant : *La terre est ronde*, ou encore *L'eau est un liquide incolore, transparent et inodore*.

Il s'agit ici des déclarations de vérités générales. Pris isolément, ces dernières n'introduisent pas (ou très rarement) l'interlocuteur dans un mouvement argumentatif aboutissant à une conclusion dans le sens d'argument/conclusion. Néanmoins, le destinataire peut entrer, par une volonté argumentative, dans un processus créant un contexte imaginaire.

En revanche, dans le discours journalistique, dont les sujets sont toujours polémiques, tout énoncé, aussi neutre soit-il, comporte forcément une volonté argumentative. Pour illustrer ce point soit l'exemple suivant tiré d'*E-lwatan* du jeudi 22

Aussi au niveau du fait de l'énonciation, on parlera d'inférence et non d'argumentation. Si un étudiant dit à son camarade *Oh ! J'ai raté l'examen !* Il lui répond : *Oh ! mais tu es vraiment triste !* Dans ce cas, c'est le fait évoqué par le premier locuteur (l'échec et l'état immédiat du locuteur qui permettent au second d'opérer l'inférence à l'origine de l'énonciation de sa réponse. L'argumentation, en revanche, est une relation de nature discursive établie en un argument et une conclusion, et dans laquelle l'argument vise à faire admettre la conclusion.

¹ Jean Blaise Grise, docteur en logique et en philosophie des sciences à l'université de Neuchâtel (de 1960 à 1987), il y a dirigé le Centre de recherches sémiotiques. Il a également enseigné dans les universités de Besançon, Fribourg, Genève, Lausanne, Montréal, et à l'école pratique des hautes études à Paris. Il a donné lieu à de nombreux travaux sur l'argumentation dans l'espace francophone.

² Il faut distinguer entre visée et orientation argumentative. La visée argumentative d'un énoncé, c'est la propriété qu'il a de faire admettre telle ou telle conclusion. L'orientation argumentative d'un énoncé, c'est la direction générale à propos des faits représentés par l'énoncé, permettant la reconnaissance de sa visée argumentative et d'atteindre, ainsi, telle ou telle conclusion.

septembre 2005 « *Bouteflika avait animé un meeting de la compagne présidentielle en compagnie de Madani Mezrag, ancien Emir de l'AIS.* »¹.

A la suite d'une lecture habituelle, l'énoncé apparaît neutre et asserte un fait déjà vécu et n'insinue aucune intentionnalité argumentative. Mais selon une lecture interprétative, il est très frappant de déduire une conclusion trop engageante ; le journaliste veut, par sa volonté argumentative, affecter l'opinion publique.

Il réprimande le fait d'être un pro-terroriste : inculpation très forte injustifiée de la part du journaliste qui cherche à tout pris à mener à l'échec le projet du Président. Donc, à partir d'une reformulation, on peut imaginer la suite de l'énoncé. *Attention, cher lecteur ! Le fait que le Président complotte dans un projet d'état avec un terroriste engage ce dernier dans des interrogations nébuleuses, et sujettes aux soupçons.* On peut schématiser l'opération comme suit :

Bouteflika avait animé un meeting de la
compagne présidentielle en compagnie de
Madani Mezreg ancien émir de l'AIS »

↓

Donc

↓

Bouteflika est un proterroriste

Donc

↓

Il faut voter non au projet de la réconciliation.

¹ Meddi A., « *Meeting de Bouteflika Aujourd'hui à Constantine* », *El-watan* jeudi 22 septembre 2005, page 2.

8. Rôle des mots comme même, peu, presque¹...dans l'argumentativité des énoncés

Nous empruntons l'exemple suivant à Ducrot pour sa pertinence dans le processus d'interprétation : « *Même Pierre est venu* »². Certainement, l'apparition du mot *même* au début de l'énoncé n'est pas gratuite. Il faut chercher donc ce qui, dans la valeur sémantique de cet énoncé, est imputable à l'adverbe *même*.

« *Il semble peu contestable qu'en employant même le locuteur se présente comme ne cherchant pas seulement à informer son destinataire de ce qui s'est passé : tout en lui annonçant (ou en lui faisant remarquer) la venue de Pierre, il utilise cette venue pour justifier une certaine conclusion, laissant entendre que cette venue vient encore plus à l'appui de cette conclusion que ne l'aurait fait la venue de telle ou telle autre personne* »³

Soit l'exemple tiré d'article d'El-watan et intitulé *texte cherche lecteur à Cirta* « *Nous ne lisons même pas la presse* »⁴ A première vue l'énoncé semble avoir une orientation argumentative nette. Mais essayons, d'abord de le voir sans "*même*" et de l'interpréter pour montrer la différence entre l'énoncé avec et l'énoncé sans "*même*", c'est une manière de marquer l'importance de la variable argumentative dans le processus d'interprétation.

Si je dis "*Nous ne lisons pas la presse*", on laisse entendre que la négation concerne seulement la presse et donc non pas les romans par exemple. Un locuteur quelconque peut énoncer "*Je ne lis pas la presse mais je lis souvent des romans et je n'aime pas la politique* ». Alors la conclusion presque logique de "*Nous ne lisons pas la presse*" est entre autres, "*nous lisons seulement les romans policiers*" ou "*mais nous lisons souvent les magazines du sport*".

¹ Les mots même, peu, presque, trop...sont appelés variables argumentatives qui donnent à ceux qui devront interpréter un énoncé des instructions leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur.

² O. Ducrot, Op.cit., p. 12.

³ Ibid

⁴ Arslan S., « *Texte cherche lecteurs à Cirta* », *Elwatan*, jeudi 22 septembre 2005 page 2.

Si on étudie l'orientation argumentative, on découvrira qu'elle va dans le sens de la difficulté de la lecture d'un roman par rapport à celle d'un journal. Dans ce cas, la presse est toujours difficile à lire ou pas intéressante.

Si on prend maintenant l'énoncé " *nous ne lisons même pas la presse*" tel qu'il apparaît dans le journal, associé aux éléments contextuels et situationnels, il s'oriente vers une conclusion précise. L'introduction de *même* oriente la pensée vers le fait que la presse est la plus facile dans l'activité de lecture et donc presque le sens inverse de celui de l'énoncé sans "*même*". Le journaliste entend dire par là que le locuteur place la presse dans le rang des écrits simples qui ne demandent pas trop d'effort pour être lus.

Pour en finir avec les variables argumentatives, nous citerons cet exemple illustrant la pertinence d'un mot dans l'interprétation de l'énoncé. Soit l'exemple suivant emprunté à Ducrot « *peu d'automobilistes dépassent le 120 km/h (presque 20%)* »¹ .

L'interprétation apparente qui semble convaincante est la suivante : le fait de réduire, par des mesures de sanction, la vitesse sur les autoroutes ne change en rien la consommation française du pétrole car il y a peu d'automobilistes qui dépassent le 120 km/h.

Avec une lecture bien pensante, nous nous arrêtons un petit moment sur les parenthèses pour voir le fait bizarre entraîné par leur emploi inhabituel. Les parenthèses sont utilisées généralement dans une fin explicative et métalinguistique, elles comportent, dans ce cas, une valeur de concession en apportant une restriction à la thèse initialement admise, c'est-à-dire à l'affirmation que peu d'automobilistes dépassent le 120km/h et qu'une limitation autoritaire de la vitesse n'aurait donc pas d'incidence effective sur les dépenses d'énergie. Cette restriction peut s'exprimer de la manière suivante : malgré tout il y en a à peu près 20% donc c'est quand même beaucoup et la tension prend tout de suite forme entre peu ↔ beaucoup [presque]

En effet Ducrot arrive à la conclusion suivante :

¹ O. Ducrot, Op.cit., p. 25.

« Pour nous, en effet, une phrase comportant une indication quantitative presque X est orienté vers des conclusions telles que la même phrase, où l'on aurait substituer X à presque X ,serait, en faveur de cette conclusion, un argument plus fort. D'où, il résulte immédiatement que presque 20% ne saurait servir à justifier une conclusion du type "peu",_puisque l'indication 20% serait évidemment, pour cette conclusion, un argument moins fort. La conclusion permise par la parenthèse est donc évidemment du type, beaucoup, de sorte que cette parenthèse doit, dans le contexte, avoir une valeur de conclusion »¹

9. La catégorie générale des connecteurs pragmatiques²

La nature de la recherche ne permet pas de faire le tour des connecteurs, néanmoins, on essaiera de présenter ceux qui ont un apport certain à ce présent travail, et qui peuvent vulgariser des aspects et des relations argumentatives. Ces relations peuvent être montrées par :

9.1. Des conjonctions de coordinations ou de subordination (car, mais, parce que, comme, avant que...) , voici des exemples sont tirés du quotidien *El-Watan* jeudi 22 septembre 2005, page 3.

a- La démarche de Saint-Egitio est différente de la démarche actuelle (La charte de la paix) car le contexte n'est pas le même et l'état est aujourd'hui en position de force.

b- Nous nous sommes retrouvés en toute logique en dehors du cadre de la paix et de la réconciliation et contre cette initiative, tant qu'il n'y a pas eu d'actions de rattrapage pour notre mise en niveau avec les autres familles victimes du terrorisme.

c- Avoué que seuls ceux initiés aux affaires du pays ont pris connaissance du congrès pourtant il constitue l'un des premiers rendez-vous organisés de quelques poches de résistance algérienne à la colonisation française.

¹ O. Ducrot, Op.cit., p. 26.

² Un connecteur pragmatique est qualifié ainsi car son apparition même est tributaire de l'usage et c'est toujours le jugement de l'usager en le plaçant pour relier deux segments d'un énoncé, qu'il reçoive une interprétation. Cette interprétation ne peut être prise en compte que si l'on tient compte d'informations qui n'appartiennent pas à la phrase dans laquelle il intervient donc il a une fonction qui dépasse la phrase, elle est discursive.

9.2. Les adverbes et prépositions (d'abord, d'ailleurs, après, toutefois, finalement...)

Exemples :

a- Le ministre a estimé que ces derniers attentas sont des tentatives dont l'objectif est d'attirer l'attention. Il faut d'ailleurs faire savoir que le nombre d'actes terroristes a nettement diminué.

b- la wilaya prévoit 1177 bureaux de vote pour 653 centres, le directeur de la DRAGO en outre, a indiqué que 144 infrastructures pour les meetings d'une capacité globale de 115733 places ont été réservées aux meetings de compagnie.

9.3. Les présentatifs (c'est, voici, voilà...). Les exemples sont tirés de Marianne du 23 au 29 avril 2005, page 7.

a- l'échec du référendum, et maintenant ce gouvernement chiraco-chiraquien, c'est la guillotine à deux lames. On va y laisser nos têtes.

b- Une erreur colossale...en effet qu'en cas de victoire du non au référendum la constitution européenne ne serait pas renégociée. C'est possible. Mais est-ce à lui de le décréter ? Voilà donc un gaulliste qui nous explique que, même s'il est désavoué, il restera en fonction ; mais qu'en revanche il se mettra en grève [...]

Ces éléments démarcatifs ne sont pas toujours indispensables. Ils soulignent un rapport qui, sans eux, demeurerait implicite. Voici l'exemple tiré du quotidien El-Watan du 2 et 3 septembre 2005, page 3.

J'ai été moi- même parmi ceux qui allaient voir les responsables du FIS dissous à la prison de Blida du temps de Zeroual. On les implorait d'appeler uniquement à la cessation des actes terroristes et (pourtant) ils nous répondaient que ce n'était pas eux et qu'ils n'avaient rien à faire dans l'histoire (alors), nous leur renvoyons leurs réponses d'hier.

10. L'intérêt des connecteurs pragmatiques

Si on revient à l'appellation même de ces connecteurs, on saura clairement leur grande importance dans l'interprétation du discours. Les *connecteurs pragmatiques* (Reboul et Moeschler : le premier, c'est le professeur en linguistique et en philosophie chargé de recherche au CNRS. Le deuxième est professeur au Département de linguistique de l'université de Genève, où il enseigne la sémantique et la pragmatique), les connecteurs discursifs (Diane Blakemore : il est le pionnier d'une nouvelle approche élaborée dans le cadre de la théorie de la pertinence disant que les connecteurs sont des contraintes sémantiques 1987), les *connecteurs* (Roulet et al 1985), les *mots du discours* ou *connecteurs argumentatifs* (Ducrot et al 1980), les *marques de connections*.

Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées : conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales qui :

a- articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques.

b- donne des instructions sur la manière de relier ces unités.

c- impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence.¹

¹ Reboul A., Jacques M., *Pragmatique du discours*, Paris, Armond colin, 1998 P.77.

Exemples :

« Je suis optimiste parce que le nouveau président est très disponible avec les avocats »

"Parce que" justifie l'énonciation exprimée dans l'énoncé qui la précède immédiatement. Dans ce cas, le connecteur lie deux segments d'une seule unité discursive minimale. Voici un exemple pris à Reboul et Moeschler 1998, dans lequel le journaliste Bernard Pivot interroge Frédérique Hebrart.

Frédérique Hebrart : [...] je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février.

Bernard Pivot : et votre père c'était qui

Frédérique Hebrart : ah mon père André Chamson

Bernard Pivot : André Chamson

Parce que tous les spectateurs ne savent pas.

Le connecteur, dans ce cas, peut enchaîner sur l'ensemble des échanges qui précèdent. En réalité toutes ces appellations ont un but commun à savoir lier deux parties d'un énoncé. Notons que l'énoncé peut s'étendre au paragraphe ou à une partie du texte comme il peut se limiter à l'unité minimale révélatrice d'une quelconque signification¹.

Voici quelques exemples tirés d'*El-Watan* du 2 et 3 septembre 2005. L'énoncé suivant est tiré d'un discours du Président d'état proféré un jour avant :

¹ Ducrot explique la différence entre sens et signification en disant « [...] la relation que j'ai prise pour fait consiste alors à imaginer un calcul qui, pour tout énoncé quel qu'il soit, engendre les formules choisies pour décrire son sens, et qui obtienne ce résultat en faisant agir les formules représentant sa situation d'emploi sur celles qui constituent la signification de la phrase réalisée. Quant à la signification de cette phrase, je tiens pour possible de la calculer préalablement, indépendamment de toute référence à des conditions d'emploi précises à partir de la signification que l'on attribue aux mots élémentaires dont elle est faite.

Si donc on admet que la signification d'une phrase comporte l'indication des vides à remplir pour obtenir le sens d'un énoncé, et aussi l'indication d'un large éventail de possibilités quant à la façon de les remplir ; cette signification établie par le linguiste, doit inciter l'interprète à imaginer les multiples variations possibles du sens »

« *Le peuple a de la clémence et avec du courage on peut pardonner. Mais on ne peut oublier les dizaines de milliers de morts* »¹

Il faut d'abord, dans ce cas, distinguer d'une part le locuteur et d'autre part l'énonciateur, l'être du discours à qui s'adresse l'énonciation ou allocutaire est celui qui est visé par l'acte illocutionnaire accompli au travers de cette énonciation ou destinataire.

Analysons cet exemple au niveau de l'énonciation : locuteur/ énonciateur. Bouteflika, annonçant effectivement ce propos, devient sans aucune contestation le locuteur, producteur physique de l'énoncé mais peut-on l'assimiler en même temps à l'énonciateur ? Certes, Bouteflika est le locuteur physique de l'énoncé et on peut même, dans ce cas, identifier non pas un seul mais deux locuteurs : le premier doit être assimilé au sujet parlant de l'énoncé global et le second doit être assimilé au peuple qui prend la responsabilité de la profération de l'acte de langage à savoir l'acte de pardonner mais est-ce que l'énonciateur est légitimement responsable de cet acte ?

L'énonciateur légitime est, dans ce cas, l'ensemble des victimes de la tragédie algérienne s'exprimant à la place du peuple comme étant seul responsable de l'énoncé en question. Dans cet exemple, l'allocutaire ne peut être assimilé au destinataire. Le premier est certes l'allocutaire récepteur physique du message représenté ici par la foule ou l'auditoire assistant mais le second doit être représenté par le destinataire visé par cet énoncé en l'occurrence l'ensemble des repentis ou ex-terroristes.

Voici maintenant un exemple tiré intégralement de « *Introduction à la pragmatique* » de M. Bracops.

« *Dire à Julien, en regardant un vêtement à l'étalage d'un magasin : quelle robe affreuse ! Fait de Julien l'allocutaire et le destinataire du message (A=D). En revanche, si cet énoncé est adressé, à haute et intelligible voix, à Julien en présence de Catherine qui arbore sa nouvelle robe. Julien est certes l'allocutaire mais le destinataire du message est manifestement Catherine. Allocutaire et destinataire sont donc cette fois distincts $A \neq D$* »².

Si un professeur déclare à ses étudiants : *J'averti celui qui a oublié son devoir !*

¹Le quotidien d'*El-watan* du 2 à 3 septembre 2005, page 3

² Bracops M., « *Introduction à la pragmatique* », Bruxelles, De Boeck, ed.2006, p.181.

En sachant que c'est généralement Henri qui se montre coupable de ce genre d'acte (de négligence) sa menace prend évidemment ce dernier pour cible (pour destinataire), mais tous les étudiants lui servent d'allocutaires. Dans ce cas l'un des allocutaires. (Henri = A₁) est identifié au destinataire (A₁= D) tandis que tous les autres s'en démarquent.

11. Les connecteurs dans l'argumentation linguistique

Ducrot définit les connecteurs argumentatifs comme termes à contenu procédural¹ dont le rôle varie en fonction de leur environnement linguistique c'est à dire leur positionnement à l'intérieur d'une séquence discursive conversationnelle, dialogale ou monologale. Les connecteurs fournissent des instructions sur la manière d'interpréter les enchaînements discursifs. En d'autres termes, les connecteurs servent à mettre en rapport des actes de langage et, c'est justement pour cette raison qu'ils ont une valeur argumentative.

Nous métons encore une fois l'accent sur l'importance des connecteurs. Voici un exemple personnel imaginé pour le besoin de l'analyse. Après avoir consulté la patiente à domicile, le docteur prononce cette proposition avec des implications implicites.

Le médecin : Son état est très grave !

Le père réplique : Notre voiture est en panne.

L'énoncé proféré par le docteur sous-entend la nécessité sinon l'obligation d'amener la patiente aux urgences.

Nous pouvons paraphraser son énoncé comme suit : étant donné l'état grave et préoccupant de la femme, il est impératif de l'évacuer sur place aux services d'urgence.

¹ Ducrot explique qu'en réalité les mots se divisent en deux types d'entités :

- A- Les mots à contenu conceptuel : ils renvoient à des entités du monde ou aux événements et actions dans lesquelles ces entités sont impliquées. Ces mots sont généralement ou bien des substantifs ou des adjectifs et des adverbes.
- B- Les mots à contenu procédural : ils ne désignent pas des objets, des propriétés ou des actions du monde, mais livrent des instructions, des procédures sur la façon d'utiliser les phrases dans la communication. Il s'agit essentiellement des pronoms personnels (je, tu,...), de certains verbes comme les performatifs d'Austin et les conjonctions, adverbes (mais, car, donc..., parce que, puisque,... franchement, d'ailleurs, enfin, en effet).

Exemple : Si je dis à quelqu'un pour qui je dois livrer la marchandise : « La marchandise est prête mais paye avant » Le rôle de mais, ici, est d'indiquer à l'interlocuteur qu'il lui faut établir un rapport logique entre les deux parties de l'énoncé.

Le second énoncé montre bien que le processus interprétatif a bien réussi entre les deux interlocuteurs.

Nous pouvons réécrire l'énoncé du second interlocuteur comme suit : suite à votre propos, l'état de la patiente nécessite l'évacuation immédiate aux urgences. Vous croyez qu'il est possible de l'amener avec ma voiture, or vous vous trompez car ma voiture est en panne.

11.1. Etude de cas

Nous essayerons, à présent, d'étudier argumentativement quelques connecteurs pour révéler une fois de plus leur importance dans le processus interprétatif. Il est tout de même nécessaire de se rappeler qu'un connecteur argumentatif associe deux unités discursives comme "*Il fait beau mais je suis fatigué*" néanmoins, d'autres connecteurs comme la conjonction "*et*" peuvent associer même des éléments des propositions ou des pronoms comme "*lui et moi agissons toujours ensemble*".

Il y a des cas où les connecteurs semblent articuler des éléments de phrase, on constate, en réalité, qu'il s'agit d'ellipse, la proposition entière pouvant être aisément rétablie.

Exemple :

- *Elle a les cheveux un peu abîmés mais beaux*

On peut rétablir logiquement la deuxième unité discursive *mais elle est belle*.

- *Il est touchant car timide* On peut, de même, rétablir la proposition réduite à l'adjectif timide car *il est timide*.
- *on invite les étudiants donc les professeurs* on invite les étudiants donc on invite les professeurs.

Ces mots à faible référencialité n'acquièrent le plein sens qu'associés à des unités discursives pour travailler pragmatiquement la vision argumentative. Ces unités peuvent donc être modifiées ou changées complètement dans la logique qui leur est primitivement affectée.

Exemple :

Le mot fauché, par exemple, s'oriente logiquement vers *je n'achète pas...* pour le modifier on introduit "bien que" ; bien *que fauché, j'achèterai cette chemise.*

11.2. Car, parce que, puisque

"Car" s'emploie généralement pour justifier l'énoncé qui le précède et l'énonciateur prend en charge cette justification. Cette dernière ne vient que pour valider l'énonciation produite par l'acte de parole. On cite à titre d'exemple « *Le travail au niveau de la cour d'Alger n'est pas du tout repos car les 3400 avocats et nous, travaillons pour réaliser un seul objectif : rendre une justice de qualité* »¹,

11.2.1. La différence Car/ Puisque

Certes l'emploi des deux conjonctions implique une division de la phrase en deux actes d'énonciation distincts mais à la différence de "car" qui confie à l'énonciateur la responsabilité des deux énonciations complètement séparées de la conviction de l'interlocuteur, "puisque", en revanche, introduit un énoncé considéré non pas comme posé mais supposé. Autrement dit, "puisque" stipule le fait que **Q**, dans **P** puisque **Q**, est vrai ou comme supposé être vrai dans les deux univers de croyance² des deux interlocuteurs, c'est le locuteur qui engage son interlocuteur à admettre **Q** comme déjà vrai. Or, ce dernier peut bel et bien nier la vérité de **Q** et donc de **P**.

Dans le domaine de l'argumentation les deux conjonctions peuvent encore manifester des différences. Les deux unités discursives articulées par "car" attestent clairement une argumentativité indiscutable. En effet, sur le plan convictionnel, quand l'un des interlocuteurs méconnaît l'argument de son adversaire, le processus argumentatif peut ne pas aboutir.

Pour illustrer ce dernier point, on cite des exemples tirés d'*El-watan* du 5 septembre 2005, page 2, et qui ont légèrement modifiés pour être adaptés à notre étude : "*on ne peut pardonner aux terroristes car le sang coulé n'est toujours pas évacué de notre mémoire*". Ouyahia réplique dans *El-Watan* à l'encontre d'une des représentantes

¹ Le quotidien *Liberté* du dimanche 23 juillet 2006, p. 6.

² - L'univers de croyance est celui du monde que le locuteur admet comme le monde de ce qui est. Pour plus d'illustration, voir : Robert, M., *langage et croyance*, Bruxelles, Pierre Mardaga Editeur, ed. 1987.

des familles des victimes : "mais chaque terroriste descendu (repenti) est une vie épargnée".

De là, on constate la divergence d'idées donc de convictions et chacun des interlocuteurs tient à son argument pour justifier l'un des deux actes :

- Ou on pardonne aux terroristes ou plus correctement aux ex-terroristes et qui ne le sont plus (des repentis),
- Ou on ne pardonne pas en les exterminant jusqu'au dernier.

Dans cet exemple, "car" n'a qu'un simple rôle introductif d'une énonciation, chacun a donc le droit de réfuter. Dans ce cas, souvent la discussion ne peut être tranchée qu'en rajoutant d'autres arguments de la part de chacun, jusqu'au moment où l'un des protagonistes adhère la thèse présentée (il peut être convaincu mais il peut simplement concéder faute d'arguments)

En revanche, les deux unités discursives articulées par "puisque" reconduisent souvent une argumentation aboutie par le fait que les deux interlocuteurs admettent, comme reconnu, l'énonciation (ou l'argument) qui suit "puisque". A moins que l'argumentation ne soit fallacieuse¹.

« Le processus argumentatif de P puisque Q s'appuie de manière en quelque sorte offensive sur ce qui est déjà admis par celui que l'on entend convaincre, il vise à enfermer ce dernier pour lui imposer une conclusion P assuré par ce qu'il reconnaît déjà, à savoir Q. En ce sens, car et puisque définissent des mouvements opposés comme le montre le fait qu'on ait la possibilité de dire puisque Q, En utilisant puisque, on fait aller le destinataire de la vérité de Q à celle de P, tandis qu'avec P car Q le locuteur commence par dire P puis revient se justifier avec Q »².

¹ Il est aussi difficile de définir ce qu'est un argument fallacieux. C'est l'un des problèmes centraux dans l'étude de l'argumentation.

Voilà ce qui est dit dans *L'Argumentation aujourd'hui*. Textes réunis par Marianne Doury et Sophie Moirand : « On considère qu'un procédé argumentatif est valide s'il respecte les règles qui s'appliquent à une étape donnée de la discussion critique ; un argument est tenu pour fallacieux s'il viole une des ces règles et compromet la résolution de la dispute. Distinguer entre argumentation valide et argumentation fallacieuse revient ainsi à déterminer si une règle de la discussion a ou n'a pas été transgressée.

² Maingueneau D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, Paris, 2001, p 73.

Pour expliquer le fonctionnement de ce type de connecteur, voici une scène imaginaire pour l'illustration : l'une des familles des victimes qui sont ouvertement contre le processus de la paix, admettant que le Président va autoritairement faire passer son projet, répondent à l'optimisme du Président : "On sait que le projet de la réconciliation va passer puisque vous êtes le président".

Le mouvement argumentatif peut s'analyser de la sorte : d'après ce que disent encore les familles des victimes :

« Nous nous sommes retrouvés en toute logique en dehors du cadre de la paix et de la réconciliation et contre cette initiative, tant qu'il n'y a pas eu d'actions de rattrapage, pour notre mise à niveau avec les autres familles victimes du terrorisme qui ont vécu la même tragédie que nous et qui ont eu droit à une prise en charge réelle »¹.

Le "on" qui inaugure l'énoncé est problématique car la question est de savoir si ce pronom indéfini renvoie à "nous" de l'énoncé "Nous nous sommes retrouvés...réelle" ou à tout le peuple donc le locuteur, ici, ne s'identifie pas à l'énonciateur à savoir la femme révoltée, s'adressant au Président de la République en disant "puisque" vous êtes le Président. Dans ce cas aussi, l'énonciateur ne s'identifie pas au locuteur $E \neq L$ mais au destinataire $E = D$ pour dire que ce projet est catégoriquement imposé. Comme si la voix du Président disait : *c'est moi le Président de la République et je vais réussir mon projet.*

On introduit "puisque" pour ramener un argument qui s'appuie sur un savoir contraignant (vous êtes le président) pour enfermer ce dernier en lui imposant une certaine conclusion (dans ce cas elle est implicite) à savoir *Il faut que vous nous donniez nos droits.*

Ce mouvement argumentatif s'explique par la position forte du locuteur qui confère, par l'introduction de "puisque", un caractère de vérité reconnu à l'énoncé et qu'en même temps laisse perplexe l'allocutaire le mettant dans une situation délicate qui l'oblige sinon à une adhésion totale à la thèse débattue du moins à la non-contradiction.

¹ Le quotidien *El Watan* du 5 septembre 2005, page 2.

Tout cela peut être remarqué quand on assiste à la scène contraignante et tendue entre Belkhadem et les familles des victimes lors d'un meeting à Constantine. J'introduis "puisque" dans le propos des familles des victimes en disant :

Puisque rien n'est dévoilé sur les disparus, puisque vous nous avez occulté nos droits, nous refusons la réconciliation.

Voici la fin de l'article intitulé : *Prêche pour un oui massif à Constantine.*

« Le point d'orgue de la rencontre fut l'intervention remarquée et inattendue des familles des disparus, des femmes peu nombreuses, mais qui ont engagé un débat chaud et soutenu avec Belkhadem malgré les tentatives des organisateurs de les faire taire- Nous refusons une réconciliation sans les disparus et nous réclamons toute la vérité sur nos enfants »¹.

Apparemment gêné par cette tournure imprévue, le secrétaire général du FLN écourtera son intervention. Le meeting prendra fin sur un goût d'inachevé.

11.3. Alors

Nous essayerons à présent de décrire un mouvement argumentatif articulé avec "alors" dans un article paru dans la revue *Marianne*.

« Villepin a assuré la promotion des Chiraco- élyséens mais a exécuté le seul d'entre ceux-là qui soit aussi Villepiniste, le - M. Sondage- de l'Elysée Frédéric de Saint-Sernin ... Quand tant d'autre se lâchent, Saint-Sernin lui, se tait. De l'injustice qui lui est faite, il ne veut rien dire. Méritant quand on sait que l'ancien député de Dordogne ne peut pas récupérer sa circonscription donnée, perdue en cas de partielle. Alors ? L'homme a du ressort. Il rebondira. Mais le mauvais coup frappe son auteur ... qui sacrifie ses proches »².

Le locuteur ici, par un mouvement habile et malicieux tente de reconduire son allocutaire (dans ce cas tous les français mais en particulier les ouiouistes pour essayer de les ramener à son camp) à une certaine conclusion par un tour flexionnel. C'est-à-dire

¹ Arslan S., *Elwatan* de 2 et 3 septembre 2005 page 3.

²N.D. et A.B., *La Marianne* du 11 au 17 juin 2005, page 25.

qu'en même temps qu'une série de faits (considérés dans ce cas comme arguments) sont présentés comme relevant du réel ou de l'incontestable, un travail de renversement de responsabilité est effectué par un simple tour d'énonciation, en lui affectant la charge des propos, l'allocutaire qui, par une telle implication se voit obligé de tirer une conclusion et d'en assumer les responsabilités.

En disant "alors", le locuteur construit, à l'intention de celui à qui il s'adresse une représentation discursive de ce dont il est question ; représentation qu'il incombe à l'allocutaire de reconstruire, elle devient la sienne.

Le connecteur "alors" présente ici le tournant dans un processus argumentatif car celui-ci devait normalement finir par une conclusion compatible avec l'enchaînement argumentatif précédant tout de suite le connecteur. Or, c'est l'inverse qui s'est produit, c'est-à-dire, au lieu de la conclusion du type : *il ne faut jamais s'engager avec un gouvernement qui sacrifie ses proches et qui ne tient pas aux principes*, on est en face à un tour argumentatif plus complexe. C'est une sorte d'attaque avant-gardiste du locuteur, se plaçant dans une position de réception (il s'assimile donc à l'allocutaire => E = D) pour expirer le dernier argument auquel le locuteur va en faire l'ultime recours à savoir " l'homme a du ressort. Il rebondira".

En énonçant cet argument puis le réfutant par le même locuteur qui se distingue de l'énonciateur ; on l'invalide en privant l'adversaire de l'utiliser.

En voici l'exemple tiré du même article :

« ... l'ancien député de Dordogne ne peut pas récupérer sa circonscription donnée perdue en cas de partielle. L'homme a du ressort. Il rebondira. Mais le mauvais coup frappe son auteur : comment s'engager auprès d'un chef qui sacrifie ses proches ? »¹.

Comme on le constate, le locuteur s'accapare d'une sorte de suprématie discursive légitimant, de ce fait, les conclusions prononcées. Voici une rajoutée à celle citée auparavant.

¹ Ibid

« [...] *on ne s'engage pas au près d'un chef qui sacrifie ses proches ; les règles de la chevalerie sont les dernières qui tiennent le coup dans ce milieu. Abandonner les siens, c'est s'abandonner soi même* »¹.

11.4. Alors et Donc

Les deux connecteurs peuvent introduire des conclusions résultant d'un mécanisme argumentatif représenté par deux unités discursives. Les deux connecteurs poussent l'interlocuteur, dans le cas d'un échange sinon, au cas où les unités discursives se trouvent dans une seule réplique, le locuteur à prendre en charge une conclusion explicitement exprimée. Nous proposons les énoncés suivants à titre d'exemple :

X : Il a une petite blessure au niveau de la côte.

Y : Alors il pourra jouer.

Le locuteur, dans ce cas, responsable uniquement de l'assertion "*Il a une petite blessure au niveau de la côte*" qui, selon la théorie des actes de langage s'apprête à une opération inférencielle, pousse son interlocuteur à en déduire la conclusion attendue. Ce dernier ressent la responsabilité de l'engagement mais sans se prononcer définitivement et réplique en employant "alors".

"*Alors, il pourra jouer !*" Dans ce cas, "alors" exprime l'ambiguïté pour l'interlocuteur à tirer une conclusion au moment où une conclusion inverse est possible. "*Alors il ne pourra pas jouer !*".

L'interlocuteur n'arrive pas à trancher pour l'une des deux conclusions, il laisse pour compte l'affirmation finale à la charge du locuteur.

a) Oui heureusement, il va jouer.

b) Non dommage, son médecin l'a dispensé.

L'échange n'est pas fermé et c'est dans ce sens qu'alors ouvre la voix vers une intervention de la part du **X** qui prend l'énoncé de **Y** comme interrogation indirecte et donc à un acte de langage.

¹ La Marianne, Op.cit., p. 25.

Essayons à présent de substituer "alors" par "donc".

X : Il a une petite blessure au niveau de la côte.

Y : donc, il ne pourra pas jouer.

La question est tranchée, et l'interlocuteur pourrait même être son médecin consulté. C'est pourquoi celui qui dit "donc" tranche étant très sûr de sa conclusion comme dans le cas du syllogisme suivant :

Tous les hommes sont mortels.

Socrate est un homme.

Socrate est mortel.

→ Donc, Socrate est mortel.

Le connecteur "donc" est employé beaucoup plus dans la démonstration que dans l'argumentation. Dans l'exemple de la presse française étudié ci-dessus :

« Villepin a assuré la promotion des Chiraquo-élysiens mais a exécuté le seul d'entre ceux -là qui soit aussi Villepiniste, le « M. Sondage de l'Elysée, Frédéric de saint-sermain... quand tant d'autres se lâchent, Saint-sermain, lui, se tait. Le député de Dordogne ne peut pas récupérer sa circonscription, donnée perdue en cas de partielle. . Alors ?... »¹

"Alors", ici, arrive seul pour laisser l'interrogation ouverte à toutes les suppositions et, dire qu'il ne faut pas s'empresse dans les conclusions car l'homme a du ressort et il rebondira.

Dans ce cas "donc" est exclu. Cette conjonction, même dans les échanges conversationnels, ne peut arriver seule sans être suivie d'une conclusion quelconque.

Voici un exemple personnel imaginé dans une situation effective.

¹ La Marianne, Op.cit., p. 25.

Le docteur rassurant une mère sur son enfant grièvement blessé dans un accident de la route.

Le docteur : *Ça va, il respire.*

La mère : *Alors, docteur, dites moi qu'il vivra !*

La mère se soucie de l'état de son enfant, conclut mais avec hésitation qu'il pourrait vivre. Elle demande implicitement si elle peut affirmer une telle conclusion. Cette conclusion qui s'annule si le docteur avait enchaîné ses propos en disant :

Mais ses chances de vie sont faibles.

→ *Ça va il respire, mais ses chances de vie sont faibles.*

La mère, à l'inverse de la conclusion précédente va réagir de la sorte :

Alors il va mourir !

Dans ce cas, l'emploi de "donc" est également exclu.

Donc, en revanche, introduit selon la nature des choses, une conclusion supposée admise pour tous les protagonistes du discours. Si on dit par exemple : *-Il fait vraiment beau*, la réponse logique sera *-Donc on pourra sortir se promener.*

Dans tous les cas la conclusion est valide et « donc » l'introduit légitimement enchaînant, il faut le dire, sur l'énonciation. C'est la prise en compte de l'environnement linguistique seul qui est décisive à moins que l'échange premier arrive comme suit :

Il fait vraiment beau mais on a du travail à faire.

Dans ce cas le processus conclusif se renverse complètement.

X : *Il fait vraiment beau mais on a du travail à faire.*

Y : *donc on ne pourra pas sortir se promener.*

Voici un exemple tiré d'*El-watan* où l'emploi de "donc" me semble difficile et qu'alors aurait été plus juste.

« Nous ignorons cependant le sort de ces personnes car leurs familles n'ont pas déposé de plaintes par crainte des représailles. Aucun des disparus dont nous avons les fichiers n'a été retrouvé ni dans les prisons ni au maquis, ni ailleurs. Donc, nous supposons qu'ils ont été tués et de ce fait l'Etat est responsable »¹

Le locuteur affirme et enchaîne sur des arguments qui conduisent forcément, selon lui à une telle conclusion et l'énoncé, origine de la conclusion, à savoir « ...plusieurs ont été enlevés au même moment », contraint, selon la sémantique instructionnelle² à en tirer la conclusion : « ...ils ont été tués. »

12. Les problèmes de "parce que" et le processus instructionnel

Nous essayerons à présent d'expliquer comment le connecteur "parce que" s'octroie-t-il une grande importance dans la conception de l'énoncé et la structuration même du discours.

Pour mettre en avant le mouvement argumentatif introduit par « parce que », en voici un exemple tiré de la pièce *Les justes* de Camus, quatrième acte page (98, 99, 100, 101, 102).

Kallayev, en posant la question : « *Qu'as-tu fais ?* Oblige son interlocuteur à répondre. C'est donc pour obtenir de lui une information. C'est l'une des modalités travaillées par Austin exprimant l'un des trois comportements humains.

Il s'agit d'un acte illocutoire³ introduit par "que", morphème d'interrogation. Foka réplique "*J'ai tué*", deux interventions, l'une construite sous forme d'une question directe

¹ A.N., *El watan* du jeudi 22 septembre 2005, page 3.

² La pragmatique intégrée est une sémantique insurrectionnelle pour la raison suivante ; les connecteurs ou encore les morphèmes qui partagent cette caractéristique n'ont pas une signification conceptuelle mais une signification insurrectionnelle. Qu'entendre par signification insurrectionnelle, Voici la définition explicite qu'en donne Ducrot : « La signification contient...des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur.

³ L'idée d'illocutoire (ou d'illocutionnaire) préside dans presque tous les travaux de Searle c'est quand un énoncé prononcé par un sujet parlant par des règles spécifiques adressées dans des circonstances particulières à des auditeurs les obligeant à répondre tout en prenant en compte l'énonciation et les conditions requises qui sont réalisées. Dire par exemple « Prend ta parapluie ! » lance dans l'horizon, outre le contenu propositionnel, l'intention du locuteur à faire une chose à autrui pour peu qu'il soit sincère. Reste à savoir s'il s'agit d'avertissement (Attention ! Il pleut dehors !) ou de prévention (Il vaut mieux prendre la parapluie ! On ne sait jamais), ou d'un simple ordre (A un enfant qui refuse de prendre sa parapluie). Dans les trois cas, l'énoncé se dote intrinsèquement d'une force obligeant l'interlocuteur à agir.

explicitée par "que" et d'un point d'interrogation ; l'autre d'une réponse directe très informative. Que perdit l'analyse du discours à la suite de ce fragment de conversation ?

Avant de reprendre l'analyse et pour expliquer cette dernière remarque à propos du rôle de "que", nous citons ce que Dominique Maingueneau avait explicité dans « *Pragmatique pour le discours littéraire* » :

« *P parce que Q est la seule des trois connexions qui constitue une véritable subordination syntaxique, qui suppose un acte d'énonciation unique. Parce que sert à expliquer un fait P déjà connu du destinataire en établissant un lien de causalité ; c'est ce lien qui est posé par le locuteur et c'est sur lui que porte éventuellement l'interrogation* »¹

Dans la conversation entre Foka et Kallayev, plusieurs analyses sont possibles. Nous sélectionnons celle qui conviendra le plus au processus argumentatif, à savoir trouver la justification (argument pour une assertion proférée en tête de la conversation) introduite suite à un acte de langage à savoir la question explicite :

Comment ? Tu avais faim ?

Avec un jeu de reformulation, on aboutira en fait à cette question sous-entendant une autre implicitement exprimée : pourquoi as-tu commis l'acte de meurtre ? Est-ce la faim qui t'a poussé à agir de la sorte ?

La réponse normative devrait comporter une justification introduite par "parce que". Foka, en répliquant, or l'énoncé non, *j'avais soif*, fait reculer le processus argumentatif au point de départ à savoir la question initiale. Kallayev n'abandonne pas son droit à satisfaire son interrogation par une réponse directe, il ouvre de nouveau le discours à d'autres hypothèses car la tentative ratée d'orienter la discussion vers la justification longtemps attendue assimile Kallyev au destinataire. Pour opérer un mouvement énonciatif où l'énonciateur se distingue du locuteur en s'identifiant au destinataire. Il prend à son compte l'argument à la thèse posée initialement.

¹ D. Maingueneau, Op.cit., p. 70.

Kallayev réplique : [...] *on boit parce qu'on est humilié*. Il utilise le *On* pour justifier à la fois sa faute, celle de Foka mais aussi celle de tous ceux qui vivaient le même sort. Finalement Foka aurait pu former dans une même intervention, *J'ai tué parce qu'on est humilié*, les deux unités discursives à savoir l'acte d'assertion *j'ai tué* et l'acte de justification *parce qu'on est humilié*.

Nous revenons, à présent, à l'exemple emprunté à Reboul et Moechler :

Frédérique Hébrart : [...] Je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 Février.

Le journaliste : et votre père c'était qui ?

Frédérique Hébrart : ah mon père André Chomson.

Le journaliste : a- André Chomson.

b- parce que tous les spectateurs ne savent pas.

c- donc c'était un écrivain.

Frédérique Hébrart : très engagé.

Le journaliste : a- très engagé à gauche.

b- on dit un intellectuel de gauche...

Le journaliste entreprend un acte illocutoire avec la question « et votre père c'était qui ? ». En posant une telle question, le journaliste s'en veut implicitement à la manière dont l'interviewer a ouvert la discussion (parler de son père sans prononcer son nom.) Mais en même temps, il ne prend pas à son compte la question : « *et votre père c'était qui ?* » et dans ce cas le locuteur s'assimile au public (le vrai destinataire), alors $L \neq E$ c'est comme si le public en demandant à Frédérique Hébrart le nom de son père accomplissant l'acte illocutoire à savoir la question. Tout de suite, le journaliste entre dans un jeu de mots où il revient à sa position de locuteur énonciateur « parce que tous ... » $L = E$.

Reboul et Moechler commentent en disant :

« Il est clair que la première hypothèse qui vient à l'esprit, à savoir celle où R : le journaliste ne sait pas qui est le père de Frédérique Hébrart, n'est pas pertinente dans le contexte : Le journaliste connaît ses invités. La pertinence de l'énoncé ne tient donc pas au fait que l'information lui est destinée, mais à celui que l'information est destinée au téléspectateur. La surprise qu'éprouve Frédérique Hébrart à la question du journaliste constitue une raison suffisante pour rendre mutuellement manifeste : R = tous les téléspectateurs ne savent pas que Frédérique Hébrart est la fille d'André Chomson. Ce que permet de faire le connecteur parce que, c'est l'explicitation R. »¹

En observant l'échange :

- et votre père c'était qui ?
- Ah mon père André Chomson.
- André Chomson.

L'échange suffit à lui-même et la réponse de Frédérique Hébrart répétée par le journaliste clos l'échange. De ce fait l'énoncé qui suit, c'est-à-dire la justification, ne fait par partie de l'échange. Mais comme l'énoncé est introduit par le connecteur "parce que", il doit être connecté à un constituant précédent : ici deux interprétations sont possibles. a- Parce que introduit un acte de justification de la question " et votre père c'était qui ?". b- L'enchaînement produit à l'aide de "parce que" se fait sur l'ensemble du matériel discursif disponible préalablement à savoir les deux premiers échanges.

12.1. Quelques emplois problématiques de parce que

Soient les exemples suivants : "Jaques est tombé à mobylette parce qu'il a le bras dans le plâtre". Si en demande d'interpréter cet énoncé selon l'analyse discursive, l'intuition nous oriente tout de suite vers le fait que "Jaques a le bras dans le plâtre" est présenté comme la cause de sa chute. Cette lecture est certes possible mais non pas la seule. Il existe tant

¹ Anne R., Jaques M., *Pragmatique du discours*, Armand Colin, Paris, ed.1998, p. 95.

d'autres qui ne sont pas, au plan de l'interprétation, moins valides que la première. La première lecture se schématise comme suit : **P** parce que **Q** et **Q** cause **P**

Nous proposerons une lecture seulement pour affirmer la différence où **P** cause **Q**. Le locuteur présente dans un premier temps la cause et dans un second temps l'effet. C'est parce qu'il a le bras dans le plâtre que Jaques est tombé à mobylette.

Voici un autre exemple où les deux lectures : **Q** cause **P** et **P** cause **Q** sont possible :

- Jaques ne travaille pas parce que tout le monde le néglige.
- Tout le monde le néglige parce qu'il ne travaille pas.

L'interprétation se montre problématique quand on se pose la question : Est-ce que c'est à cause du fait qu'il ne trouve pas du travail qu'il est négligé par tout le monde ou est-ce à cause du fait que tout le monde le néglige qu'il ne trouve pas du travail ?

Or le problème de l'interprétation de l'énoncé initial reste posé, et c'est ici que surgit l'importance de l'analyse discursive où l'énoncé qui n'est qu'une occurrence particulière d'une phrase¹ ne s'interprète que dans l'environnement général discursif et textuel pour repérer les éléments sémantiques participant à l'aboutissement du sens.

Généralement, si un locuteur **L** énonce une question **Q** (implicite ou explicite), alors il existe une raison **R** pour **Q**. On peut schématiser ce processus comme suit :

(**L** a énoncé **Q** → Donc il existe **R** pour **Q**²)

L'interprétation, donc, ne peut se faire que par rapport à un déjà dit (**Q**) qui précède nécessairement la justification. Mais dans ce cas **Q** est ambiguë, ce qui oblige celui qui interprète l'énoncé à chercher, dans la situation du discours, l'information qui le concerne. Dans cet exemple : «Il a mille fois refusé de travailler" ou dans l'énoncé " Il manque beaucoup de justesse".

¹ Ducrot explique « J'entendrai par phrase, une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours ; ce que produit un locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase ».

²Reboul A., Jacques M., Op.cit., p. 95.

Or, il existe des cas où la langue refuse certains emplois et n'accepte qu'une seule version. Reboul et Moechler admettent cette thèse et la défendent. Nous citerons leur exemple et, en revanche, nous en prendrons distance. Nous citerons juste quelques exemples à l'encontre de leur thèse. « Max poussa Jean, parce qu'il tomba. »

Ils expliquent dans *Pragmatique du discours* qu'ici la virgule entre les deux propositions est indispensable. L'usage de "parce que", en tant qu'opérateur, est ici impossible comme on peut le voir dans « Max poussa Jean parce qu'il tomba ». Aucune interprétation consistante.

Or, il faut se poser la question à savoir sur quelle base Reboul et Moechler ont-ils donné une telle analyse ? Peut être sur le plan logico-sémantique qui fait que l'acte de pousser cause logiquement, dans ce cas, l'acte de tomber mais ici, on s'est basé sur une loi très contraignante et restrictive qui fait que celui qui tombe ne peut en aucun cas commettre l'acte de pousser. Or il est bien fréquent, dans un match de foot par exemple, que celui qui tombe soit celui qui pousse.

Imaginons la situation suivante : un attaquant fait semblant d'avoir perdu le contrôle et tombe pour pousser le gardien à l'intérieur du filet. Cette situation se produit souvent et donc l'énoncé :

Zidane poussa le gardien parce qu'il tomba. Où le pronom « il » renvoie à Zidane et non pas au gardien.

Nous finissons par dire qu'il est très difficile d'imaginer une interprétation et une telle forme d'argument en dehors de la reconstruction de tout un contexte énonciatif.

Conclusion

On reconnaît qu'avec l'avènement de la pragmatique intégrée traitant, en grande partie, de l'argumentation linguistique, les connecteurs pragmatiques ne cessent de s'octroyer de l'importance tant dans l'analyse textuelle que discursive.

En même temps, on ne peut nier les progrès déjà signalés dès le XVIII^e siècle. N. Beauzée rangeait les conjonctions dans la catégorie de ce qu'il appelle :

« Les mots discursifs, H. Blair les définit en tant que connecteurs qui sont généralement utilisés pour connecter des phrases ou des membres de phrase [...] c'est le bon ou mauvais emploi de ces particules de connexion qui confère au discours un air fermé et structuré ou au contraire, incohérent et relâché, c'est cela qui le fait progresser d'un mouvement sans heurts et régulier, ou d'un pas podagre et boiteux »¹

L'argumentation linguistique vient donner l'élan aux connecteurs dépassant la simple question d'incohérence, ainsi que d'autres mots comme peu, qui n'est habituellement qu'un adverbe indiquant une petite quantité, sont reconnus comme éléments décisifs dans l'orientation argumentative et dans l'interprétation du discours.

La notion de connecteurs s'élargit donc en regroupant des termes appartenant à diverses catégories grammaticales : conjonctions de coordination, conjonctions et locutions conjonctives de subordination et adverbes.

Un mot à faible référencialité comme "peu" ou "trop" s'octroie, avec la théorie de l'argumentation dans la langue, une place importante.

Ducrot et al ont réussi, dans une certaine mesure, à faire surgir cette importance tant par des situations empiriques qu'imaginées et puis à ouvrir l'horizon du processus interprétatif sur de nouvelles perspectives.

¹ Maingueneau D., *Dictionnaire d'analyse du Discours*, seuil, Paris, 2002, p 126.

Deuxième chapitre

Les connecteurs adversatifs

dans l'argumentation

linguistique

1 - Introduction

Dans ce chapitre, nous essayerons d'aborder la question des connecteurs adversatifs tout en analysant l'apport qu'ils entretiennent avec l'argumentation linguistique.

Mais, il ne serait pas séant de traiter, d'emblée, de la question argumentative sans passer par l'adversation et le rapport de concession /opposition. Pour ce faire, nous entreprendrons une étude syntaxique et sémantique de l'emploi des connecteurs en dévoilant leur rôle dans l'articulation des unités textuelles et discursives sur la base de leur enchaînement logique. Nous étudierons donc, la subordination avec les conjonctions et locutions conjonctives en illustrant avec des exemples la concessive pure, alternative, négative et hypothétique, puis, d'une façon plus brève, nous essayerons d'élucider la différence entre concession et opposition.

Or, il ne faut pas s'attendre, au niveau syntaxique et logico-sémantique, à l'exhaustivité de l'exposé vu la nature et le principe même de notre recherche. Il ne s'agira donc pas de montrer la variété de moyens dont disposent la langue pour exprimer la relation concessive, encore moins d'apporter un corpus diversifié d'exemples ni même d'apporter une quelconque nouveauté en la matière. Cette étude que nous qualifions du premier degré n'a, en fait, qu'un seul but : c'est, qu'avant de passer à une étude de second degré, à savoir le niveau interprétatif d'opposition, arriver à rapprocher aux esprits les mécanismes syntaxiques et logico-sémantiques opérant dans la formation même des propositions subordonnées concessives. Ce sont ces mécanismes qui seront les outils de l'analyse interprétative.

Dès lors, il serait bel et bien légitime de s'attaquer à la question principale dans la recherche à savoir l'argumentation dans la langue, faisant surgir, par des moyens interprétatifs le rôle important et décisif des connecteurs adversatifs dans la constitution même du sens dans le discours argumentatif.

Une question doit être posée : est ce vrai de dire que l'étendu de l'opposition dans la langue puisse se couvrir uniquement avec les conjonctions et locutions conjonctives ? Et bien, non. Nous étudierons par conséquent quelques exemples de mots qui ne se montrent pas ou difficilement conçus pour l'argumentation. Nous citerons des mots comme "néanmoins" et "et bien" appartenant respectivement aux catégories d'adverbes et

d'interjections. Chemin faisant, nous expliciterons, par des exemples tirés majoritairement de notre corpus, le point de vue du pragmaticien linguiste Oswald Ducrot sur l'opposition dans le discours argumentatif.

Le chapitre s'achèvera sur une proposition née d'un élargissement du processus interprétatif et d'un travail personnel sur quelques mots à priori et apparemment peu argumentatifs, les soumettant aux emplois adversatifs pour nous en servir à des fins argumentatives.

Il est enfin, important de signaler que ce travail n'est nullement exhaustif, néanmoins il ouvrira certainement d'autres pistes aux chercheuses et chercheurs pour l'enrichir ou même le réorienter sur de nouvelles perspectives.

2. La subordonnée concessive

La concession est, en fait, un rapport d'adversation qui s'établit entre unités discursives et qui peut se rapporter au contenu des énoncés comme aux énonciations associés. Voici un exemple tiré du quotidien El-Watan.

« En termes de quantité, l'importation des viandes congelées durant le premier semestre de l'année en cours a atteint pour le bovin 33 000 t, pour l'ovin 12/31 t, tandis que la viande fraîche réfrigérée n'a pas dépassé les 263 t, pour le bovin et, 191 t seulement pour l'ovin »¹

La concession, dans cet exemple, s'établit entre les contenus d'énoncés précédant et suivant le connecteur adversatif. L'énoncé, dans cet article, compte apporter des informations où l'énonciation n'a presque pas d'importance, par exemple le locuteur et l'allocataire sont indéfinis.

Exemple : *« bien que les droits de l'homme soient violés, les Etats-Unis maintiennent toujours leur politique envers le Maroc »²*. Le rapport de sens qui unit la principale à la subordonnée concessive se décrit comme l'expression de la cause inefficace. C'est-à-dire comme une cause qui n'a pas produit le résultat attendu.

¹ L.M., *Elwatan* du 22 septembre 2005, page 4.

² Le quotidien *Liberté* du 05 Août 2006, page 09.

Exemple : « *Malgré les relations sécuritaires et politiques privilégiées avec le Maroc et la Tunisie, les Américain, s'en étaient remis à la France, ancienne puissance coloniale, pour jouer un rôle prépondérant au Maghreb* »¹

On perçoit bien que l'énoncé "*les relations sécuritaires et politiques privilégiées au Maroc et en Tunisie*", est considéré comme une cause qui n'aboutit pas à la conséquence attendue à savoir *les deux pays vont attirer encore les américains, s'engageant dans la région, surtout qu'elle en offre un grand intérêt géostratégique*.

Cette définition, en élargissant l'apport de l'analyse, peut poser le transfert de la notion de concession à celle de l'hypothèse. Toute concession cache, donc, une relation hypothétique sous-jacente.

« *L'idée sera que, dans tout énoncé concessif, on perçoit, sous-jacente, inscrite dans une image d'univers, une relation hypothétique dont l'antécédent est vrai et dont le conséquent est faux.* »²

La concession ainsi que l'hypothèse se fondent sur un rapport d'implication. Mais la différence réside dans le fait que dans la première l'implication est affirmée alors que dans la seconde, elle est niée.

Si nous disons par exemple *Si tu quittes le lieu, je serai content* (quitte le lieu, je serai content). Ici, on pose comme hypothèse le fait de quitter le lieu. Je ne serai pas content tant que tu ne quittes pas le lieu. Donc le fait de quitter le lieu tombe dans l'hypothétique. Exemple : « *Si le peuple dira oui. Je serais au rendez-vous* »³. Dans cet exemple, nous essayerons d'expliquer la différence d'implication logique et interprétative entre concession et hypothèse.

En énonçant *Si le peuple dit oui* Bouteflika promoteur et initiateur même du projet de réconciliation, prône et incite le peuple à voter oui au référendum. Mais quand il poursuit : (je serai au rendez – vous) l'apport hypothétique diminue faisant augmenter la menace, car en disant : *Si le peuple dit oui je serai au rendez – vous* laisse

¹Ibid., p.9.

²R. Martin, Op.cit., p 81.

Pour savoir encore plus sur l'hypothétique et les univers de croyance, on renvoie le lecteur à Robert Martin, dans *Langage et croyance*, où la relation concession / hypothèse est très bien illustrée.

³ Le quotidien « *El Moudjahid* », du 3 septembre 2005, p. 4.

automatiquement valide l'hypothèse contraire : *si le peuple dit non, je ne serai pas au rendez-vous.*

La menace, sous-entendue, peut s'exprimer comme suit : *Si vous dites oui, je serai au rendez-vous et je mettrai toutes mes forces pour ériger le pays à la place méritée sinon (si vous votez non et donc vous me désavouez) je ne défendrai plus le pays, et je ne ferai plus bouger les intérêts du peuple.* Dans ce cas le fait de dire "oui" peut balancer dans l'hypothétique et l'idée s'oriente beaucoup plus vers la crainte du "non" ; ce qui reflète le manque d'assurance de la part du locuteur envers l'interlocuteur. Or, on ne peut voter pour quelqu'un qui n'est pas sûr de lui-même.

Alors, il aurait pu être meilleur et plus rationnel et persuasif si le point de vue du Président était exprimé à travers la concession. Bouteflika aurait pu dire : *même si le peuple dit non je resterai le Président et je défendrai les intérêts de tous les Algériens.*

Dans ce cas le concessif vient au service de l'hypothétique surtout quand le locuteur est certain et rassuré de l'avis de son interlocuteur. Par la concession, il ne fait que rapporter plus d'alliance et de confiance. Pour expliquer encore le processus d'implication, considérons l'exemple suivant : « *Quoi que cet orateur soit malhabile, il est toujours écouté* »¹. Par la concession le rapport d'implication, même hypothétique, à savoir *s'il est malhabile, il n'est pas écouté* est nié. Ce que déclare l'exemple au moyen de la concession, c'est précisément que cette implication attendue est fautive ici, *il est malhabile et pourtant il est écouté.*

Étudions ensemble l'exemple tiré du site officiel du front des Forces Socialistes. Hocine Ait Ahmed dit : « *Malgré² le fait qu'il se glorifie d'avoir mis fin à la violence, Bouteflika tient absolument à ne pas lever l'état d'urgence ...* »

Essayons maintenant, pour le besoin de l'analyse, d'enlever la négation dans les deux énoncés pour obtenir. *Malgré la violence, il a enlevé l'état d'urgence.* La lecture de cette forme simple de concession laisse entendre que la violence empêchait l'enlèvement de l'état d'urgence et donc on pourrait penser ceci : *"Si la violence persiste alors l'état*

¹ Denis D. Sancier-Château A., Grammaire du français, Paris, L.G.F., ed. 1994, page 127.

² Attention à l'emploi de malgré et la forme souvent utilisée à savoir malgré que : malgré, dans sa forme attachée est incorrecte et il faut l'écrire avec une séparation ; c'est un tour désuet, convenons-en, mais qui s'analyse bien et s'entend avec plaisir. Les grammairiens préfèrent employer bien que ou malgré

d'urgence ne va pas être levé". Mais cette relation n'est pas vérifiée, et cela s'affirme par les faits : la violence n'a pas empêché l'enlèvement de l'état d'urgence néanmoins elle reste sous-jacente, mais pour le locuteur elle était au moins envisageable.

Le problème que nous posons, ici, est que dans nombre de cas, surtout conversationnels le processus de la concession peut s'imaginer autrement. Sachant que l'objectif premier de la communication est bel et bien l'établissement, entre individus, d'un consensus aboutissant à une sorte d'harmonie qui naît, à priori des conflits.

Le locuteur, en énonçant : *malgré la violence, Bouteflika a levé l'état d'urgence* croit à une idée (son point de vue) à savoir la violence continue à menacer la paix dans le pays alors il faut maintenir l'état d'urgence. Mais, ce locuteur même peut recevoir une réponse inattendue comme par exemple *mais cela n'empêche pas l'enlèvement de l'état d'urgence*. Nous proposons une telle analyse pour dire qu'il est vraiment nécessaire dans une approche pragmatique et conversationnelle, de distinguer entre les univers des attentes.

X – Tu as pu venir malgré la neige !

Y – Mais la neige ne m'a jamais empêché de sortir.

Ici l'interlocuteur désavoue le locuteur et se distingue par un univers d'attente qui va à l'encontre de celui du locuteur.

Voici la présentation de la concessive prise à *Langage et croyances* de Robert Martin qui affirme que le commentaire métalinguistique de la relation concessive évoque fréquemment :

Un fait qui	{	devrait	{	en empêcher un autre s'opposer à un autre avoir une conséquence différente. entraîner l'effet contraire
		aurait du		
		pourrait		
		aurait pu		
		semblait devoir		

L'idée de Robert Martin est que si nous admettons que toute concession peut, tout naturellement générer la relation : Si P ~ Q (~ Q désigne la conséquence qui n'a pas eu lieu). Mais cette généralisation, dit Robert Martin, qui est justifiée dans un grand nombre d'exemples comme dans : « Il est sorti bien qu'il pleuve »¹ serait abusivement étendue à tous les cas de concession, car si l'exemple cité suggère qu'on a tendance à ne pas sortir par temps de pluie l'exemple qui suit ne s'apprête pas à une telle opération.

Voici l'exemple : « Il est parti malgré le retour de Sophie »².

Il serait absurde de tirer l'idée généralisante qu'on ne part pas quand quelqu'un revient. En fait la généralisation est affaire de connaissance du monde.

3. Typologie des relations concessives

Une typologie est établie entre les concessives sur des considérations syntaxiques pour distinguer entre les conjonctions et locutions conjonctives et interprétatives en se basant sur le procès et le rapport qu'entretiennent entre elles, les unités discursives.

3.1. La concessive pure

Elle porte sur l'ensemble du procès. Elle est introduite par les connecteurs quoi que, bien que, encore que.

Remarque

Bien que est l'expression type de la relation dite de la concession, en voici un exemple : « *Bien qu'il se soit gardé de faire trop ouvertement compagne, Fabius a capitalisé sur son nom tout le bénéfice, du non* »³.

¹ R. Martin, Op.cit., P. 84

² Ibid., p.84.

³ N.D. et A.B., *La Marianne* du 11 au 17 juin 2005, p.25.

« *Le texte du projet de la charte pour la paix et la réconciliation nationale proposée au référendum le 29 septembre demeure la grande inconnue de cette rentrée sociale à Constantine bien qu'il fasse¹ l'objet d'un tapage médiatique désordonné* »².

Comme on le constate, dans les deux exemples, il y a une co-référence des sujets des deux verbes principal et subordonné malgré le subjonctif ; ce qui témoigne de l'indépendance des deux structures propositionnelles

3.2. La concessive alternative appelée aussi extensionnelle³

L'outil "que ... que" permet d'introduire la concessive alternative

Considérons l'énoncé suivant : *Qu'il vente ou qu'il pleuve, je sortirai.*

A la différence de "bien que", qui introduit un fait vrai et qui n'admet pas le doute (si je dis *bien qu'il pleuve, je suis sorti la voir* ; il pleuvait réellement, et je suis sorti effectivement), l'outil "que ... que" introduit des faits qui tendent vers l'hypothétique plus que vers la certitude. Dans l'exemple précédent il *n'a pas encore plu*, et il n'y a pas encore du vent. Cette analyse n'exclut pas l'expression de la certitude quand l'acte d'énonciation décrit le moment même où il pleut et vente. Mais la tendance vers l'inaccompli reste plus fréquente.

¹ Notons que le subjonctif et l'indicatif posent une problématique dans l'emploi concessif. Voici ce que dit Jaque Cellard dans « *La vie du langage* » « Nous sentons plus ou moins le subjonctif comme le mode du doute, du souhait, de l'alternative, d'une réalité qui tend seulement à s'ébaucher dans l'esprit du locuteur, et à laquelle nous opposerions la réalité présente, objective dont le mode serait l'indicatif. Or, dans le cas qui nous occupe, les deux faits, affirmés dans le même temps par le même sujet parlant, sont également avérés certains : *Bien qu'il soit malade, il a assuré ses cours. Bien qu'il pleuve, elle se promène sans chapeau.* Il pleut effectivement ; X est effectivement malade. L'opposition des modes paraît pouvoir s'expliquer ainsi Les réalités sont normalement, habituellement, contradictoires, incompatibles ; en pensant *la maladie*, *la pluie*, je nie implicitement que X puisse assurer ses cours, ou que Mlle Y puisse sortir tête nue par temps de pluie. Or les cours et la promenade ont lieu, je le sais je l'affirme, mais je ne peux le dire qu'en affaiblissant la réalité première qui s'y opposait ; d'où le subjonctif ».

² Arslan S., *El-Watan* du 22 septembre 2005, p. 2.

³ la concessive extensionnelle peut exprimer un ensemble d'objets avec *quoi qu'il emporte...*, un ensemble d'actions avec *quoi qu'il fasse...*, ou même de circonstances diverses avec *de quelque manière qu'il s'y prenne*. Rober Martin, dans *Langage et croyances*, explique que la différence entre le type simple et le type complexe de la concession est le fait que ce dernier tient au parcours d'une classe de variables actanciennes ou circonstancielles, par exemple (I₁, I₂, I₃ ... I_i ... I_n) comportant tous les lirus possibles : Où qu'il aille, il se trouve des amis. Quelle que soit la valeur I, si p, q est vrai et la relation si p, non-q tombe, donc, dans le monde contrefactuel.

3.3. Concessives négatives

"Sans que" permet d'introduire ce type de rapport :

Si nous disons par exemple : "Sans qu'il soit bon orateur, il est toujours écouté", "sans" remplace la négation "ne pas", mais avec une nuance au niveau de l'interprétation. Or si je dis "Bien qu'il ne soit pas bon orateur, il est toujours écouté," nous laissons implicitement entendre que la maîtrise de l'art oratoire pour une fin persuasive est une condition nécessaire et suffisante pour qu'on soit écouté (ne serait ce que dans l'univers du locuteur).

Alors qu'avec "sans que" le locuteur laisse implicitement entendre que la condition d'être un bon orateur n'est ni nécessaire ni suffisante pour qu'on soit écouté.

C'est vrai que pour l'art de persuasion (L'oratio ou l'art de parler) un rhétoricien ne conçoit pas l'idée que sans qu'on soit bon orateur, on ne peut être écouté. En revanche pour un logicien qui s'appuie dans son argumentation sur la preuve et la démonstration voit tout à fait normal que sans qu'il soit bon orateur, il est toujours écouté.

3.4. Concessive hypothétique

Pour expliciter le rapport entre concession et hypothèse, on dispose des connecteurs comme "même si", "quand même" ...

Pour illustrer ce point, voici cette phrase parue dans le quotidien *El-Moudjahid du 3 septembre 2005*.

« *Même s'il y a des parties extérieures qui veulent s'immiscer dans nos affaires internes, cela ne nous inquiète pas* »¹. La spécificité de même si est dans le fait que le mot même a le pouvoir de laisser entendre que le fait décrit par l'énoncé est dans la classe dont il relève, celui qui était le moins probable. En disant *même Pierre est venu* fait comprendre que d'autres sont venus et que la venue de Pierre était la moins probable. Alors dire *même s'il y a des parties extérieures qui veulent s'immiscer dans nos affaires internes, cela ne nous inquiète pas*, fait automatiquement entendre que d'autres parties se sont immiscées dans leurs affaires mais, légitimement ont le bien droit de le faire.

¹ *El-Moudjahid* du 2 et 3 septembre 2005, p. 4.

3.5. Concessive restrictive avec "encore que"

"Encore que" se distingue de bien que en ce qu'il s'emploie surtout post posé au verbe principal avec la valeur adversative d'une modulation rétroactive.

Exemple : « *J'aime mieux cette solution encore qu'elle ne soit pas non plus sans inconvénients* »¹.

Notons tout d'abord qu'"encore que" s'apprête facilement à l'emploi indicatif et à une énonciation assertive indépendante. On peut dire *donc j'aime mieux cette solution, encore que, c'est vrai, elle n'est pas non plus sans inconvénients*.

La spécificité de "encore que" se résume dans le fait qu'une proposition introduite par ce connecteur est une mise en doute de ce qui a été précédemment asserté.

Dans l'énoncé *Il viendra encore qu'il ne m'ait rien dit* ; la restriction porte des réserves sur l'énonciation de la principale. On observe qu'une telle concessive ne peut pas précéder la principale. L'indépendance des deux propositions se fait marquer et se traduit dans la ponctuation par une virgule.

Les deux propositions ont ainsi l'air de deux assertions successives dont la seconde met en cause le bien fondé de la première. "Il viendra" est vrai et affirmé apparemment par l'emploi de l'indicatif mais remise en cause par la deuxième proposition encore qu'il ne m'ait rien dit.

3.6. L'adversation peut s'exprimer par d'autres mots

Il est vraiment difficile, vu les contraintes du travail, de faire l'inventaire des connecteurs adversatifs, cela ne constitue pas l'objectif de notre recherche. En effet, il existe beaucoup d'autres connecteurs adversatifs qui peuvent très bien faire l'objet d'une étude approfondie. Citons en quelques uns :

¹ Le Goffic P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, ed.1993, p.417.

3.6.1. Néanmoins

Exemple : « *Ahmed Ouyahia, tout en se montrant confiant quant à l'issue de la consultation, à tenu, néanmoins, à se mettre en garde contre les éventuels comportements d'abstention* »¹.

Dans cet exemple, l'adversation peut s'exprimer entre le fait d'être confiant et la mise en garde. Dire qu'Ouyahia se montre confiant quant à l'issue de la consultation laisse automatiquement entendre qu'on est sûr du résultat et nul besoin de se mettre en garde ; c'est la conclusion attendue. Appelons la R. Néanmoins, arrive pour passer d'une orientation vers R à une orientation vers non-R ; il faut quand même se mettre en garde contre les éventuels comportements.

3.6.2. Or

Exemple : « *Aujourd'hui, après le désastre référendaire, l'heure est tout aussi grave encore. Or Chirac, avec Villepin, en est revenu à ses réflexes de repli.* »²

"Or", ici articule deux unités sémantiques que nous considérons comme arguments à des conclusions opposées. En effet, dire qu'après une telle désastre référendaire, la situation est grave et très urgente, donne à la conclusion suivante R : le pouvoir doit faire reculer en faveur de la volonté du peuple. La deuxième unité significative est un argument pour une conclusion inverse et qui peut se résumer en ceci non-R : le pouvoir ne fait aucun recul et ne répond nullement au mal-être populaire.

3.6.3. Alors que

Exemple : « *Chirac est nul dit July. Sans doute, mais lui a convaincu 75% des siens, qui venaient pourtant du souverainisme, de voter oui, alors que 53% des lecteurs de July ont voté non. Quel est le plus nul ?* »³

L'énoncé "Chirac est nul" à pour source d'énonciation July, ceci est bien révélé par le discours rapporté. Sans doute porte l'adhésion du journaliste à la thèse portée à son assentiment. Or, enchaînant sans doute d'un "mais" oriente l'énonciation vers un autre

¹ *El-Moudjahid* du 2 septembre 2005, p. 8.

² N.D. et A.B., *Marianne* du 11 à 17 juin 2005 p.23.

³ *Ibid.*, p. 21.

sens. Ce type d'argumentation vient souvent quand on n'a pas d'arguments invalidant la thèse présentée, c'est un argument fallacieux. L'interlocuteur veut, en quelque sorte, dire qu'il voit autrement le processus argumentatif car Chirac n'est pas aussi nul que d'autres. Ce n'est qu'à ce niveau que vient "alors que" pour opérer une comparaison pour apprécier Chirac et déprécier en même temps July disant qu'il est le plus nul : le *premier a convaincu 75% les siens de voter oui, alors que le deuxième n'a pu convaincre que 53% de ses lecteurs. Quel est le plus nul ?*

L'énoncé s'achève sur cette question qui est, en fait, une sorte de contre-attaque pour marquer, à son tour un point contre son adversaire. Tout le mouvement argumentatif peut se résumer en ceci : "Chirac est nul, certes mais, entre lui et July, quel est le plus nul ?"

3.6.4. Pourtant

« *Le rétrécissement est aussi générationnel. Villepin ne compte guère de nouveaux visages. Pourtant, la jeune génération de parlementaires UMP ne demande qu'à s'enrôler* »¹.

Il est clair que les deux arguments concernés sont respectivement "*Villepin ne compte guère de nouveaux visages*" et, "*la jeune génération de parlementaires ne demande qu'à s'enrôler*" alors que l'énoncé introductif a le rôle de mettre ce mouvement argumentatif dans un contexte situationnel. Ce mouvement argumentatif peut s'interpréter de la sorte : Villepin compte du camp des anciens, attachés aux vieux principes. Cela peut avoir pour conclusion R : la génération des jeunes va se faire son propre camp. Il ne faut pas le croire car non-R, c'est-à-dire, au lieu de penser sérieusement à s'abstenir et à s'organiser pour se faire leur propre parti, surtout, après la déception de la grande majorité du peuple face à l'autoritarisme chiraquien

3.6.5. Eh bien

Exemple : « *On aurait pu croire que le fiasco du 29 mai alerterait la bien-pensance politico-médiatique sur les dégâts de son unanimisme terrorisant. Eh bien, non !* »²

¹Marianne, Op. Cit., p. 25.

²Marianne du 11 au 17 juin 2005 page 20.

4- Les connecteurs adversatifs dans l'argumentation linguistique

Nous essayerons après avoir fait la connaissance des connecteurs adversatifs, de les étudier argumentativement en faisant surgir leur importance dans le nouage d'un tissu discursif formant un mouvement argumentatif allant des prémisses (jugées, selon le locuteur, valides et non réfutables) à des conclusions pensées comme devant être admises.

«Un discours argumentatif [...] se place toujours par rapport à un contre discours effectif ou virtuel. L'argumentation est à ce titre indissociable de la polémique. Défendre une thèse ou une conclusion revient toujours à la défendre contre d'autres thèses ou conclusions, de même qu'entrer dans une polémique n'implique pas seulement un désaccord [...], mais surtout la possession de contre argument »¹.

Nous essayerons donc d'entreprendre une analyse basée fondamentalement sur l'apport entretenu entre deux énoncés reliés par un connecteur adversatif et nous passerons, ensuite, du niveau justificatif où la prise en compte de l'interlocuteur est faible (La stratégie argumentative est dominée par les connaissances rapportées) à un niveau dialogique où l'argumentation est négociée entre un locuteur soutenant une thèse et un interlocuteur contre- argumentateur réfutant cette thèse et soutenant ou non un point de vue constituant l'antipode de la thèse initiale .

« Il n'existe pas de famille algérienne qui n'ait pas été touchée par le terrorisme. Nous ne sommes pas là pour rien [...] mais il faut rappeler à l'esprit des gens que beaucoup de familles algériennes ont été éprouvées et endeuillées [...]. Nous ne pourrons pas régler tous les problèmes mais il faut dès maintenant prendre en charge une partie des problèmes des victimes du terrorisme »².

Comme on le constate et presque dans la majorité de ses interventions le Président Bouteflika inaugure son discours par un énoncé provoquant certes mais polémique qui peut, dans les pires restrictions, admettre plus qu'une orientation augmentative.

Il n'existe pas de famille algérienne qui n'ait pas été endeuillée par le terrorisme.

¹ Moeschler J., *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier-Crédif , ed.,1985 P.,47.

² *El Moudjahid* du 3 septembre, 2005 p.4.

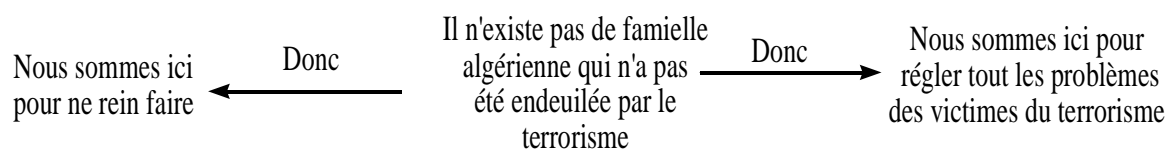
C'est vrai que Bouteflika est le producteur physique de l'énoncé mais ne peut s'assimiler à la seule instance étatique à savoir le Président de la République. Il peut par contre s'assimiler à la voix de la rue algérienne, à tout Algérien ayant vécu au pays pendant la décennie noire. Dans ce cas le locuteur est donc différent de l'énonciateur $L \neq E$.

L'énoncé, étant prononcé au début d'un discours laisse les univers d'attentes ouverts à toutes les suppositions : supposer que le président, en disant ceci, va certainement indemniser, sans exception, chaque Algérien touché, ou encore supposer que le Président veut simplement faire taire tout le monde en affirmant que nous sommes tous égaux et, nous sommes tous touchés par la tragédie donc personne n'a le droit de demander l'indemnisation. Toute l'Algérie est endeuillée.

Or, le mouvement énonciatif change d'un univers d'attente à un autre. Dans le premier le destinataire de l'énonciation est l'ensemble des Algériens touchés par la tragédie. En revanche, dans le deuxième, le destinataire de l'énonciation peut renvoyer aux associations représentant seulement les quelques familles comme étant les seules victimes de la tragédie nationale. En tout état de cause l'allocutaire physique du discours du Président ne peut s'assimiler au seul destinataire de l'énonciation.

Il n'existe pas de famille algérienne qui n'ait pas été endeuillée par le terrorisme, une donnée de base pour justifier l'acte même de l'énonciation. C'est une assertion qui, bien qu'apparemment justificative, peut, sur le plan de l'analyse, être doublement interprétable.

Voilà à quoi on peut aboutir schématiquement :



«*Nous ne sommes pas là pour rien ou pour oublier ce qui a été fait.* »¹

¹*El-Moudjahid*, Op.cit., , P.4.

«La négation [...] conserve les présupposés de l'énoncée nié. Admettant, en effet que la présupposition soit elle-même, à la suite de Berrendonner¹, un fait de polyphonie»².

La négation «Nous ne ...fait » comporte deux actes d'énonciation. Le premier par un énonciateur non réductible qui affirme que «Le président est venu pour ne rien faire pour nous». Cette fois $L \neq E$. Le deuxième comporte l'acte explicite de refus, et cette fois $L=E$ mais $E_1 \neq E_2$.

Donc la négation peut se concevoir comme réplique à la première affirmation assertée par E_1 . Elle est considérée aussi comme une justification en même temps qu'une rectification ; rectification parce qu'il (l'énoncé) vient immédiatement après l'énoncé précédent et laisse entendre que bien que le problème s'étende à tous les Algériens, on ramènera des solutions. C'est une justification car le fait d'être là avec vous pour négocier les problèmes annule la conclusion (On ne peut rien faire) de la thèse (il n'existe pas une famille algérienne qui n'ait pas été endeuillée par le terrorisme).

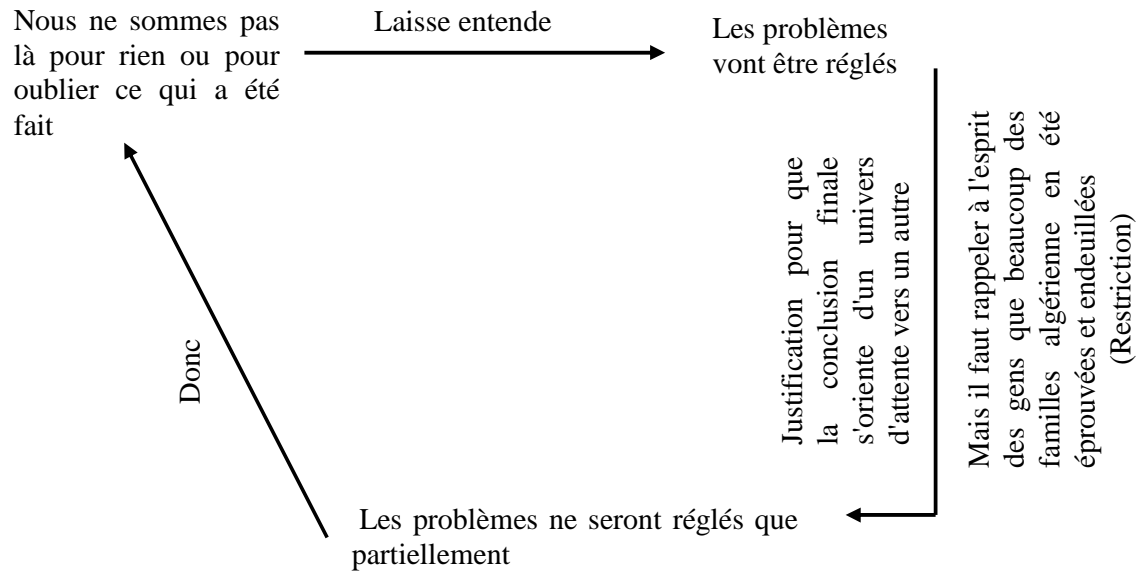
...mais il faut rappeler à l'esprit des gens que beaucoup de familles algériennes ont été éprouvées et endeuillées.

Il ne s'agit pas ici, comme il est convenu d'admettre le connecteur mais comme introductif d'une réfutation de la thèse précédente, mais seulement d'une restriction au niveau de l'univers d'attente.

Schématiquement, je peux figurer le mouvement comme suit.

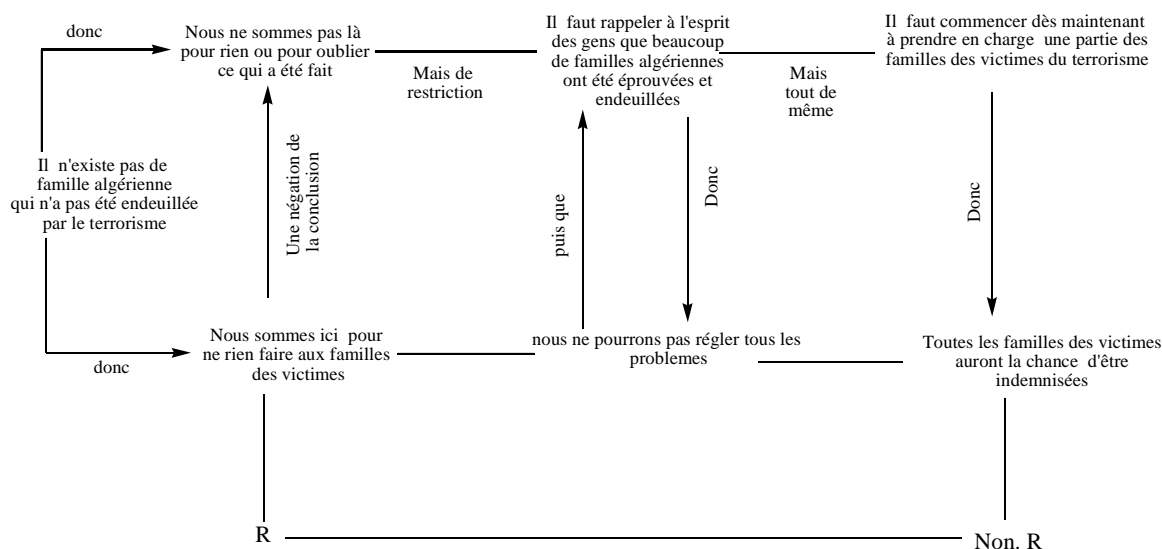
¹ Pour plus de connaissance sur la polyphonie, voir *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, ed.1981.

²O. Ducrot, Op.cit., p. 51. Ducrot s'est trouvé influencé par Berrendonner. Dans certains cas, l'orientation argumentative de la phrase peut être éclairée par la prise en compte des couples locuteur/allocutaire et énonciateur/destinataire. Ducrot dit que «l'idée centrale est que l'on doit, dans cette description de l'énonciation qui constitue le sens de l'énoncé, distinguer l'auteur des paroles (locuteur) et les agents des actes illocutionnaires (énonciateurs), et (allocutaire) et ceux qui sont les patients des actes destinataires ».



Toute l'argumentation repose sur la négation explicitée qui vient inaugurer le discours et sur une dissociation, implicite au niveau des esprits, des univers d'attentes, laissant le processus conclusif ouvert à toutes les suppositions. En revanche, l'enchaînement porte, au moyen d'un mais argumentatif, sur la restriction. On se voit finalement conduit vers une conclusion définitive qui sera réaffirmée par un "a-t-il insisté" pour clore le mouvement argumentatif. Ce dernier n'est en fait qu'une phase de l'argumentation globale qui, à travers une progression discursive appuyée sur l'enchaînement argumentatif, arrive au point optimal du discours à savoir la conclusion finale.

Le schéma ci-dessous est une récapitulation des deux schémas précédents.



Le schéma est emprunté, en grande partie au schéma argumentatif de Jean Michel Adam qui voit que la schématisation montre une fois de plus l'importance de l'enchaînement¹ argumentatif dans le discours de plusieurs raisonnements et justifications amenant à une certaine conclusion étayée par la justification et le raisonnement.

4.1. "Eh bien", un connecteur adversatif

Dans ce qui suit, nous essayerons de mener, en nous appuyant sur l'analyse de l'interjection inspirée, en grande partie, des travaux d'Oswald Ducrot, une étude de "eh bien !" dans un discours argumentatif. Ducrot affirme que l'interjection, longtemps négligée par les pragmaticiens et linguistes, se dote d'une argumentativité certaine, chose qui ne peut être révélée que par une analyse approfondie. Voici ce que dit Ducrot :

« Dans la perspective d'une théorie des actes de langage, l'interprétation ne peut plus être considérée comme un phénomène marginal ou insignifiant. Elle acquiert un statut central : c'est le lieu privilégié où se marque les interactions des individus. Cette interaction de l'énonciateur et du destinataire dans l'énoncé se manifeste de plusieurs

¹ Dans l'enchaînement discursif, on ne parle que d'énoncés. Dans *L'argumentation aujourd'hui*, Jean Michel Adam affirme que « dans un énoncé, le contenu du jugement est pris en charge par un sujet énonciateur. Il en résulte, d'une part, que ce qui importe c'est autant la valeur épistémique de l'énoncé que sa valeur de vérité et d'autre part, que l'ordre dans le quel les énonciations sont produites n'est pas indifférent ».

façons. Par l'emploi de certaines interjections lui fournissent tout un assortiment de personnages : étonné (Tiens !), heureux (Chic ! Tant mieux !), scandalisé (Oh !), soulagé (Ouf !, Enfin !, Ah !). L'énonciateur peut également se présenter comme agissant sur autrui en le faisant entrer dans son jeu, en le forçant en quelque sorte à tirer une conclusion qu'il a lui-même déterminé à l'avance ; c'est le rôle que remplissent les morphèmes interjectifs à valeur argumentative comme là !, Tiens !, tiens !, Heureusement !, Malheureusement !, Eh bien! »¹.

Considérons quelques exemples pour illustrer les différents comportements humains :

Etonné Ça fait longtemps que x n'a pas vu son neveu émigré en France !

X : Tiens, tu a bien grandi !

Heureux X : Tant mieux ! Le bus n'a pas encore fait le départ.

Scandalisé X : Oh ! C'est vraiment incroyable.

Soulagé X : Ouf ! Bon débarras.

Pour avoir une description générale de "Eh bien" dans un mouvement argumentatif, nous prenons l'appareillage théorique de la réflexion ducronienne sur les interjections.

En fait, dire "eh bien" pose qu'un locuteur, dans sa réaction à une situation, manifeste (situation qui peut être ou non verbalement explicitée), agit en disant "Eh bien Q !" Q est une suite inattendue de la situation S, ce qui montre le caractère spontané de la réaction. En effet le locuteur de "eh bien" ne peut en aucun cas être le responsable de Q' qui représente la réaction attendue et qui prend pour énonciateur le destinataire. En disant : S → Q entend suggérer au destinataire une conclusion C.

C'est en ce sens que "eh bien" est argumentatif.

¹ Op.cit., *Les mots du discours*, p.161.

Considérons l'exemple suivant : *C'est vrai que les juifs s'octroient l'arsenal jamais vu et frappent sur tous les côtés illégitimement, illégalement et même criminellement. Comme d'habitude les Etats-Unis ne font que seconder leurs désirs, sinon comment ce fameux ogre prétend-t-il voir son rêve se réaliser ? Eh bien, il ne fait que se battre les flancs.*

Tout l'énoncé précédant "eh bien" est en tout état de cause, figuratif mais révélateur d'une sorte de pensée marquée par une surévaluation de l'ennemi israélien. C'est la situation que nombre de pays arabes et musulmans éprouvent. J'appellerai cette situation S comme la suite explicite de l'énoncé.

S = C'est vrai que les Juifs s'octroient l'arsenal jamais vu et frappent sur tous les côtés illégitimement, illégalement et même criminellement. Comme d'habitude les Etats-Unis ne font que seconder leurs désirs sinon comment ce fameux ogre prétend-t-il voir son rêve se réaliser ?

Q : Eh bien, il ne fait que se battre les flancs.

Il est clair, d'après la divergence des deux univers d'attente précédant et suivant "eh bien", que l'énonciateur de S est différent de celui de Q et donc $E_1 \neq E_2$. Dans la situation S, E_1 ne s'assimile pas au locuteur (producteur physique de l'énoncé) mais à tous ceux qui croient au pontife de l'Israélien donc $L \neq E_1$, E_2 peut s'assimiler au locuteur de l'énoncé et, $E_2 = L$.

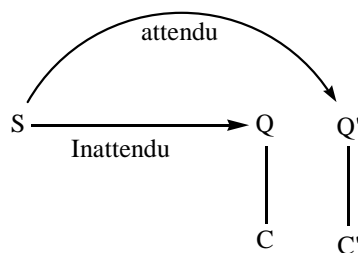
Cette différence est né du contrepoint d'une énonciation et d'une réaction contre les attentes d'un destinataire qui juge plus pertinent une autre énonciation.

Remarque : "C'est vrai" explique le caractère polyphonique.

Q' peut être imaginé de la sorte : les Israéliens détruisent tout sur leurs chemins pour s'accaparer des terres et des richesses.

C = La conclusion de Q doit être : l'ennemi israélien ne pourra jamais nous coloniser.

C' = La conclusion de Q' : nous allons, Tôt au tard, être colonisé par l'ennemi Israélien.



"Eh bien", comme les autres connecteurs argumentatif, mobilise non seulement une analyse en termes strictement linguistique mais une réflexion sur la technique discursive en ses différentes voix. "eh bien" marque l'adversation par un point de vue qui va à l'encontre d'un autre point de vue antérieur. Il arrive que les deux points de vue aient le même locuteur producteur physique mais non pas le même énonciateur.

4-2- On aurait pu croire Q' Eh bien, non !

Pour analyser le cas de "Eh bien, non !" nous essayerons de travailler un exemple tiré de *la Marianne* : « *On aurait pu croire que le Fiasco du 29 mai alerterait la bien pensance politico-médiatique sur les dégâts de son unanimisme terrorisant. Eh bien. Non !* »¹

Cet exemple se distingue du schéma canonique de Ducrot bien que les éléments formels et sémantiques dans l'analyse argumentative restent inchangés. En effet pour Ducrot Q est souvent explicite et renvoie à la fois à l'énoncé qui suit "eh bien", à l'énonciation de cet énoncé et le fait qu'il (Q) relate.

La situation S qui peut être explicite ou non devait, selon Ducrot, avoir Q pour conséquence inattendue mais dans ce cas, peut-on admettre une généralisation du schéma ducronien à tous les emplois argumentatifs de "eh bien ?"

L'exemple qui suit montrera que le calcul ducronien ne peut être valide à tous les exemples.

Avant d'entrer dans le processus interprétatif complexe nous décrirons l'environnement du contexte énonciatif dans lequel est produit l'énoncé en question.

Dans le référendum français du 29 Mai 2005 sur la constitution européenne, les nonistes (les partisans du non) sont qualifiés de traîtres à cause de la conviction diffuse et qui dit

¹ N.D. et A.B., *Marianne* du 11 au 17 juin 2005, p. 20.

qu' « *on doit dire sans relâche aux Français que ce texte sur la constitution européenne est un rempart contre les grands mamouths financiers, militaires et politiques, qui dominent le monde ; que c'est une victoire de la gauche européenne acquise au dépend de la conception anglo-saxonne de l'Europe* »¹

C'était presque évident que le oui (à la constitution) emporte l'opinion publique soutenue incontestablement par tout le système chiraquien et qu'une éventuelle victoire (inattendue) du non affectera profondément la mosaïque au sein du pouvoir et causera un profond remaniement au sein du Parti Chirac. Car la digue que provoquera le non détournera le cours du flux politique et le résultat que l'on en fait est la naissance de deux partis socialistes : celui qui existe officiellement et celui qui n'a aucune existence reconnue.

Observons : *On aurait pu croire que le Fiasco du 29 mai alerterait la bien-pensance politico-médiatique sur les dégâts de l'unanimisme terrorisant.*

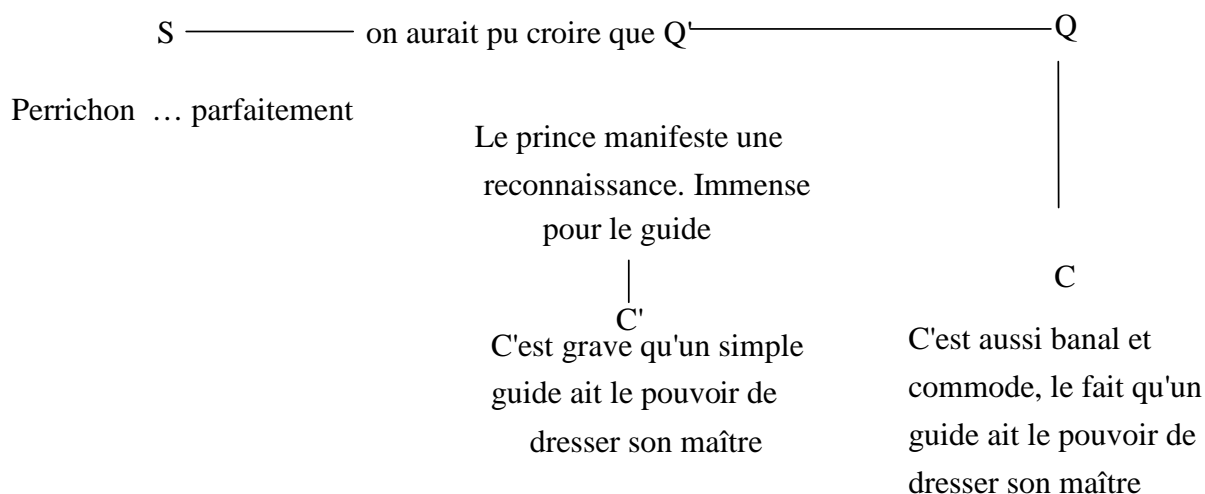
Dans ce cas, on ne peut considérer cet énoncé comme la situation S, il est introduit par "On aurait pu croire" ; ce qui prouve que ce qui vient après est légitimement attendu donc le disqualifiant argumentativement en tant que S et, de ce fait la question qui reste posée est la suivante : Comment envisager la structure de ce mouvement argumentatif ?

On peut désigner par S toute la situation énonciative précédent – on aurait pu croire – c'est-à-dire toute une situation politico-médiatique relatant les faits. Notons que le "oui" est renforcé et soutenu par les contingents politiques (soutien étatique et officiel mais non partisan ou populaire)

Essayons de figurer en quelques points la situation S : «...Une triste défaite référendaire ... c'est à la fois non au projet constitutionnel et non à la guerre de l'Irak ... ces partis déconnectés des citoyens. ... Chirac sentait toute les dépêches de malheur...»

Les conséquences attendues de ces faits sont étalées dans de nombreux points du texte, on les voit se résumer en ceci : on aurait pu croire que *le Fiasco du 29 mai alerterait la bien-pensance politico-médiatique sur les dégâts de son unanimisme*

¹ Vallières T., *Marianne* du 23 au 29 avril 2005, p.7.



5 – D'autres mots peuvent servir de connecteurs adversatifs

Un adverbe comme "heureusement" ou un nom comme "dommage", ne serait-ce que dans un registre familier, peuvent s'employer en tant que connecteurs adversatifs.

L'adverbe "heureusement" ou "malheureusement", peut chacun, orienter la direction de l'univers d'attente de Q à Q' où Q est ce qui est attendu et Q' est ce qui est inattendu.

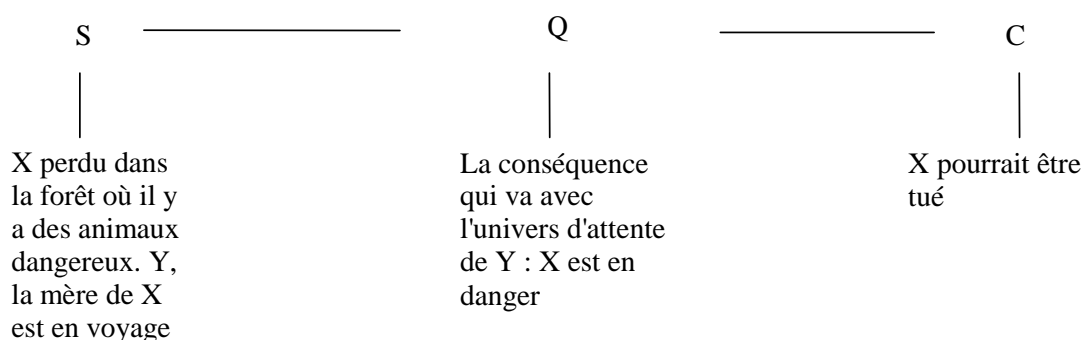
Dans un dialogue où les prémisses donnent aux résultats fâcheux et dans une situation où l'interlocuteur croit, à partir des faits préalables, à une nouvelle qui va dans le sens opposé de son univers d'attente, "heureusement" vient jouer le rôle d'un modificateur de cet univers d'attente.

Imaginons la scène suivante :

Une information vient à Mme Y (la mère de X qui est en voyage depuis quelques jours) disant que X est perdu dans la forêt toute une journée est quelle doit couper sa mission et revenir sur place.

L'incident est grave compte-tenu l'atrocité de la forêt pleine d'animaux sauvages et dangereux. L'hypothèse qui va le plus avec l'univers d'attente de Y se résume dans le fait que X est en danger (X est attaqué par un animal dangereux par exemple le lion).

C'est la conséquence (appelons-la Q) attendue dans une telle situation S. C'est cette même conséquence Q qui donne automatiquement à la conclusion C qui peut se résumer en ceci : X pourrait être tué. Cette première orientation dans le mouvement argumentatif général peut être schématisée de la sorte.



Il faut dire ici que Q est souvent non-exprimé par le dit mais manifestée dans les faits. C peut être explicité comme peut ne pas l'être.

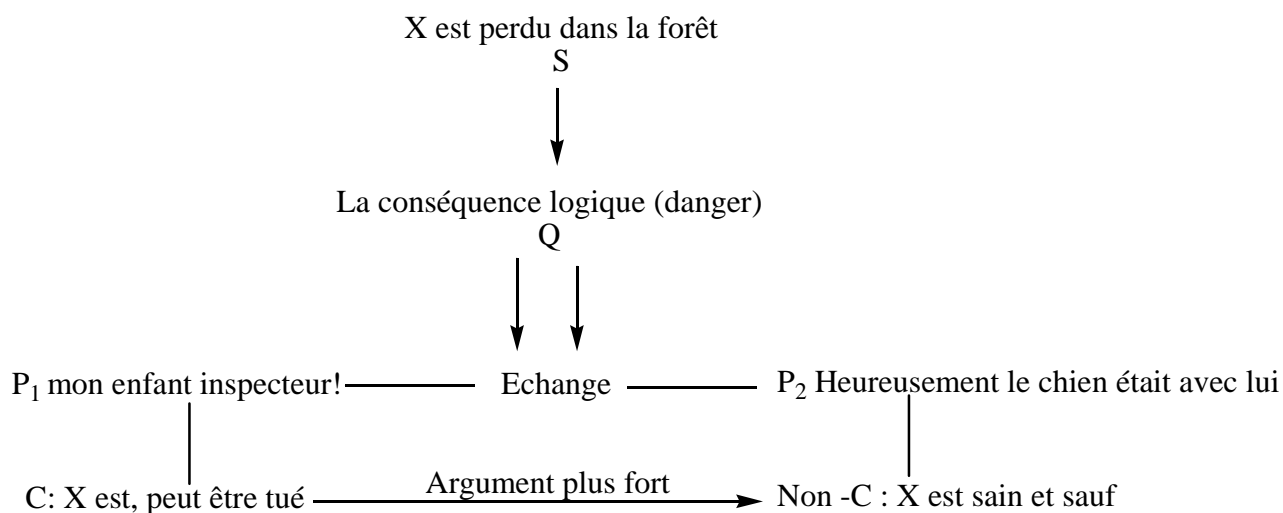
Voici, a présent l'échange établi entre Y et Z (Z étant une tiers personne qui est sur place)

Y : P₁ = *Mon enfant inspecteur !?* (En pleurant)

Z : P₂ = *Heureusement, le chien était avec lui.*

Une deuxième orientation dans le mouvement argumentatif peut être schématisée de la sorte.

La situation S relève du non-dit donc du dire : X est perdu dans la forêt.



Y dit P₁ avec la crainte (et avec la certitude cachée) de recevoir une très mauvaise nouvelle à savoir l'enfant est tué. L'énoncé peut être interprété de la sorte : je sais que mon enfant est perdu dans la forêt, il est peut être attaqué par un animal dangereux, et je crois qu'il est mort, c'est ce que vous allez me dire !

Z dit P₂ avec l'intention de modifier l'orientation argumentative de Y vers une nouvelle conclusion à savoir l'enfant est sain et sauf. L'énoncé peut être interprété comme suit : c'est vrai que la situation fait conduire à une fin dramatique, cela vous fait croire que X est en danger de mort, il est peut être tué. Il ne faut pas le croire car, par bonheur, le chien était avec lui et, il est épargné de tout incident fâcheux.

D'autres mots comme désolé ou dommage peuvent bel et bien être des modificateurs de l'orientation argumentative. En effet, un énoncé comme *le directeur est là* sans discuter sa neutralité manque de précision argumentatif. L'énoncé *Le directeur est là* peut s'entendre comme il faut entrer car le directeur est déjà là ou qu'il est possible de le voir ou tout simplement qu'il faut agir d'une certaine manière ou accomplir certaines tâches. Mais en introduisant "désolé" l'orientation se précise davantage et l'énoncé "désolé ! le directeur est là" s'oriente vers une conclusion négative à savoir ne pas pouvoir rendre un service comme par exemple :

- je ne peux pas venir avec vous ;
- je ne peux pas vous laisser entrer.

Considérons la situation suivante :

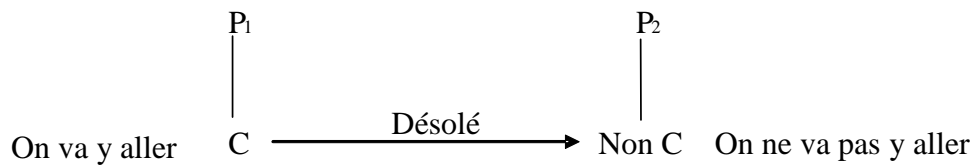
Comme prévu X contacte Y, un ami dans son bureau, pour aller au cinéma.

X : P₁ Salut Y, *il est déjà 18 heures.*

Y : P₂ *désolé, le directeur est là.*

En énonçant P₁, X entend dire à Y que nous nous sommes mis déjà d'accord sur le fait de partir tous les deux au cinéma et il est déjà temps. Donc P₁ s'oriente vers la conclusion : *il faut y aller.*

En énonçant P₂, Y entend dire à X que c'est vrai, je t'ai promis de t'accompagner et le fait de ne pas y aller ne revient pas à ma volonté donc ce n'est pas pour te décevoir mais la présence inattendue du directeur dans un moment pareil m'empêche de venir. Le schéma argumentatif peut se concevoir de la sorte



Conclusion

L'expression de l'adversativité ne peut en aucun cas se limiter à un nombre très restreint de conjonctions ou de locutions conjonctives. Or un adjectif comme "*désolé*" ou un adverbe comme "*heureusement*" peuvent très bien être des éléments d'adversation.

L'acte d'adversation est l'acte dialogal par excellence car il comporte, avec l'idée admise et acceptée, une autre idée non-admise et réfutée, celle-là n'appartient pas à l'univers de croyance du locuteur mais plutôt à celui de l'interlocuteur. Les deux univers peuvent fusionner pour être en apparence produits par un même locuteur mais sur le plan énonciatif, l'énonciateur de la première idée ne peut être celui de la deuxième.

Quand on dit : l'ours qui a dévoré Jean a attaqué Dop ; eh bien ! Dop a tué l'ours. Une deuxième instance énonciative est entrée en jeu et $E_1 \neq E_2$ même si le locuteur physique est le même. Le fait de dire "Eh bien ! Dop a tué l'ours" donne existence à un autre énonciateur manifesté par l'univers d'attente opposé à la réponse proférée. Donc dire que Dop a tué l'ours c'est dire implicitement qu'un autre admet que l'ours a tué Dop. Nous avons vu aussi que l'élément d'adversation vient pour valider une thèse qui n'était pas admise comme telle par l'interlocuteur ou pour réaliser un acte qui était jusqu'alors difficilement ou non réalisable dans l'univers de croyance de ce dernier.

Il est incorrect donc de dire :

X : *il fait mauvais.*

*Y : *Eh bien, ne sortons pas quand même.*

Il est bien clair que le fait de dire *il fait mauvais* entend dire qu'il est impossible ou du moins pas souhaitable de sortir dans un tel climat et la suite attendue d'un tel énoncé est *alors ne sortons pas ou restons à la maison.*

Le fait d'introduire "eh bien" lance dans l'univers d'attente une conclusion opposée à celle attendue par l'interlocuteur.

Le troisième chapitre

*Apports et occurrences de la
conjonction "mais" dans le
discours journalistique*

1. Introduction

Nous essayerons, dans ce chapitre, d'étudier la valeur d'adversation de la conjonction "mais" moyennant pour cela un processus interprétatif qui se fonde principalement sur des éléments purement linguistiques, c'est-à-dire sur l'énoncé et l'énonciation. Il serait nécessaire aussi, dans bon nombre de cas, de faire appel à des éléments extra linguistiques, sans quoi, nous ne pourrions pas attribuer à "mais" une valeur unique d'adversation.

Nous étudierons les occurrences de "mais" comme par exemple P mais Q, mais Q, P mais... et nous montrerons que la diversité des "mais" n'est qu'apparente et se réduit, en fait, à la diversité des conditions d'emploi sans affecter, par conséquent, la valeur adversative, qui répond toujours à la même valeur sémantique.

Avant de passer à la sémantique de l'adversation dans les emplois de "mais", nous aimerions bien montrer quelles difficultés rencontrent les dictionnaires qui voient le rapport qu'échafaude la conjonction "mais", non pas en tant que mouvement argumentatif à deux orientations interprétatives distinctes mais comme l'opposition entre deux thèmes ou deux contenus.

Dans le dictionnaire Le Robert "mais" introduit une idée contraire à celle qui a été exprimée exemple : la terre tourne mais le soleil est fixe. Ce contrast est quasiment lexical et superficiel, les deux idées sont contraires et non opposées, ce qui précède "mais" est presque l'inverse de ce qui le suit.

Il ne s'agit pas, dans ce cas, de l'adversation-argumentation. L'idée assertée dans *la terre tourne* ne s'oppose pas à l'idée assertée dans "*mais le soleil est fixe*".

Un autre problème se pose au niveau de l'interprétation où l'on attribut parfois au "mais" ce qui revient, en fait, à la phrase qui suit. On trouve, par exemple :

-Un mais de transition. Exemple : *Mais revenons à notre sujet.*

-Un mais d'approbation. Exemple : *Mais c'est vrai, tu as raison.*

-Un mais d'addition. Exemple : *Non seulement il bavarde mais encore il menace ses camarades.*

Un mais de renforcement. Exemple : *On ne lui donne rien à faire, mais ce qui s'appelle rien.*

Nous expliquerons que dans la logique de cette méthode, il n'y aura pas de difficultés à trouver un "mais" pour chaque situation de discours.

Dans un seconde temps nous tenterons d'étudier l'argumentativité de "mais" en tant que connecteur adversatif, chemin faisant et, comparativement à d'autres connecteurs adversatifs, une éventuelle substitution dans l'emploi de "mais" va être analysée.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, et comme nous l'avons déjà mentionné au début de cette introduction, nous travaillerons argumentativement l'adversation entre des énoncés articulés par la conjonction "mais" et, nous mettrons à notre service le schéma argumentatif comme étant le fondement théorique sur lequel s'échafaude l'essentiel dans notre présente analyse.

2. Mais, sens et emploi : analyse de premier degré

Nous essayerons, dans cette partie, d'entamer une étude de "mais" que nous qualifions de premier degré, c'est-à-dire sur le plan du dit, laissant, sur un autre plan dit du dire, l'étude qualifiée d'approfondie, interprétative et argumentative.

2.1. L'explicite dans la sémantique de "Mais"

Nous étudierons l'emploi de "mais" dans la concession dite directe, c'est-à-dire en restant à un niveau de contraste quasiment lexical.

Exemple:

1. *Cet acteur est courageux mais son compagnon est peureux.*
2. *Le terrorisme n'est pas la faute d'un groupe mais d'un peuple.*
3. *Il n'en veut pas un mais deux.*

Courageux \longleftrightarrow *peureux*

Le courage est une qualité qui s'acquiert à travers le vécu des faits et, on ne peut proférer une telle qualification qu'après des expériences vécues, il se pourrait que le courage soit le résultat de l'hardiesse et de la témérité comme il peut aussi être le résultat de l'imprudence. La peur, de même, peut résulter des complexes psychologiques face aux problèmes souvent fantomatiques, mais elle peut être, aussi, le fruit de la prudence tout simplement. En tout cas le fait d'avoir peur pour faire quelque chose c'est le fait de ne pas en avoir le courage.

Dans le deuxième exemple, l'idée du groupe ne s'oppose pas (ce serait presque l'inverse) à l'idée du peuple et l'idée que le terrorisme soit la faute d'un groupe ou d'un peuple est d'une forme plate et ne porte pas des implications¹

Pour le troisième exemple, le deuxième membre de l'énoncé ne s'oppose pas, au sens de contraire, au premier membre ; deux n'est pas le contraire de un, mais de l'affirmation "j'en veux un" que le locuteur veut réfuter.

2.2. Essai sur la classification de mais

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, les dictionnaires établissent une typologie des différents emplois de "mais" allant avec les différents comportements humains. Il peut exister donc un "mais" de transition, un "mais" d'approbation, un "mais" d'addition, un "mais" de renforcement.

Si nous disons, à la suite d'un discours de quelqu'un, qui s'attarde trop sur un point quelconque en lui montrant qu'on en a marre et qu'il faut passer à un autre sujet, *mais passons !* C'est vrai que l'énoncé vise la volonté de transition d'un sujet à un autre

¹ Les implications ou permises implicites sont la seconde série du processus pragmatique d'enrichissement de l'énoncé. A l'inverse des explicitations, les implications ne relèvent pas de ce que l'énoncé manifeste explicitement, mais de ce qu'il communique implicitement : Les prémisses implicites correspondent à l'ensemble des hypothèses qu'il est nécessaire de poser pour parvenir à une interprétation pertinente de l'énoncé. Les premières prémisses sont formées par les informations auxquelles donnent accès les concepts livrés par la forme logique et par la forme propositionnelle de l'énoncé : elles renvoient aux connaissances encyclopédiques et servent de base au processus inférentiels d'interprétation de l'énoncé. Les prémisses supplémentaires sont constituées par une partie de l'environnement cognitif de l'individu, c'est-à-dire par des données tirées de la situation de communication et de l'interprétation des énoncés précédents, ou par l'énonciation elle-même (par le choix du locuteur de produire tel énoncé dans telle circonstance) ; elles constituent le contexte de l'énoncé.

ou d'un point de vue à un autre, mais cela ne revient pas à la conjonction "mais", mais à l'énoncé tout entier. Donc nous pouvons dire simplement *passons à un autre sujet !*

La transition peut revêtir d'autres formes.

Exemple :

X : *Les jeunes en Algérie souffrent d'un manque de considération.*

Y : *Mais si on parlait des hostilités que rencontrent les hommes.*

Ou : *Mais laissant les femmes de côté.*

Ou : *Mais il ya d'autres sujets plus importants.*

L'addition, aussi peut s'exprimer de différentes manières.

Exemple :

X : *Celui qui s'adonne à la corruption nuit au bon fonctionnement de l'entreprise.*

Y : *Non seulement il nuit au bon fonctionnement de l'entreprise mais aussi à l'économie nationale.*

Ou : *Mais encore il nuit à l'économie nationale.*

La réplique de Y peut se dire de la sorte : *c'est vrai que celui qui s'adonne à la corruption nuit au bon fonctionnement de l'entreprise et, j'ajoute qu'il nuit aussi à l'économie nationale.*

Nous aboutissons, dans ce cas, à la conclusion suivante : "mais" n'a aucune intention d'opposition, et cela explique la diversité des emplois de "mais" . C'est en général ce que le dictionnaire propose comme manière de description de "mais", mais dans la logique de cette méthode pourquoi ne pas introduire aussi un "mais" d'invitation, d'hésitation ou encore de choc ! En voici des exemples :

Un mais d'invitation ou d'insistance ?

-Mais venez donc déjeuner !

Nous pouvons dire en fin que la conjonction "mais" n'ajoute rien dans la sémantique de l'énoncé mais elle lui est plutôt superflus. Ducrot, dans *Les mots du discours* propose de qualifier ce "mais" d'invitation. Mais la présence ou l'absence de la conjonction ne change en rien l'idée d'invitation¹. Or dire *venez déjeuner avec moi* suffit largement pour montrer l'intention d'inviter quelqu'un. En revanche "mais... donc" peut s'introduire après une éventuelle hésitation du destinataire, donc c'est normal de dire *mais venez donc déjeuner*, et nous appellerons ce "mais" un "mais" d'insistance.

Il est possible de paraphraser l'énoncé comme suit : je t'ai déjà révélé mon intention de t'inviter et, je ne comprends pas pourquoi tu éprouves une grande hésitation. Or j'insiste encore plus sur le fait que tu viennes déjeuner avec moi.

- Un "mais" d'hésitation.

Imaginons les situations suivantes :

Un entrepreneur, essayant d'esquiver aux taxes des impôts, tente d'entraîner un agent de la finance dans la fraude fiscale. Pour l'induire en erreur l'entrepreneur lui propose des offres séduisantes.

X : fais moi confiance et je t'amènerai à la richesse.

Y : Mais !!!

"Mais" ici n'a qu'une fonction, c'est d'exprimer l'hésitation entre l'engagement dans une opération dont l'offre est irrésistible et l'appel à la conscience du devoir.

-Un mais de choc.

Imaginons la situation suivante :

X, le mari de Y vient de recevoir une mauvaise nouvelle dans son bureau. En rentrant à la maison, Y l'invite, comme c'était prévu, à sortir au cinéma.

¹ Dans Ducrot O., *Les mots du discours*, Paris, Minuit, ed. 1980, p. 95, ce "mais" est qualifié d'invitation. Une qualification, qui apparaît sans explication.

Exemple :

Y : *Tu es prêt pour sortir, mon cher !*

X : *Non, je crois que non !*

Y : *allez, tu ne vas pas me décevoir !*

On va voir un bon film, ce soir.

Allez, soit gentil.

X : *mais laisse moi tranquille !*

Le "mais" de choc ici introduit une réponse violente et inattendue.

-Un "mais" d'étonnement.

Le "mais" d'étonnement arrive pour compenser le manque dans les morphèmes d'étonnement (comme, oh, quel (le)), ne pouvant pas remplir cette fonction dans certaines situations.

Imaginons la situation suivante :

Un ouvrier se plaint auprès du directeur général de l'entreprise des actes du chef-chantier. Ce dernier leur fait subir des tâches non pas au compte de l'entreprise mais plutôt à son propre compte, l'ouvrier se plaint d'être exploité.

Exemple :

X : *Monsieur, le chef du chantier nous exploite à son propre compte et nous menace d'être licencié en cas d'insoumission.*

Y : *Mais ça, alors !*

Dans ce cas l'énoncé montre que Y ne s'attend pas à une telle nouvelle et c'est ici le sens de surprise. Les mots d'exclamation comme "Oh !" ou "quel (le)... !" sont exclus par contrainte discursive.

Par cette étude de classification, nous avons essayé de montrer qu'il serait certainement plus logique et même plus intéressant de caractériser mais, non pas par le

contenu de ce qui l'entoure, et dans ce cas il y aurait autant de "mais" que de phrases, mais par la nature des rapports aux enchaînements qu'il introduit.

2.3. Quelques occurrences de mais

Le connecteur "mais" est incontestablement celui qui exprime le plus l'adversation. Il se dote d'une grande flexibilité qui s'explique par sa compatibilité avec presque toutes les catégories syntaxiques. Il peut lier deux phrases ; une phrase et une proposition ; une phrase et un groupe nominal ; deux noms ; deux pronoms etc

Cette particularité de "mais" fait d'elle la conjonction la plus employée aussi bien dans l'écrit que dans l'oral. En voici des exemples :

- "Mais" lie deux phrases

Cet exemple est tiré du quotidien El Moudjahid du 1 septembre 2005.

« En votant massivement pour le oui, dira encore M. Ouyahia non seulement vous ferez honneur au projet du Président de la République, qui a fait appel à la souveraineté du peuple pour se prononcer sur son avenir loin des surenchères des uns et des autres, mais vous opterez aussi pour un avenir serein qui sera le gage du développement »¹

- "Mais" lie une phrase et une proposition c'est-à-dire, une proposition dépendante qui ne peut s'employer seule

« Après dix ans voila qu'il s'inscrit dans une logique de paix, mais telle qu'il la conçoit lui, alors que toute honte bue, il a traité les concepteurs du contrat de Rome de traîtres à la nation »².

- "Mais" lie deux propositions

Exemple : tiré d'El Moudjahid du 1 septembre 2005.

« Ahmed Ouyahia dira que celle-ci (la réconciliation) qui vient pour réconcilier les enfants du pays n'occulte pas les familles des victimes du

¹ B.A., *El-Moudjahid*, du premier septembre 2005, p.6.

² Zerrouk D., *El-Watan* du 22 septembre, 2005, p.3.

terrorisme qui sont prises en charge dans le cadre d'un dispositif spécial mais qui ne doit non plus marginaliser ceux dont les parents ou enfants sont montés aux maquis »¹

Par ailleurs, "mais" peut lier deux noms comme *je n'en veux pas le noir mais le bleu*, ou deux pronoms comme *je n'en veux pas ceci mais cela*, ou même deux adjectifs comme *il n'est pas franc mais discret*.

De même, "mais" peut être dans des occurrences où d'autres connecteurs ne peuvent être. Voici un exemple tiré de la revue trimestrielle *Langue française de mai 1979, numéro 42 intitulé La pragmatique, sous la direction de Diller A.M., et Récanati F.*

X : *Bon ben d'accord.*

Y : *et ta mère travaillerait ?*

X : *mais je connais des enfants qui souffrent de ne pas avoir leurs parents.*

3. Analyse du deuxième degré : L'analyse argumentative de mais

Dans ce qui suit nous essayerons d'entamer une analyse argumentative de quelques occurrences de "mais". Pour ce faire, nous nous appuyerons comme fondement théorique, les réalisations de Ducrot sur l'analyse de "mais".

Mais introduit donc une sorte d'adversation appelée, par Robert Martin, une concession indirecte², car l'incompatibilité logique n'est pas manifestée entre P et Q (P et Q sont les deux énoncés appelés aussi par Ducrot arguments) liés par le connecteur argumentatif "mais", mais plutôt entre les conclusions tirées de P à Q. "Mais" opère donc sur le non-dit est c'est pour cela que Robert Martin qualifie cette concession d'indirect.

¹ B.A., *El-Moudjahid*, du premier septembre 2005, p.6.

² Sur le plan logique Robert Martin aborde le connecteur mais en tant qu'un élément qui représente idéalement l'adversation argumentative. L'expression P mais Q présuppose que la proposition P peut servir d'argument pour une certaine conclusion R et que la proposition Q est un argument qui annule cette conclusion.

Si je dis : Il travaille beaucoup mais il est très bien payé, P pourrait donner à penser qu'il est exploité, qu'il est malheureux, qu'il n'a pas de chance (R) ; Q inverse cette conclusion R en non-R.

Il est vrai qu'au plan logique, le fait de conclure R de P est possible. Cela se traduit par "on pouvait penser que P étant vrai, R serait vrai" et l'attribution de l'image reste dans le non-dit. L'opposition de ce type repose sur la relation hypothétique sous-jacente qui n'est pas de P à non Q mais de P à non-R.

Dans la vie de tous les jours, on rencontre des situations qui n'attirent que passagèrement l'attention de la personne et qui, à première vue, semblent peu importantes et aléatoires mais qui, après un certain temps, deviennent le déclic déclanchant un processus long et complexe.

La réaction qui résulte d'une interprétation pourrait être violente et très tendue. La personne entre dans une opération d'analyse dite relationnelle¹. Mais arrive, dans ce cas pour être le tremplin discursif qui introduit d'emblée la réaction de l'interlocuteur. En disant "mais", ce dernier exprime une sorte de comportement allant dans le sens opposé de celui de l'énonciation vécue ou de l'énoncé reçu. Il peut donc exprimer sa colère, son mécontentement ou son refus. C'est ce comportement à valeur adversative qu'on étudiera et non pas la valeur ou le type de "mais" comme le font certains dictionnaires.

Voici un exemple imaginé pour le besoin de l'analyse qui explique ce qui précède :

Un crime est commis dans l'appartement de X, Y a assassiné X. L'inspecteur, dans ses opérations pour déceler l'énigme, fouille partout et interroge tout le monde avec l'espoir de découvrir le meurtre. Un certain temps après, l'inspecteur revient sur un mot prononcé par l'une des personnes interrogées, ou une photo vue dans l'album d'un suspect et qui peut être un indice (se sont des présomptions) qui relance le processus interprétatif conduisant à inculper définitivement Y.

"Mais" vient ici pour s'opposer à une certaine déclaration de la part de l'une des personnes interrogées. Or, bien que les connecteurs argumentatifs aient pour fonction essentielle de lier des énoncés, "mais" peut néanmoins avoir la possibilité de lier un fait extra-linguistique et un énoncé, un élément implicite et un élément explicite etc. nous noterons qu'en tout cas, on peut traduire le fait ou l'énonciation par de simples unités discursives.

¹ J'ai essayé de qualifier ce type d'analyse interprétative de relationnel par le fait qu'il oblige l'interprète à établir des relations qui, faute d'une interprétation ou d'une réaction sur le tas, résultent d'un fait de simulation et qui finissent par produire la scène qui devait être produite à priori.

Il est probable qu'au cours d'une conversation, l'interlocuteur n'éprouve aucune réaction à propos du locuteur et que l'énoncé-déclic passe inaperçu, cela ne dure que peu de temps, et l'interprète entre dans une opération de rebobinage où l'énoncé provocateur surgit et déclenche la réaction attendue.

Dans l'exemple précédent, on peut imaginer la situation suivante : une bague tachée de sang est trouvée sur le lieu du crime. Y nie que la bague lui appartient, l'inspecteur, au cours d'une fouille dans l'appartement de Y, trouve une photo ; il découvre la même bague au doigt de Y. imaginons la scène ;

L'inspecteur : *Dit moi à qui appartient cette bague ?*

Y : *Je ne l'ai jamais vue.*

(Après la fouille et après la découverte de la photo).

L'inspecteur : *Tu m'as dit l'autre jour que la bague ne t'appartient pas.*

Y : *oui, certainement.*

L'inspecteur : *Mais cette photo montre au contraire qu'elle est à toi.*

P → Y ne reconnaît pas la bague

Q → la photo montre que la bague lui appartient.

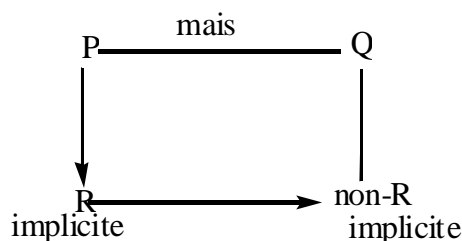
P → pourrait avoir comme conclusion R ;

R → Y ne peut pas être l'assassin.

Q pourrait avoir une conclusion contraire à la précédente à savoir non-R ;

non-R → Y peut être l'assassin.

Voilà le schéma général de Ducrot.



3.1. D'où vient le sens de l'opposition par "Mais"?

Notre travail va donc dans le sens du principe argumentatif initié par Ducrot. L'expression "P Mais Q" présuppose que la proposition P peut servir d'argument pour une certaine conclusion R et que la proposition Q est un argument qui annule cette conclusion. Ce mouvement argumentatif va de pair avec un mouvement de pensée

échafaudée dans l'esprit des interlocuteurs et qui pourrait être explicité caricaturalement de la sorte : *oui, P est vrai ; tu auras tendance à en conclure R ; il ne le faut pas car Q (Q étant un argument plus fort pour non-R que n'est P pour R.*

Nous essayerons d'illustrer cet appareillage théorique par un exemple tiré de la revue *Marianne*. L'article est intitulé : *maltraiter les infidèles*¹ explique le conflit sur l'échelle évaluative, les ouiouistes, majoritaires au gouvernement, mais minoritaires dans la masse populaire et même à l'intérieur du parti, les nonistes minoritaires au sein du gouvernement, mais majoritaires dans la masse populaire et à l'intérieur du parti. Par conséquent tout ce qui n'est pas chiraquien doit être sanctionné. Or deux mots, souvent associés dans le sens argumentatif pour montrer une opinion quelconque, se dissocient et s'opposent argumentativement afin de signifier deux points de vue différents et même antagonistes. Il s'agit de la fidélité et de la compétence. Les deux mots peuvent bel et bien paraître associés dans maint occurrences ; on peut dire par exemple : *Vous ne pouvez décrocher la confiance du directeur qu'en montrant une grande compétence* (la fidélité n'est manifeste qu'à travers la confiance accordée par le supérieur, donc la confiance est signe de fidélité). Je peux dire donc : *cet employé est fidèle et compétent.*

Revenons à l'article en question, voici l'exemple relativement modifié pour échapper tout simplement à la forme sino ou sendern².

Voilà l'exemple tel qu'il est inscrit dans la revue : « Ce gouvernement n'est pas le sien mais d'un clan. Le clan des chiraquiens. Ce n'est pas forcément la compétence qui est récompensée mais la fidélité au chef de l'état »³. On peut donc, pour échapper à la forme négative de l'énoncé, dire *"L'hégémonie chiraquienne a tout de suite réagit face au déchirement de son gouvernement ; ceux-ci sont des fidèles mais ceux-là sont des compétents."*

¹ N.D. et A.B., *La Marianne* du 11 au 17 juin 2005, p.25.

² Dans notre étude, la forme sino ou sendern est exclue, deux mots allemands pour designer cette forme d'opposition, comme dans l'exemple ce n'est pas le mien mais le tien. Car, en fait le connecteur mais vient annuler ou restreindre, dans l'univers de croyance, la vérité ou la validité d'une thèse quelconque. Or, dans l'exemple, ce n'est pas le mien mais le tien, le premier segment de l'énoncé est à priori nié et réfuté catégoriquement, donc la relégation de mais n'affecte en rien le sens visé. On peut dire alors : ce n'est pas le mien, c'est le tien. Aussi l'opposition lexicale est exclue. L'exemple dans le quotidien *El-Watan* du 3 septembre 2005 l'illustre. « La réconciliation ne se terminera par le 29 septembre mais y débutera ». L'opposition est déjà sémantique et lexicale avant d'être logique. Débuter ≠ terminer.

³ N.D. et A.B., *Marianne* du 11 au 17 juin 2005, p. 25.

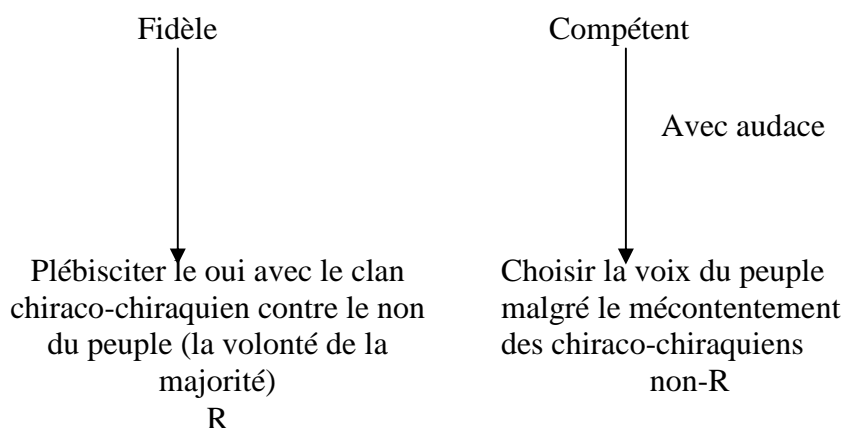
Il faut noter que l'emploi de "mais" n'implique pas une contradiction entre les concepts de fidélité et de compétence.

L'interprétation de "mais" nécessite une référence à la situation d'énonciation.

Dans l'exemple précédent, la situation révèle que les partisans du oui, très minoritaires à l'intérieur du parti socialiste et dans le pays et qui devaient concéder volontiers admettre le point de vue du peuple, demeure, toutefois, fidèles à l'obstination des chiraquiens. En revanche les nonistes, majoritaires partout sauf au gouvernement, demeurent inébranlables par leur compétence et font face à l'hégémonie des chiraquiens. En quoi donc les nonistes se qualifient-ils d'infidèles ? Or, il serait plus logique de dire : ils sont fidèles mais compétents, surtout quant on lit dans le même article.

« ce qui est sûr, c'est la déception des jeunes talents de la majorité [...] d'autre, pourtant chiraquiens ont été guillotins »¹.

Dans un énoncé tel que : "ils sont fidèles mais compétents " peut s'interpréter facilement après avoir étalé l'environnement situationnel dans lequel est produit.



Il est à noter qu'il y'a des cas où "mais" n'exprime apparemment pas un mouvement argumentatif comme dans l'exemple suivant :

« Les Bouches-du-Rhône et le Pas-de-Calais avaient, lors du référendum interne du PS, plébiscité massivement le oui. Hélas, au moment du vote réel, les électeurs socialistes, dans ces deux départements plébiscitent massivement le non. Pourquoi un tel

¹N.D. et A.B., *Marianne*, du 11 au 17 juin 2005, p.25.

divorce ? Parce que, en fait, les votes du Pas-de-Calais avaient été achetés et des Bouches-du-Rhône truqués ou (bourrés). Mais qui le dit ? »¹

Quelqu'un peut avancer que "mais", ici, n'enchaîne pas sur un énoncé particulier mais plutôt sur l'ensemble du discours. Et cela non pas pour le réfuter, l'annuler ou simplement le restreindre, mais pour le neutraliser. Dans ce cas le mouvement argumentatif est catégoriquement coupé. "*Mais qui le dit!*" montre bien que l'interlocuteur, frappé par l'absurdisme et la trivialité de l'énoncé, cherche non pas à répondre ou défendre mais simplement à reconnaître et à dénigrer en même temps l'énonciateur qui l'a proféré.

Or, il serait possible, à travers un petit travail de reformulation, d'ajout et de réorganisation, de rétablir la configuration d'origine de "mais".

En disant que les votes du Pas-de-calais avait été achetés et ceux des bouches-du-Rhône truqués laisse entendre immédiatement que les résultats sont faussés. Or, discréditer ce jugement en s'attaquant à la réputation même de ceux qui l'ont prononcé (ce qui était possible par : *mais qui le dit ?*) le neutralise et le laisse sans écho. Cela pourrait se renforcer en observant l'énoncé suivant la question "mais qui le dit ?"

« ...Mais qui le dit ? Du coup ceux qui – encore hélas- ne représentent plus grand-chose, se barbelisent dans leur désarroi en « hitlérissant » ceux qui représentent un peu plus qu'eux. »

Les deux unités discursives peuvent se présenter de la manière suivante : on entend dire que les votes du Pas-de-Calais avaient été achetés et ceux des Bouches-du-Rhône truqués, mais ce sont ceux qui, hélas, ne représentent pas grand-chose, qui disent ça en hitlérissant ceux qui représentent un peu plus qu'eux.

¹ N.D. et A.B., *Marianne* du 11 au 17 juin 2005, p.20.

Ducrot classifie les occurrences de "mais" dans trois catégories principales.

- Mais est à l'intérieur d'une réplique d'un locuteur X ;, X : P Mais Q.

- Mais est en tête de réplique, et introduit un Q explicite ; X : Mais Q.

A : Mais enchaîne avec une réplique P d'un locuteur Y et marque l'opposition de X ; Y : P ; X : mais Q : a - à l'acte de parole de Y disant P ; b - à la conclusion que Y tire de P (bien que x admette la vérité de P) ; c - à la vérité de P.

B : Mais enchaîne avec du non- verbal et marque l'opposition de X ; X : mais Q : a - à un comportement de Y (Y destinataire de mais Q) ; b - à une situation ; c - à ses propres réactions.

- Mais est en tête de réplique et n'introduit pas de Q explicite : X : Mais...

Il ne s'agit pas ici d'apporter une analyse exhaustive à chaque type de "mais" vu la nature de mon corpus. J'essayerai, néanmoins dans un premier travail d'illustrer chacun par un exemple imaginé puis nous passerons à une étude élargie de quelques occurrences dans mon corpus à savoir le discours journalistique.

L'emploi canonique de "mais" ne pose pas problème et passons directement à la deuxième catégorie où "mais" est en tête d'une réplique et introduit un Q explicite ; X : mais Q.

A : Mais enchaîne avec une réplique P d'un locuteur Y et marque l'opposition de X ; Y : P ; X : mais Q.

Je vais devoir opérer une petite modification sur les unités discursives proférées lors d'un prêche pour un oui massif à Constantine pour rétablir le schéma argumentatif de Ducrot.

« Belkhadem : l'insécurité à fini par reléguer tous les projets de développement, d'urbanisme et de création d'emploi. Les citoyens ont tout abandonné. On ne pourra pas reconstruire un pays qui vit dans la peur. »¹

¹ Arslan S., *El-Watan*, 2 et 3 septembre 2005, p. 3.

Les familles des victimes : *Mais nous ne pourrions oublier les disparus et nous réclamons toute la vérité sur nos enfants.*

P a pour conclusion R : il faut soutenir la paix et voter oui pour la réconciliation.

Q pourra avoir comme conclusion (non-R) : On ne votera pas oui à la réconciliation.

Q étant un argument plus fort que P, la conclusion R va vers non-R

4.1. A.a. "Mais" marque l'opposition de X à l'acte de parole

Ouyahia lord d'un meeting répond à une intervention d'une femme.

F : *Nous voterons non à la réconciliation et le référendum connaîtra la défaite tan que nos problèmes ne sont pas définitivement résolus.*

Ouyahia : *Mais vous ne représentez que vous-même !*

Ouyahia ici ne répond pas argumentativement à la réplique de la femme en tant que telle c'est-à-dire il ne l'attaque pas logiquement ou argumentativement en introduisant un énoncé qui va dans le sens opposé du contenu de l'énoncé auquel "mais" s'oppose, mais simplement à l'acte de parole en le disqualifiant juridiquement (c'est une sorte de juridiction. qui dit que le groupe ou la personne n'a pas le droit de se prononcer au nom du peuple).

Le "nous", dans cet exemple, qui représente réellement les familles des disparus, mais énonciativement, il n'en va pas de même. Le fait de dire le référendum connaîtra la défaite montre qu'elles se prononcent au nom de tout le peuple, ce qui n'est pas autorisé juridiquement. Or, le seul qui peut parler au nom du groupe ou du peuple est celui qui s'octroie l'approbation et le consentement de celui-là. Pour cela la voix d'un élu est toujours distinguée par le fait que le locuteur se distancie de l'énonciateur responsable de l'énonciation mais en même temps les deux se confondent pour représenter toujours l'unité de voix.

En revanche, le "nous", prononcé par le président Bouteflika lors d'un meeting au complexe "Mohamed boumerzeg", montre bien la légitimité d'incarner la voix du peuple et, dans ce cas, le locuteur est Bouteflika, l'énonciateur est le peuple algérien : nous sommes tous concernés par la tragédie nationale.

4.1. A.b. "Mais" s'oppose aux conclusions que Y tire de P (bien que X admette la vérité de P)

Pour illustrer ce type de "mais", nous emprunterons deux unités discursives appartenant à deux articles différents pour en faire un échange.

La première unité est prononcée par les familles des victimes dans l'article :

"Non à la réconciliation" El-Watan du 5 septembre 2005, p.2.

F : *Nous n'avons bénéficiés, depuis la date fatidique du massacre, d'aucun avantage.*

Dans un autre article du quotidien *EL Moudjahid* du 3 septembre 2005, intitulé : *"Nous sommes tous concernés par la tragédie nationale"*, le Président BoutefliKa répond aux revendications de l'assistance par *"[...]Mais il faut rappeler à l'esprit des gens que beaucoup de familles algériennes ont été éprouvées et endeuillées."*

F : *Nous n'avons bénéficié depuis la date fatidique du massacre d'aucun avantage.*

B : *Mais il faut rappeler à l'esprit des gens que beaucoup de familles algériennes ont été éprouvées et endeuillées.*

"Mais" ne s'oppose pas au fait qu'effectivement ces familles n'ont pas eu leur droit mais à la conclusion.

R : *Donnez nous nos droits et n'essayez pas encore de nous traîner. Néanmoins, cette opposition n'est pas dans le sens d'attaquer sa vérité qui est incontestable mais plutôt dans le sens d'ôter, de sa charge, toute responsabilité d'une telle conclusion.*

4.1. A.c. "Mais" s'oppose à la vérité de P

Soit l'échange suivant :

- Ait Ahmed FFS : le texte de la charte n'appartient pas à Bouteflika, mais il est élaboré par la police scientifique.
- Un adversaire réplique : Mais non, c'est un pur projet présidentiel.

La première réplique est une assertion apparemment constatative selon Austin et Searle mais nullement neutre car, en effet, l'énoncé insinue, au-delà de son sens explicite et plat, la persistance de la suprématie militaire. Bouteflika n'est qu'une instance exécutive. "Mais non" vient pour attaquer directement la vérité de l'énoncé et peut se paraphraser simplement en : ce que vous dites est faux ; ou ce que vous dites n'est pas vrai.

Or, de telles déclarations, posant uniquement sur le vérité ou la fausseté, restent des postulats manquant des preuves, et c'est pour cela que souvent de tels échanges demeurent sans issue.

4.1. B. "Mais" enchaîne avec du non verbal et marque l'opposition de X

Bien que le corpus choisi n'offre pas ce type de "mais" nous essayerons, néanmoins, d'en trouver quelques uns qui sont, certes, relatifs au discours journalistique mais confectionnés personnellement.

4.1. B.a.: "Mais" s'oppose à un comportement de Y (Y destinataire de mais Q)

Chirac, après une telle défaite, est surpris, et profondément choqué par le résultat inattendu. Il pense qu'il est trahi par son propre parti surtout qu'apparemment, dans presque tous les rassemblements, le oui est plébiscité.

Voyant son portrait grimacé et chagriné, le journaliste, dans son article, dit : « *Le Président cherche encore à rebondir mais impossible. Cette fois, il n y a plus d'élastique*

au trampoline »¹, et donc, il répond au portrait du Président l'accusant d'être inefficace est que les mots ne font plus miracle.

En lisant l'article, on comprendra qu'il s'agit d'un commentaire sur le comportement observé sur le visage du Président. Cela peut se résumer en cette formule : "Mais, arrêtez de faire le malheureux!"

Le journaliste s'oppose donc au comportement du Président. Comportement qui veut faire savoir qu'il est trahi et qu'il a mal calculé les choses surtout qu'il est averti plusieurs fois. Selon le journaliste, il n'y a pas lieu de s'étonner ; c'est un simulacre.

4.1. B.b. "Mais" s'oppose à une situation

Dans ce cas le phénomène qui déclenche le "mais" n'est pas imputable au destinataire de "mais" ou en tout cas pas à lui seul. Ce mais peut être illustré par l'exemple suivant :

Y : *Je crois que votre « bleu » sera difficile pour ceux qui ont été endeuillés par le terrorisme. Je compatis.* Quelle est, en fait la famille algérienne qui n'a pas été directement touchée par ce drame.

X : *Mais il faut surmonter cette douleur ; il faut y arriver.* X ne s'oppose pas au fait que toute famille algérienne soit directement touchée (fait incontesté) mais à la situation de détresse et au mal-être qui persiste et qu'il faut dépasser.

4.1. B.c. "Mais" s'oppose aux propres réactions de l'énonciateur

La personne qui dit "mais" se réfère à sa première réaction, non explicité devant un événement antérieur. Notre corpus n'offre pas un exemple pour illustrer ce "mais". Nous essayerons, donc de donner un exemple imaginé.

Le professeur, seul à la maison, revient au point discuté avec son élève hier matin dans la classe, se rend compte de sa faute et lui donne raison.

Le professeur : *Mais, il a raison!*

¹ D.B., *Marianne* du 1 au 10 juin 2005, P.19.

Certes l'événement initial est ici d'ordre verbal à savoir la réponse de l'élève mais le "mais" que nous venons de montrer ne s'articule pas directement sur cette réponse. Il prend en considération l'incrédulité qu'elle avait d'abord suscitée chez le professeur.

5. Quelques éventualités argumentatives

5.1. X : Non P mais pas du tout

Il est clair que "mais", dans ce cas, arrive à l'intérieur d'un énoncé précédé et suivi par le verbal. Peut-on le classer avec le *sondern* ou *sino* et donc non envisageable par Ducrot. Nous rappelons que Ducrot étudie uniquement le *péro* et *aber* c'est-à-dire du type P mais Q comme par exemple *les privilèges finiront mais le peuple est éternel*. Et non pas les *sondern* et *sino* du type non P mais Q. *ce n'est pas ma faute mais la tienne*. Or, "mais", dans "Non P mais pas du tout" ne fait que renforcer en suggérant le point extrême de l'idée niée qui précède "mais". C'est comme si le locuteur, en disant cela, éloigne catégoriquement la possibilité d'être, à un moment donné objecté. Pas du tout, affirme et confirme la vérité de non-P dans l'ensemble des mondes possibles et écarte l'idée que non-P soit faux dans un monde parmi les mondes possibles.

Où réside alors l'opposition dans ce "mais"? L'opposition s'explique par le fait que l'on passe de la négation normale à la négation absolue. Cette opposition sera nette quand l'énonciateur E_1 se distingue de l'énonciateur E_2 ($E_1 \neq E_2$) et à plus forte raison $L_1 \neq L_2$.

L'interprétation théorique peut être comme suit : vous pensez que l'idée que je réfute pourrait être, à un moment donné, affectée par une idée inverse, il ne le faut pas car non-P est catégorique. Ce type de mais Q, peut avoir plusieurs formes telles que mais non plus, mais jamais, mais absolument pas.

L'exemple choisi pour illustrer ce mais est tiré de la revue *Marianne* : « En nommant Dominique de Villepin à Matignon le chef de l'état a adopté une position de fermeture absolue sur son propre camp. Une attitude qui ne répond, mais pas du tout à l'urgence du mal-être français. »¹

¹N.P. et A.B., *Marianne*, du 11 au 17 juin 2005, p. 20.

Pour les besoins du travail nous appellerons T: *En nommant Dominique de Villepin à Matignon, le chef de l'état adopte une position de fermeture absolue sur son propre camp.* P : *une attitude qui ne répond pas à l'urgence du mal-être français.* Q : *mais pas du tout.*

Avant d'entamer l'analyse argumentative, nous nous arrêtons sur quelques points qui méritent d'être explicités. L'énoncé débute par un gérondif qui, en sémantique, exprime le mode non personnel et non temporel du verbe, il ne connaît dans sa morphologie aucune variation en personne, ne possède pas d'opposition temporelle et est inapte à dater le procès dans la chronologie, par conséquent, il est le mode le plus neutre au plan de l'énonciation. Cette neutralité et ce recul énonciatif désignent, sinon la distanciation et le retrait pour se dispenser de la responsabilité énonciative, du moins l'aspect général et commun du jugement pour lui donner une plus grande crédibilité ; dans ce cas où les pronoms personnels et les éléments indexicaux sont absents, l'énoncé se rapproche de la vérité absolue.

N.P. et A.B (auteurs de l'article) auraient pu dire : "Le chef de l'état à adopté une position de fermeture absolue sur son propre camp parce que Villepin est nommé à Matignon" et comme on a vu dans le deuxième chapitre parce que, dévoile le parti pris du locuteur, du jugement ou du raisonnement en question. L'énoncé P peut donc se rapporter à l'opinion publique ; chose qui n'est point sûr car si c'en est ainsi, quelle est l'utilité du journal ? Or, c'est l'inverse qui semble plus juste. C'est le journaliste et peut être l'homme qui se pique de culture moyennant la presse de masse qui imposent leurs idées à la masse populaire.

Je reviens à l'analyse de P pour dire qu'il s'agit d'une assertion révélant le point de vue d'un journaliste s'imposant implicitement à l'opinion commune, mais ne se dispensant pas, lui aussi, de la responsabilité de jugement.

P : *une attitude qui ne répond pas à l'urgence du mal-être français.* En disant *mais pas du tout*, le journaliste s'oppose à l'idée que P pourrait être objecté, et qui l'affecte à l'ensemble des locuteurs. Il s'oppose, en fait, à l'idée formulée de la sorte : *oui, c'est vrai, c'est une attitude qui ne répond pas à l'urgence du mal-être français, mais ça va aller, ce n'est pas grave à ce point car le groupe au pouvoir va continuer à défendre l'intérêt national.*

exemple : "Le non a majoritairement battu le oui. En effet les conflits surgissent des deux camps mais les ouiouistes maintiendront le pouvoir".

L'antécédent de "mais" peut être donné, ici, non pas par "les conflits surgissant entre les deux camps", mais par "Le non qui a majoritairement battu le oui". Il arrive même que l'antécédent ou encore l'élément qui suit "mais" soit très éloigné du connecteur.

Voici un exemple tiré de *Marianne* : « *Un mai 68 dans les uns [...] il ne faut pas s'y tromper : ce titre ne signifie pas que la victoire du non au référendum européen est désormais inéluctable. A l'évidence les jeux ne sont pas fait. Certains partisans caricaturaux du non peuvent encore remonter le oui et, surtout au dernier moment, la peur de l'inconnu peut jouer en faveur de ce que Jean-Pierre Raffarin appelle le " camp de l'ordre". Mais, quelque soit, en définitive, le résultat le soir du 29 mai, une réalité demeurera :1) il fut un moment où une nette majorité de Français était prête à exprimer sa colère et sa rage en votant non ; 2) le non de toute façon, obtiendra un pourcentage de suffrages beaucoup plus important que tout ce qu'on avait pu Précédemment anticiper ; 3) le décalage entre l'ampleur de ce non et la quasi-unanimité des décideurs, en particulier médiatiques, qui se sont prononcés en faveur du oui est hallucinant* »¹

Il n'est pas question ici de deux unités discursives, c'est-à-dire deux énoncés P et Q où "P mais Q" se prête à une interprétation automatique, mais de deux paragraphes articulés par "mais". Il serait donc difficile de repérer les segments concernés par l'opposition. J'essaierai, en revanche, par un travail d'analyse, d'identifier P et Q, et d'en tirer les conclusions R et R'.

Les affaires contentieuses, sources des hostilités politiques et par conséquent économiques, renvoient, selon thomas Vallières à un mai 68², dates d'un sérieux malaise et d'une conflagration en France.

Si on comprend que mai 68 était signe de colère et de mécontentement surtout au niveau des jeunes conduisant aux bouleversements économiques et à l'anarchie sociale,

¹ Vallières T., *Marianne*, du 23 au 29 avril 2005, p. 7.

² Date d'une grande crise socio-économique qui à bouleversé non seulement les instances de l'état mais les bases mêmes d'une socialité ébranlée et incapable de satisfaire la jeunesse. C'est la date où les grandes mutations politiques, sociales et économiques on eu lieu.

et que mai 68 dans les urnes est P, il va falloir chercher dans le deuxième paragraphe le segment Q de sorte que la conclusion R de P soit contraire à la conclusion R' de Q.

Quand on prend par exemple le premier point des trois réalités citées dans le paragraphe après "mais" "Il fut un moment où une nette majorité des Français était prête à exprimer sa colère et même sa rage en votant non". On constate nettement que les deux énoncés ne vont pas dans deux sens différents et n'induisent pas non plus des idées contradictoires.

P : un mai 68 dans les urnes.

Q : il fut un moment où une nette majorité des français était prête à exprimer sa colère et même sa rage...

R : de grandes mutations sont envisagées.

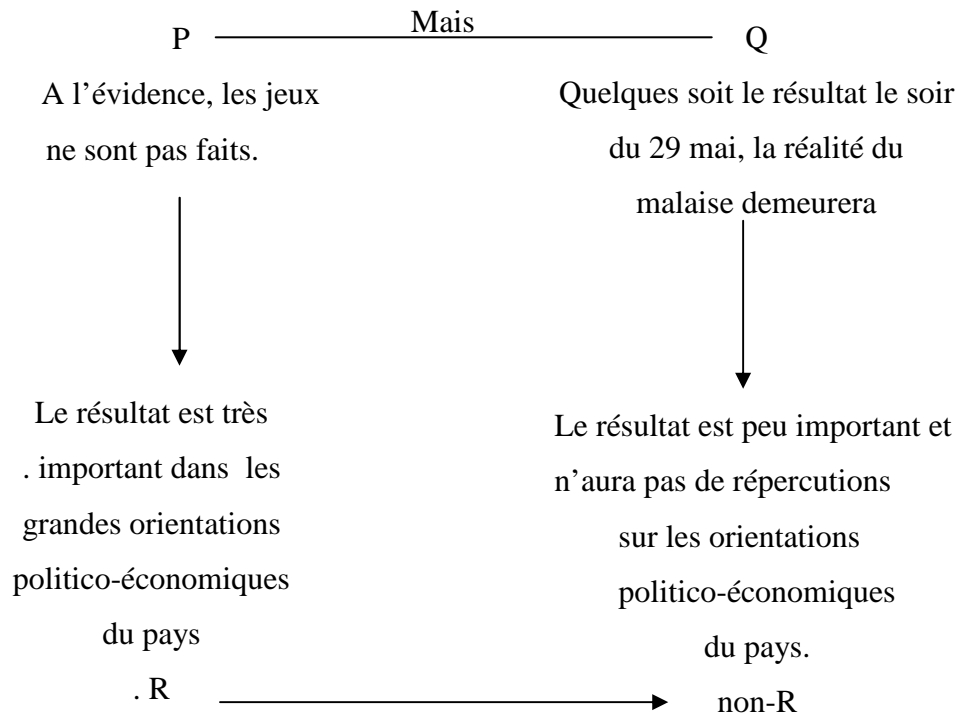
R' Les grandes mutations restent envisagées.

R et R' vont dans le même sens et donc pas de contradiction. C'est-à-dire que le schéma argumentatif de Ducrot est non repérable.

Mais Q (Q : quelque soit en définitive, le résultat le soir du 19 mai, la réalité de malaise demeurera)

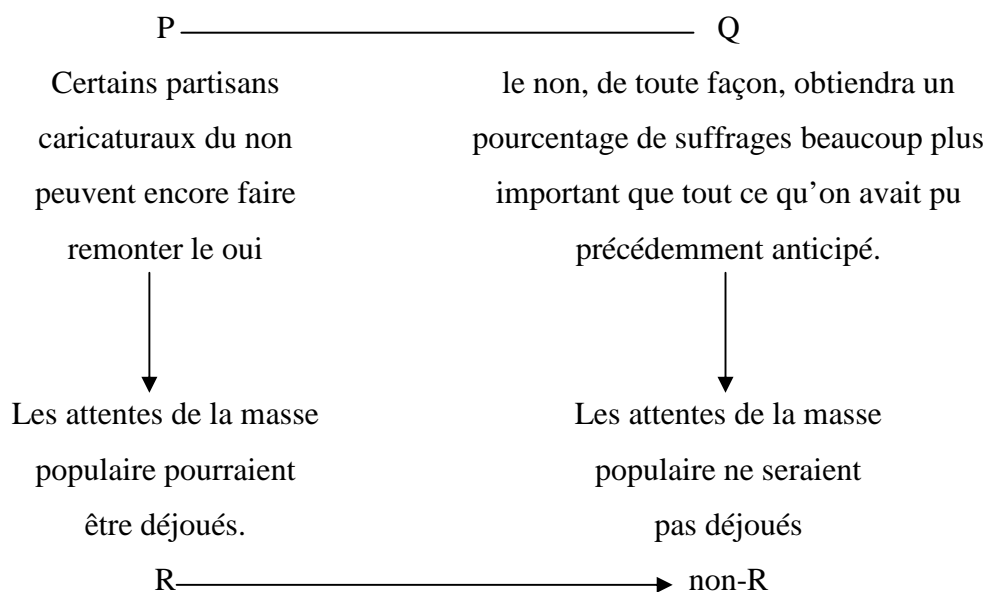
Dans la logique des choses, en disant "A l'évidence, les jeux ne sont pas encore faits", laisse entendre que tant que les résultats du référendum ne sont pas encore révélés, on ne saurait prétendre les nouvelles réalités conséquentes. En revanche, en disant "mais quelque soit, en définitive, le résultat du référendum et que le "oui" l'emporte ou le "non" l'emporte, les réalités demeurent inchangées.

Le schéma argumentatif peut être conçu comme suit :



Un autre mouvement argumentatif peut s'imaginer entre P : (certains partisans caricaturaux du non peuvent encore faire remonter le oui) et Q : (le non de toute façon, obtiendra un pourcentage de suffrages beaucoup plus important que tout ce qu'on avait pu précédemment anticiper. Entre un sentiment soucieux craignant l'avancé du "oui" contre les attentes de la masse populaire et le sentiment que le non est quand même majoritaire, P explique bel et bien l'état de perplexité qui règne dans le pays. En revanche Q laisse entendre qu'en tout cas le sentiment de refus restera très significatif et son ampleur aura sûrement un impact sur les orientations dans le pays.

Le schéma argumentatif peut s'imaginer de la sorte :



Voilà aussi un exemple tiré du même article écrit par Thomas Vallières intitulé : *Référendum. Une fortune, un mensonge, un avertissement. Marianne*, page 7 « La vérité, c'est que le projet constitutionnel, libéral mais pas ultralibéral, n'introduit aucun recul social, mais ne permet pas l'émergence d'une Europe politique susceptible de faire pièce à l'hégémonie américaine »¹

D'abord, en disant "La vérité, c'est...ultralibéral", on doit constater le fait que "le projet n'introduise aucun recul social" est valide et indiscutable. On peut reformuler l'énoncé de la sorte : "Bien que le projet constitutionnel n'introduise aucun recul social" (donc on ne discute pas la validité de l'énoncé), il (c'est-à-dire le projet) ne permet pas l'émergence d'une Europe politique susceptible de faire pièce à l'hégémonie américaine.

Pour opérer le schéma argumentatif, dans ce cas, on essaiera de décontextualiser le contenu de ses dits en opérant une nouvelle mesure relative à l'opposition à savoir les deux valeurs négative/ positive. On attribue à "recul social" une valeur négative et donc "ne pas reculer" devient positif.

On prend maintenant les deux énoncés dans le contexte situationnel. Faut-il voter non ? / Faut-il voter oui ? En relisant les deux unités discursives, nous comprendrons immédiatement que les partisans du non argumentent et disent : attention recul social en

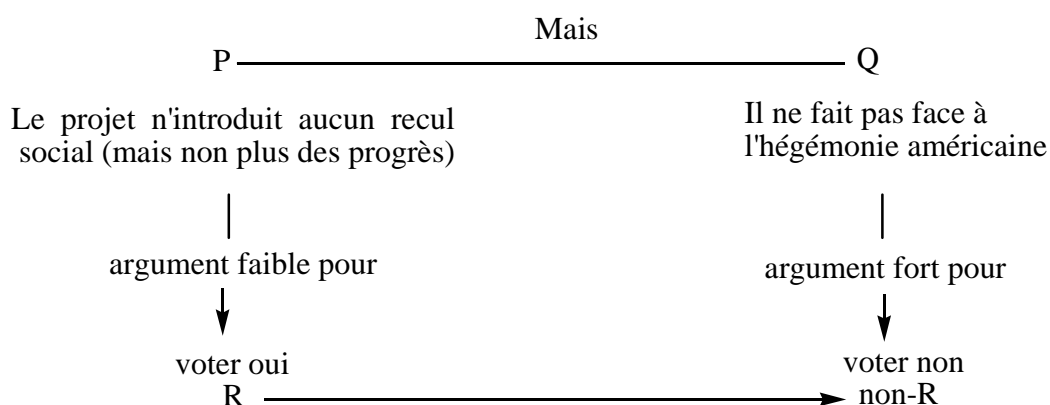
¹ Vallières T., « Référendum. Une fortune, un mensonge, un avertissement » Marriane, p. 7

cas de oui, ce qui implique automatiquement que les partisans du oui sont pour la thèse contraire à savoir le "oui" n'introduit aucun recul social et favorise les grandes réalisations pour un rêve fédéraliste européen (Les Etats-Unis-d'Europe). De même les partisans du "oui" argumentent leur point de vue en disant que le projet constitutionnel pourrait faire pièce à l'hégémonie américaine, mais cette thèse est démentie par les partisans du "non" car Bush lui-même approuve et est, parmi d'autres, derrière ce projet.

Le journaliste veut échafauder un mouvement argumentatif unique : le fait de considérer la thèse qui dit que le projet n'introduit aucun recul social comme incontestablement admise. Mais est-ce qu'il introduit un progrès social ? Pas évident ou non plus. Cela rend automatiquement l'argument très faible et même anéanti. Le journaliste voit que les causes traitées ne sont pas socialement défavorables, il n'y a pas de recul par rapport à l'état actuel alors, sur cette question, voter oui ou voter "non" n'aura pas des implications. Donc pas de problème, on peut voter oui, mais l'argument reste alors très faible.

En outre, si l'argument très fort aux yeux des partisans du oui à savoir "on fera face l'hégémonie américaine" est à son tour démenti et le rêve s'est révélé mensonger. On aboutit donc à la conclusion finale qui dit qu'aucune raison n'incite à voter "oui" donc il vaut mieux voter non.

Le schéma argumentatif peut être imaginé de la sorte :



Conclusion

générale

Conclusion.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus, après l'étude des connecteurs argumentatifs et notamment ceux exprimant l'adversation, sont, d'abord, ce constat de l'argumentation explicite ou implicite, selon le cas, dans toute énonciation car toute prise de parole vise à convaincre et à agir sur autrui. Aussi, après avoir étudié les occurrences des connecteurs notamment ceux qui expriment le plus l'adversation, nous sommes parvenus à dire qu'il revient aux protagonistes de la parole, responsables de l'énonciation, de rendre ou non l'énoncé argumentatif. Néanmoins, il existe souvent des éléments linguistiques qui, au-delà de leur sens habituel, enfouissent l'intention de modifier l'opinion adverse. Cette dernière demande à celui qui interprète l'énoncé d'en tenir compte.

Dans un premier temps, nous sommes arrivés à dire que certains mots ont le pouvoir de donner des instructions à ceux qui devront interpréter un énoncé, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur.

Parfois, dans son processus d'interprétation, le destinataire se trouve incapable de tirer une conclusion définitive. En revanche, par l'introduction d'un mot, appelé par Ducrot *variable argumentative*¹, l'interprète aura la possibilité de découvrir la conclusion visée comme dans l'emploi de "alors" ou "donc" étudiés dans le premier chapitre, sinon il risque de rater l'intention du locuteur et donc tout l'acte de communication. Par ailleurs, il est important d'ouvrir de nouvelles voies pour approfondir et illustrer davantage les points étanches dans l'interprétation de tels connecteurs.

Nous avons étudié l'énoncé sur le plan énonciatif, et nous avons montré, d'un côté, que le locuteur, bien qu'il soit le producteur physique de l'énoncé, peut s'abstenir au plan de l'énonciation. L'énoncé, dans ce cas, peut être renvoyé à l'énonciateur, mais celui-ci peut être aussi, dans certains cas, représenté par deux voix : celui du sujet parlant et celui de l'instance qu'il représente et la responsabilité de la profération de l'acte de

¹ Ducrot O. *Les mots du discours*, Minit, Paris, ed. 1980, p. 12.

Les variables argumentatives sont des mots comme "même" ou "peu" qui, opérant sur un énoncé, montrent le fait que le locuteur ne cherche pas seulement à apporter à son destinataire l'information déductible à travers la sémantique habituelle de l'énoncé mais encore à en découvrir la conclusion visée.

langage dépendra, selon le cas, de l'interprète et des instructions données par l'énoncé lui-même. D'un autre côté, l'allocutaire peut être comme il peut ne pas être assimilé au destinataire. Le premier est certes l'allocutaire récepteur physique du message qui peut se distinguer du destinataire, instance visée par l'énoncé, ou lui être complètement assimilé. Il est, donc, nécessaire de distinguer, d'une part le locuteur et l'énonciateur et, d'autre part, l'être du discours à qui s'adresse l'énonciation ou allocutaire et celui qui est visé par l'acte illocutionnaire accompli au travers de cette énonciation ou destinataire.

Dans un second temps, nous avons dit, après avoir étudié quelques conjonctions exprimant l'opposition, que l'étendu de l'opposition dans la langue ne peut pas se couvrir uniquement par les conjonctions et locutions conjonctives, il existe d'autres mots comme "néanmoins" ou "et bien", appartenant respectivement aux catégories d'adverbes et d'interjections, et n'étant pas ou difficilement conçus pour l'argumentation qui peuvent être de véritables mots d'adversation.

Il importe aussi de dire que la volonté interprétative peut incontestablement rendre des mots comme "dommage" ou "malheureusement" de véritables mots adversatifs en modifiant l'univers d'attente du destinataire d'un point à un autre et ce, par le biais de l'argumentation linguistique qui constitue, en réalité, une sorte d'aide pour comprendre, au-delà du dévidement linéaire de l'énoncé, l'apport qu'il entretient avec la réalité sans que celle-ci soit présente.

Nous avons montré aussi que le schéma proposé par Ducrot n'est pas fixe. L'étude de "Eh bien !" où Q est souvent explicite et renvoie à la fois à l'énoncé qui suit "Eh bien !", l'énonciation de cet énoncé et le fait qu'il relate, peut être secondée par d'autres schémas relatant d'autres mouvements argumentatifs. Pour lui, la situation S qui peut être explicite ou non doit avoir Q pour conséquence inattendue. Nous ne pouvons pas, donc, généraliser le schéma ducronien à tous les emplois argumentatifs de "Eh bien !" et Q, conséquence attendue, doit être implicite et donc n'apparaît pas dans le discours effectif.

Nous avons essayé, en dernier lieu, de montrer, à travers des exemples relevés de notre corpus, l'insuffisance de l'interprétation donnée à "mais" dans différents dictionnaires de langue. C'est le processus argumentatif qui, lui seul, pourra apporter, selon l'univers de croyance, l'interprétation de l'énoncé articulé par "mais" .

Par ailleurs, l'étude des connecteurs adversatifs, en particulier "mais", a permis d'admettre le texte journalistique comme le discours argumentatif par excellence. "Mais", et les autres connecteurs adversatifs, dans les différentes occurrences, nous ont révélé l'adversation en étudiant des phénomènes linguistiques (et donc socialement interactifs) dans leur complexité, leur hétérogénéité, et même dans leur imprévisibilité relative. Il est clair que l'interprétation est fondée, cette fois-ci, sur des considérations beaucoup plus métalinguistiques (donc intrinsèques à la langue) qu'extralinguistiques (ou sociales et psychologiques). L'efficacité de l'interprétation révèle, en la plongeant dans la pratique interactive, l'adéquation de l'interprétation théorique avec l'interprétation intuitive et spontanée. De plus, il se peut que la théorie soit plus juste que l'intuition, mais en général, il faut que l'intuition spontanée et l'intuition travaillée aillent ensemble.

C'est d'ailleurs ce qui explique, en grande partie, l'intérêt pour les connecteurs et en particulier les connecteurs adversatifs et ce, parce que l'acte adversatif est celui qui représente le plus le carrefour de voix. Mais toutes ces voix aspirent à la rencontre donc à l'uniformité dans des mondes l'hétérogènes ; chacune profère un énoncé et, à travers les instructions qui s'y figurent, pousse son destinataire d'en tirer une conclusion précise, mais dans le but de trouver un accord. Or pour la linguistique peu importe qui sera vaincu. Ce qui importe, plutôt c'est l'énoncé en tant qu'un tout homogène allant vers une visée argumentative. La présence d'un connecteur adversatif atteste de la co-existence de deux ou plusieurs instances énonciatives attachés, toutes, au même mouvement argumentatif en vue de réfuter, de critiquer, d'affaiblir ou de restreindre la conclusion envisagée.

L'argumentation linguistique est une mise en action de l'énoncé qui s'offre à lui-même (la langue est prise en charge par la langue elle-même) pour en fournir les intentions les plus profondes loin de toutes influences psychologiques ou sociales.

Il importe enfin de dire qu'une nouvelle perspective de recherche est ouverte avec les travaux d'Antoine Culioli pour étudier quelques mots discursifs tels que mais ou si. Il présente l'hypothèse du zonage où le connecteur joue le rôle d'un opérateur qui distingue entre deux zones de validation, il existe une relation d'altérité entre les deux zones (où altérité signifie qu'il y a différenciation/ non identification, qu'il s'agisse d'altérité qualitative, modale, d'altérité dans l'orientation vers le centre/ l'Extérieur et le connecteur, dans tout cela, marque le passage d'une zone à l'autre.

La réflexion est née d'une certaine limite dans le schéma argumentatif du Ducrot à savoir l'incompatibilité avec certaines occurrences discursives et conversationnelle où le connecteur comme dans l'exemple "Ce type est bête, mais bête!" assure le passage d'une zone dite des occurrences quelconques qui se suffit à la simple mention à l'autre zone dite des occurrences non quelques qui renvoient jusqu'au degré extrême.

Références
bibliographiques

Références bibliographiques

- Adam J.M., *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan, ed. 1997.
- Adam J.M., *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, ed. 1999.
- Amossy R., *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, ed. 2004.
- Amossy R., « L'Argumentation dans le discours », in Plantin C., *L'argumentation*, Paris, Seuil, ed. 1916.
- Amossy R., « L'argumentation dans le discours », in Perelman C., *L'Empire rhétorique. Rhétorique et Argumentation*, Paris, Vrin, ed. 1977.
- Amossy R., « L'argumentation dans le discours », in Grize J. B., *Logique et langage*, Paris, Ophrys, ed.1990.
- Amossy R., « L'argumentation dans le discours », in Perelman C. et Olbrechts T. O., *Traité de l'argumentation, La nouvelle rhétorique*, Edition de l'université de Bruxelles, ed.1970.
- Anne R., Jaques M., *Pragmatique du discours*, Armand Colin, Paris, ed.1998.
- Armengaud F., *La pragmatique*, Puf, ed. 1985.
- Bracops M., « Introduction à la pragmatique », Bruxelles, De Boeck, ed.2006
- Baylon C., *Initiation à la linguistique*, Nathan, Paris, ed. 1990.
- Camus A., *Les justes*, Paris, Gallimard, ed. 1950.
- Cellard J., *La vie du Langage*, Le Robert, Paris, ed. 1979.
- Chiss J.L. Filliolet J. et Maingueneau D., *Introduction à la linguistique française*, Hachette, Paris, ed. 2001.
- Dalcq, Engldert, Uyttebrouk et Raemdonck V., *Mettre de l'ordre dans ses idées*, Dculot, Paris, ed. 1999.
- Denis D. et Sancier-Château A., *Grammaire du français, L.G.F.* , Paris, ed. 1994.
- Diller A.M. et Recanati F., *La langue Française*, Revue de linguistique, Paris, Larousse, ed. 1979.
- Doury M. et Moirand S., *L'argumentation Aujourd'hui*, P.S.N. Paris, ed. 2004.
- Ducrot O., *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit, ed. 1980.
- Ducrot O. *Les mots du discours*, Minuit, Paris, ed. 1980.
- Eco U., « Les limites de l'interprétation », Paris, Bernard Grasset, ed. 1992.
- Eluerd R., *La pragmatique linguistique*, Nathan, Paris, ed. 1985.

- Grine H., *Comme des ombres furtives*, Casbah, ed. 2004.
- Jeandillou J.F., *L'Analyse textuelle*, Armand Colin, ed. 1997.
- K.O. Catherine, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, ed. 1986.
- K.O. Catherine, « Les actes de langage dans le discours », in Benveniste É., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, ed.1966.
- K.O. Catherine, *L'énonciation*, Armand Colin, Paris, ed. 1999.
- Le Goffic P., *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette, Paris, ed.1993.
- Lemaréchal A., *Les parties du discours Sémantique et syntaxe*, Puf, Paris, ed. 1989.
- Lempereur A., *L'Argumentation*, Mardaga, Paris, ed. 1987.
- Maingueneau D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, Paris, 2001.
- Maingueneau D., *Dictionnaire D'analyse Du Discours*, seuil, Paris, 2002.
- Maingueneau D., *Genèses du discours*, Mardaga, Bruxelles, ed. 1989.
- Marguliev H., *Étude d'un texte argumentatif*, ellipses, Paris, ed. 1996.
- Meyer B., *Maîtriser l'argumentation*, Armand Colin, Paris, ed.1996.
- Maingueneau D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, ed. 1999.
- Moeschler J., *Théorie pragmatique conversationnelle*, Armand Colin, Paris, ed. 1996.
- Reboul A., Jacques M., *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Ricœur Paul, *Du texte à l'action*, Paris ed. Seuil, 1986.
- Robert, M., *langage et croyance*, Bruxelles, Pierre Mardaga Editeur, ed. 1987.
- Siouffi G. et Reamdonck D.V., *100 FICHES pour comprendre la linguistique*, Bréal, ed. 1999.

Revue et Journaux.

- Le quotidien *El-Watan* du 5, du 3 et du 22 septembre 2005.
- Le quotidien *El-Moudjahid* du 1 et du 3 septembre 2005.
- La revue française *Marianne* du 1 à 10 juin 2005, du 11 à 17 juin 2005 et du 23 au 29 avril 2005.
- La revue *Langue Française*, Numéro 42, mai 1979, intitulé La pragmatique, article réalisé par Diller A.M. et Récanati F.
- La revue *Le gré des Langues*, Numéro 3, ed, 1992.

Table des matières

Introduction générale

1. Choix du sujet	04
2. Choix du corpus	05
3. Choix de la méthode	06
4. Plan	08

Premier chapitre

Pour une étude du discours journalistique

1. Introduction	09
2. Le texte journalistique est un discours	10
3. Le discours journalistique en tant qu'argument pour orienter l'opinion publique	11
4. Qu'est ce qu'argumenter dans son sens général ?	13
5. Une orientation linguistique	15
5.1. Les actes de langage et l'argumentation linguistique	16
5.2. Le langage est donc conclusif	17
6. L'argumentation linguistique telle que la conçoivent Oswald Ducrot et Jean Claude Anscombe	19
7. Problèmes de l'argumentativité de l'énoncé	20
8. Rôle des mots comme même, peu, parce que dans l'argumentativité des énoncés	22
9. La catégorie générale des connecteurs pragmatiques	25
9.1. Des conjonctions de coordinations ou de subordination	25
9.2. Les adverbes et prépositions	25
9.3. Les présentatifs	26
10. L'intérêt des connecteurs pragmatiques	26
11. Les connecteurs dans l'argumentation linguistique	29
11.1. Etude de cas	30
11.2. Car, Parce que, Puisque	31
11.2.1. La différence Car/ Puisque	31

11.3. Alors	34
11.4. Alors et Donc	36
12. Les problèmes de "parce que" et le processus instructionnel	39
13. Quelques emplois problématiques de parce que	42
Conclusion.	49
Deuxième chapitre	
Les connecteurs adversatifs dans l'argumentation linguistique	
1. Introduction	51
2. La subordonnée concessive	52
3. Typologie des relations concessives	56
3.1. La concessive pure	56
3.2. La concessive alternative appelée aussi extensionnelle	57
3.3. Concessives négatives	58
3.4. Concessive hypothétique	58
3.5. Concessive restrictive avec "encore que"	59
3.6. L'adversation peut s'exprimer par d'autres mots	59
3.6.1. Néanmoins	60
3.6.2. Or	60
3.6.3. Alors que	60
3.6.4. Pourtant	61
3.6.5. Eh bien	61
4. Les connecteurs adversatifs dans l'argumentation linguistique	62
4.1. Eh bien, un connecteur adversatif	66
4.2. On aurait pu croire Q' Eh bien, non !	69
5. D'autres mots peuvent servir de connecteurs adversatifs	72
Conclusion	75

Le troisième chapitre	
Apports et occurrences de la conjonction "mais" dans le discours journalistique	
1. Introduction	78
2. Mais, sens et emploi : analyse de premier degré	79
2.1. L'explicite dans la sémantique de "Mais"	79
2.2. Essai sur la classification de "Mais"	80
2.3. Quelques occurrences de "Mais"	84
3. Analyse du deuxième degré : L'analyse argumentative de "Mais"	85
3.1. D'où vient le sens de l'opposition par "Mais"?	87
4. Les différentes occurrences de "Mais"	91
4.1. A.a. "Mais" marque l'opposition de X à l'acte de parole	93
4.1. A.b. "Mais" s'oppose aux conclusions que Y tire de P (bien que X admette la vérité de P)	94
4.1.A.c. "Mais" s'oppose à la vérité de P	95
4.1. B. "Mais" enchaîne avec du non verbal et marque l'opposition de X	95
4.1. B.a. "Mais" s'oppose à un comportement de Y (Y destinataire de mais Q)	95
4.1. B.b. "Mais" s'oppose à une situation	96
4.1. B.c. "Mais" s'oppose aux propres réactions de l'énonciateur	96
5. Quelques éventualités argumentatives	97
5.1. X : Non P mais pas du tout	97
5.2. Quand "Mais" n'enchaîne pas immédiatement avec P	99
Conclusion	106
Références bibliographiques	111